

Rapport de la 16e Conférence du PROE

13-16 septembre 2005
Apia (Samoa)

Rapport

Catalogage avant publication du CID du PROE

Conférence du PROE (16e : 2005 : Apia, Samoa)

Rapport de la Seizième Conférence du PROE,
13 - 16 septembre 2005, Apia, Samoa. -
Apia, Samoa : PROE, 2005.

82 p. ; 29 cm.

ISBN : 978-982-04-0310-9

1. Politique de l'environnement - Océanie - Congrès.
2. Conservation des ressources naturelles - Océanie -
Congrès. 3. Protection de l'environnement -
Océanie - Congrès. I. Programme régional
océanien de l'environnement. II. Secrétariat
du Programme régional océanien de l'environnement.
III. Titre.

363.7099

Préparé et reproduit en octobre 2005 par le
Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)
PO Box 240, Apia, Samoa
P : (685) 21929, F : (685) 20231, E : sprep@sprep.org, W : www.sprep.org

(C) Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Reproduction totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, autorisée sous réserve de la
mention de la source.

Texte original : anglais

Rapport de la 16^e Conférence du PROE

13-16 septembre 2005
Apia (Samoa)



**Secrétariat du
Programme régional océanien de l'environnement**

PO Box 240, Vailima, Apia, Samoa

T : (685) 21 929

F : (685) 20 231

E : sprep@sprep.org.ws

W : www.sprep.org

Titre

Rapport de la 16^e Conférence du PROE	1
Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture officielle	1
Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du président et du vice-président	4
Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail	4
Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises depuis la 15 ^e Conférence du PROE	4
Point 5 de l'ordre du jour : Évaluation des performances et bilan de l'année 2004	5
Point 6 de l'ordre du jour : Conventions régionales	37
Point 7 de l'ordre du jour : Programme de travail et budget pour 2006	38
Point 8 de l'ordre du jour : Questions d'ordre institutionnel	70
Point 9 de l'ordre du jour : Conventions régionales	75
Point 10 de l'ordre du jour : Points proposés par les membres	77
Point 11 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs	82
Point 12 de l'ordre du jour : Divers	82
Point 13 de l'ordre du jour : Date et lieu de la quinzième Conférence du PROE	82
Point 14 de l'ordre du jour : Adoption du rapport	82
Point 15 de l'ordre du jour : Clôture	82
Annexes	83
Annexe 1 Liste des participants	85
Annexe 2 Remarques liminaires du directeur du PROE	101
Annexe 3 Allocution du président sortant	105
Annexe 4 Allocution du ministre des Ressources naturelles, de l'Environnement et de la Météorologie	107
Annexe 5 Allocution du nouveau président	109
Annexe 6 Ordre du jour	111
Annexe 7 Recommandations relatives aux indemnités de logement et d'éducation	113
Annexe 8 Déclarations des observateurs	115
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	116
Whale and Dolphin Conservation Society (WDSCS)	118
Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)	121
Conservation International (CI)	123
Université du Pacifique Sud (USP)	127
Fonds international pour la défense des animaux (IFAW)	130
Greenpeace	134
Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS)	136
Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC)	140



Rapport de la 16^e Conférence du PROE

13-16 septembre 2005
Apia (Samoa)

Introduction

1. La 16^e Conférence du PROE se tient à Apia (Samoa) du 13 au 16 septembre 2005. Y assistent les représentants des États et territoires membres du PROE suivants : Australie, Îles Cook, États fédérés de Micronésie (EFM), États-Unis d'Amérique (É.-U.), Fidji, France, Guam, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis-et-Futuna.

2. Y sont également représentés les partenaires du Conseil régional des organisations du Pacifique (CORP), à savoir : le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS), le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et l'Université du Pacifique Sud (USP). Des observateurs de diverses organisations régionales, internationales et non gouvernementales sont également présents. La liste des participants est jointe au présent rapport dont elle constitue l'Annexe 1.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture officielle

3. Le président sortant, M. Bruno Peaucellier (Polynésie française), souhaite la bienvenue aux délégués et invite le révérend Featuna'i Ben Liua'ana à prononcer la prière. Il le remercie pour ses paroles stimulantes et salue la chorale du PROE qui a chanté un hymne. Il invite ensuite le directeur du PROE à prononcer son allocution liminaire.

4. Le directeur, M. Asterio Takesy, souhaite la bienvenue aux délégués et remercie à nouveau le gouvernement de Polynésie française pour son chaleureux accueil et son excellente organisation de la 15^e Conférence du PROE en 2004. Il rappelle deux décisions importantes prises à cette occasion, à savoir :

- i) le changement de nom de l'organisation (en anglais uniquement, où le mot « South » a été supprimé), visant à mieux refléter son champ d'application géographique ; et
- ii) le passage de l'approche-projet à l'approche-programme qui devrait dynamiser l'organisation et lui donner les moyens de mieux s'acquitter de sa mission en tant qu'organe chargé de l'environnement dans la région Pacifique.

5. Il rappelle que les îles disposent de ressources limitées et dépendent fortement des activités de subsistance et que le savoir des populations insulaires est intimement lié à leur milieu naturel. Il remercie les pays membres pour leur appui continu ainsi que les autres bailleurs pour leur soutien financier, en remarquant toutefois que les services fournis par le Secrétariat souffrent toujours d'un manque de fonds.

6. Son allocution liminaire est jointe au présent rapport dont elle constitue l'Annexe 2.

7. Le président s'adresse à la Conférence et transmet les salutations du président de la Polynésie française, M. Oscar Temaru. Il rappelle que la 15^e Conférence du PROE fut la première réunion du genre à se tenir dans un pays francophone et espère que les relations qui se sont établies puissent se maintenir. Il remercie ensuite le Secrétariat d'avoir accueilli la rencontre avec les Territoires plus tôt cette année et dit espérer que cette initiative bénéfique se reproduise sur une base régulière car, quelles que soient nos différences institutionnelles, économiques ou linguistiques, l'environnement demeure notre objectif commun.

8. Il fait référence à l'initiative de la Polynésie française de lutte contre la prolifération des sacs plastique mise en œuvre par, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'*Année océanienne de lutte contre les déchets*. Cette initiative a déjà permis de réduire de 80 % l'usage des sacs jetables en plastique en les remplaçant par des sacs recyclables. Il encourage la Conférence à collaborer à tous les programmes de réduction des déchets, tant à l'échelon national, régional qu'international.

9. Le président présente un résumé des activités qu'il a menées depuis la 15^e Conférence du PROE et note les changements qui ont été apportés au sein du Secrétariat depuis cette rencontre. Il remercie tous les pays membres pour leur soutien financier continu apporté au Secrétariat, grâce auquel ce dernier a pu conduire ses activités d'une manière dynamique et fructueuse. Le discours du président sortant est joint au présent rapport dont il constitue l'Annexe 3.

10. Le président invite ensuite M. Tuisugaletaua Sofara Aveau, ministre des Ressources naturelles, de l'Environnement et de la Météorologie du Samoa, à prononcer l'allocution d'ouverture. Le ministre souhaite la bienvenue à tous les représentants et assure le PROE qu'il bénéficie du plein soutien du Samoa. Il mentionne que la conduite de la Conférence est capitale, étant donné l'importance des questions qui y seront abordées tout au long de la semaine. Il souligne le rôle qu'a joué le Secrétariat dans le renforcement des capacités du personnel et des infrastructures au sein des ministères et organismes nationaux de l'environnement et note avec appréciation le rôle du Secrétariat dans la représentation des îles du Pacifique dans le cadre de négociations internationales. Il réitère l'importance pour les pays membres de respecter leurs engagements financiers envers le Secrétariat afin que celui-ci puisse s'acquitter des fonctions qui lui sont confiées.

11. Le ministre demande ensuite aux pays membres de présenter leur propre évaluation du travail du Secrétariat. Il se félicite de ce que le programme de travail et le budget 2006 sont bien équilibrés et note que la mise en œuvre de l'ensemble des activités prévues dans le programme de travail nécessitera l'affectation de ressources financières considérables. La nomination du directeur est une autre question très importante pour l'avenir de l'organisation à laquelle il conviendra de porter beaucoup d'attention. Il reconnaît les difficultés financières des pays et territoires insulaires océaniques et invite tous les pays membres à conseiller et à appuyer pleinement le Secrétariat dans ses efforts visant à améliorer et à protéger l'environnement océanique.

12. Il déclare ensuite la Conférence officiellement ouverte. L'allocution du ministre est jointe au présent rapport dont elle constitue l'Annexe 4.

Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du président et du vice-président

13. La Conférence nomme le représentant de la France en tant que président de la Conférence, et le représentant de Nioué en tant que vice-président, conformément au Règlement intérieur de la Conférence du PROE.

14. Le président ouvre la séance en prononçant son allocution d'ouverture, annexée au présent rapport dont elle constitue l'Annexe 5.

15. Au nom de la Conférence, il exprime ses condoléances à la représentante des États-Unis d'Amérique pour la catastrophe qui a frappé son pays lors du récent passage du cyclone Katrina.

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

16. La Conférence adopte *l'ordre du jour provisoire révisé* joint au présent rapport dont il constitue l'Annexe 6. Elle adopte également son *programme et son horaire de travail*.

17. La Conférence nomme également les membres du Comité de rédaction du rapport, qui sera composé des représentants des États fédérés de Micronésie, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Nouvelle-Calédonie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Polynésie française, des Îles Marshall, du Samoa et des Tonga, et dont le représentant de Nioué assurera la présidence.

Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises depuis la quinzième Conférence du PROE

18. Le Secrétariat présente le document de travail 4 (DT 4) décrivant la suite donnée aux questions issues de la 15^e Conférence.

19. Le représentant de l'Australie félicite le Secrétariat du rapport beaucoup plus succinct préparé à la demande de la 15^e Conférence du PROE.

20. La Conférence prend acte du document et des mesures prises par le Secrétariat.

Point 5 de l'ordre du jour : Évaluation des performances et bilan de l'année 2004

5.1. Présentation du rapport annuel du directeur pour l'exercice 2004 et de son exposé sur les réalisations depuis la quinzième Conférence du PROE

21. Le directeur présente son rapport pour l'exercice 2004 ainsi qu'un exposé des progrès accomplis depuis la 15^e Conférence du PROE. (Le rapport du directeur est distribué aux représentants immédiatement avant l'exposé.) Le directeur déclare que 2004 a été une année difficile pour le personnel du Secrétariat. Il explique qu'une équipe consultative de gestion a dû être mise en place à titre intérimaire, ce qui a imposé un fardeau de travail supplémentaire au personnel. Il félicite les membres du personnel d'avoir su relever ce défi avec brio, et annonce que l'équipe de direction du PROE est désormais complète.

22. Le directeur indique que 2004 a également constitué une année de transition pour le Secrétariat, avec le passage d'un mode de fonctionnement fondé sur les grands secteurs de réalisation à la programmation stratégique. De nouveaux partenariats ont été formés et d'autres ont été renforcés en mettant l'accent sur la participation des collectivités locales. Il met en lumière certains projets importants qui sont décrits dans le rapport annuel 2004 distribué aux représentants.

23. Le directeur signale par ailleurs qu'un nouveau protocole d'accord a été signé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue de l'installation au siège du PROE d'un représentant de cette organisation. Il ajoute que le Secrétariat travaille actuellement avec le Conseil œcuménique des églises (Pacifique) à l'élaboration d'un protocole d'accord qui mettra l'accent, dans un premier temps, sur les changements climatiques et la conservation.

24. Grâce à la nouvelle approche-programme, à la nouvelle structure de gestion et aux nouvelles recrues du PROE, le directeur se dit très optimiste quant à la capacité du Secrétariat à progresser vers la réalisation de la vision du PROE.

25. Le président se félicite du bilan positif qui ressort du rapport malgré les nombreuses difficultés rencontrées en 2004. Il invite la Conférence à se prononcer sur les questions soulevées par le directeur dans son exposé, et à approuver son rapport.

26. Le représentant de la France déclare que le Secrétariat a effectivement abattu une masse considérable de travail au cours des derniers mois. Il souhaiterait cependant que le Secrétariat, plutôt que de fournir à la Conférence un ensemble d'impressions générales, étaye son exposé des faits de données quantitatives, d'indicateurs des incidences et d'autres informations qui permettraient d'évaluer l'impact des activités du Secrétariat.
27. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée demande des précisions sur la situation de l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens lancée lors de la Conférence 2004 du PROE. Le Secrétariat s'engage à présenter un rapport de suivi sur cette question plus tard au cours de la Conférence.
28. Le représentant des Samoa américaines demande des précisions sur les initiatives de réduction de l'utilisation des sacs plastique, et notamment sur leurs possibles incidences économiques. Il demande que le Secrétariat envisage de négocier avec les fabricants de sacs plastique des accords de financement ou de partenariat pour essayer d'atténuer ces incidences. Le Secrétariat répond qu'il convient certainement d'envisager les incidences économiques possibles des projets, mais qu'il est également dans l'ordre des choses de faire des concessions pour assurer la protection à long terme de l'environnement.
29. Le Secrétariat s'engage à préparer le rapport annuel de 2005 suffisamment tôt pour donner le temps aux Membres de le consulter avant la tenue de la prochaine Conférence du PROE.
30. Le président prend note, au nom de la Conférence, de l'exposé du directeur et propose de remettre à plus tard l'adoption du rapport annuel de 2004 afin de donner aux représentants le temps de l'étudier plus en détail.
31. Lors d'une séance ultérieure, il rappelle que ce point a été longuement discuté et que le Secrétariat a déjà apporté les modifications demandées par divers Membres. Il prend note des suggestions faites par les Membres pour améliorer le document et, en l'absence d'interventions, propose d'adopter le rapport.
32. La Conférence approuve le rapport annuel de 2004 après avoir pris note des observations de plusieurs délégations.

5.2. Rapport de suivi et d'évaluation des performances concernant le programme de travail et le budget pour 2004

33. À la 15^e Conférence du PROE, les Membres ont demandé au Secrétariat que les chargés de programmes présentent plus de détails sur leurs résultats et réalisations ainsi que sur les défis relevés et les leçons apprises et définissent des objectifs et une vision à long terme. Le Secrétariat présente donc des exposés sur ses cinq grands secteurs de réalisation (GSR).

34. Le président rappelle brièvement la raison d'être de ses exposés, en précisant que c'est la dernière fois que les activités du Secrétariat seront présentées sous forme de GSR.

35. Le Secrétariat présente le document de travail et met chaque exposé en contexte, en rappelant les impératifs énoncés à la 15^e Conférence. Il rappelle que les GSR ont été abolis au début de 2004 et que le nouveau format correspondra aux Programmes stratégiques.

36. Le Secrétariat attire l'attention sur les écarts entre les ressources projetées et celles effectivement reçues en 2004 ainsi que sur les mouvements de personnel, deux facteurs qui ont eu des retombées sur les résultats obtenus. Par exemple, seuls 8,5 millions de dollars É.-U. ont été reçus sur un budget approuvé de 9,2 millions (dont 31 % non garantis). Par ailleurs, 93 % des ressources reçues ont été utilisées.

37. Le représentant de Nioué, qui a proposé cette nouvelle approche l'année dernière, remercie le Secrétariat d'avoir adopté et appuyé ce mode de présentation. Il permettra aux pays de mieux comprendre le travail du Secrétariat.

GSR1 – Gestion des ressources naturelles.

38. Parmi les défis rencontrés, citons :

- i) l'insuffisance des effectifs : manque de personnel pour effectuer le travail ;
- ii) la réception tardive, ou la non-réception, des financements ;
- iii) l'insuffisance des ressources disponibles en vue de la surveillance des niveaux de référence et de l'évaluation du Programme des eaux internationales (IWP).

Perspectives :

- i) les activités de la Table ronde sur la conservation de la nature sont désormais mieux ciblées ;
- ii) de nouveaux partenariats ont été formés.

39. Le président rappelle le besoin de créer des synergies. Il invite les délégués à poser des questions et à contribuer au débat.

40. La représentante des États-Unis d'Amérique remercie le président de la sympathie témoignée à son pays et à son peuple concernant les pertes subies suite au passage de l'ouragan Katrina. Notant que le développement durable doit commencer chez soi, elle attire l'attention de la Conférence sur le nouveau plan d'action des États-Unis sur les océans et fait remarquer que le financement des questions d'environnement est un choix économique difficile, mais nécessaire pour tous les pays.

41. Elle énumère les nouveaux projets qui seront mis en œuvre par son pays et qui relèvent du GSR 1 :

- i) espèces envahissantes : subvention supplémentaire de 100 000 dollars É.-U. visant la poursuite des travaux Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN) (géré par The Nature Conservancy en collaboration étroite avec le PROE) ;
- ii) accords multilatéraux : les États-Unis d'Amérique ont eu le privilège de financer diverses négociations mondiales portant sur ces accords et seraient heureux de collaborer avec les Membres du PROE à l'élaboration de divers accords multilatéraux sur la protection des tortues.

42. Elle annonce par ailleurs que son pays a ratifié l'Accord portant création du PROE et est devenu membre de l'organisation en août 2005.
43. Elle se réjouit de contribuer aux synergies mentionnées par le Secrétariat et remercie ce dernier d'avoir organisé la réunion avec les territoires.
44. Le président salue la ratification de l'accord par les États-Unis d'Amérique.
45. Le représentant de Nioué pose une question concernant le financement du volet « espèces envahissantes ». Les dépenses réelles ne correspondent pas à celles prévues et il demande qu'on lui explique les raisons de cette sous-utilisation du budget.
46. Le Secrétariat indique que deux résultats (1.2.1 et 1.3.1) doivent être considérés de concert puisque leurs activités étaient communes. Des retards ont par ailleurs été enregistrés dans le cadre de l'approbation du projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur les espèces envahissantes.
47. La partie non utilisée du budget correspond au financement non garanti qui n'était pas disponible. Ces fonds figureront dans le rapport de l'année prochaine.
48. Le représentant de Guam salue le soutien continu des États-Unis d'Amérique concernant l'adhésion de son pays, qui s'intéresse de longue date aux espèces envahissantes. Le Secrétariat informe la Conférence que le Réseau océanien sur les espèces envahissantes a pour priorité de mener ses consultations à terme et de rechercher des pays pour ses projets pilotes. Son approche sera fondée sur l'apprentissage entre pairs.
49. Le représentant de Kiribati demande des précisions sur les écosystèmes forestiers. Il fait part de son intérêt pour les espèces menacées, et en particulier l'avifaune (et propose que le Secrétariat joue un rôle moteur et continue de solliciter une assistance en la matière). Certains de ces oiseaux sont également des espèces envahissantes. Il demande que le Secrétariat renforce le soutien offert à son pays. Il estime que la Stratégie d'action pour la conservation de la nature de 2003-2007 devrait être plus clairement définie et plus concrète.

50. Les écosystèmes forestiers relèvent désormais des écosystèmes terrestres et côtiers.

51. Le Secrétariat décrit plusieurs activités menées à Kiribati et dont la poursuite est prévue. Un agent travaille sur la faune et flore sauvages tandis que de nouveaux financements sont disponibles pour l'okiko qui est menacé par les rats. Des initiatives sont également prévues dans les îles de la Ligne. Une proposition a récemment été présentée concernant le merle des Moluques à Tarawa. Un financement du FEM est prévu mais tarde à arriver.

52. Le Secrétariat évoque la Stratégie d'action pour la conservation de la nature qui a fait l'objet de nombreux travaux. Il s'agit d'un mécanisme visant à promouvoir la participation des bailleurs désirant travailler dans la région de sorte à obtenir de meilleurs résultats sur le terrain.

53. Le représentant du Samoa s'exprime heureux de voir un récapitulatif des initiatives de type II menées à bien et demande des précisions à leur égard. Les ressources naturelles étant l'un des aspects les plus importants du travail de la région (qu'il s'agisse de ressources terrestres, marines ou autres), il se demande si leur intégration au nouveau programme permettra de les aborder d'une manière plus intégrée et si, par exemple, l'eau douce, les espèces envahissantes, etc. y seront abordées. Il remercie l'équipe qui a effectué l'évaluation figurant dans le rapport et se demande si des évaluations pluriannuelles ont été effectuées ou sont prévues. Concernant les espèces envahissantes, il s'interroge quant aux initiatives concrètes ayant pu découler de ces rapports.

54. Le Secrétariat répond que les services d'un expert-conseil en suivi et évaluation viennent d'être engagés pour une période de deux ans afin de réviser les documents du PROE et d'élaborer des indicateurs de conservation de la nature. Si l'accent est mis sur la biodiversité, il convient de travailler avec d'autres parties prenantes pour améliorer les liens avec la terre, les forêts, etc. Le Secrétariat évoque également les partenariats océaniques de type II qui représentent un mécanisme efficace de coordination régionale.

55. Le représentant des Fidji se dit particulièrement intéressé par les questions ayant trait aux forêts, et notamment la coupe des arbres feuillus. Il propose que le Secrétariat collabore avec les autorités régionales sur cette question.

56. Il salue le travail réalisé par le Secrétariat dans le cadre du Programme des eaux internationales, dont son pays a bénéficié, notamment au niveau communautaire, et de ses liens avec la gestion des déchets et les polluants organiques persistants. Certains projets pilotes ont servi de modèle dans d'autres régions du pays.

57. Il annonce par ailleurs que les Fidji ont ratifié la Convention de Ramsar sur les zones humides.

58. Le Secrétariat félicite les Fidji à cet égard. Concernant les écosystèmes forestiers, il précise qu'il s'agit d'une grande priorité du volet Écosystèmes terrestres et côtiers qui sera bientôt financée.

59. Le représentant des Tonga aborde la question de l'équité et demande au Secrétariat de préciser les critères qui servent à déterminer l'aide consentie aux pays. Il cite en exemple les Tonga qui n'ont reçu aucune assistance pour lutter contre les espèces envahissantes.

60. Le Secrétariat répond que les Tonga n'ont peut-être pas demandé d'aide et qu'il n'accorde pas de subventions. Son assistance et ses services sont offerts par ses cadres professionnels. Les services consultatifs sur le renforcement des capacités et l'assistance technique sont fournis en fonction des besoins et des demandes officielles présentées par les pays insulaires océaniques.

61. Le représentant des Tonga remercie le Secrétariat pour ces précisions. Il demande que l'on croie à la sincérité de ses commentaires et que l'on poursuive l'étude de cette question, qui mérite d'être réglée pour le plus grand bénéfice de la région tout entière.

62. Le représentant de l'Australie exprime ses remerciements au Secrétariat pour le travail accompli en vue de la production du rapport et note qu'il s'agit d'une nette amélioration par rapport à l'an dernier. Il remercie également les Membres pour leurs commentaires, et plus particulièrement le Samoa et les Tonga. Il ajoute qu'ils peuvent véritablement contribuer à l'approche-programme.

63. Le représentant de Tokelau félicite le président et remercie le Secrétariat pour son rapport. Il ajoute que la question des espèces envahissantes, déjà mentionnée lors de la réunion avec les territoires, revêt une importance particulière pour Tokelau. Il se dit préoccupé par ce problème et par les moyens chimiques utilisés pour détruire ces espèces, en particulier dans les petits pays, en raison des risques pour l’approvisionnement en eau et les récifs coralliens. Il demande si des mesures de lutte biologique ont également été envisagées.

64. Il remercie le PROE au sujet de l’achèvement de l’évaluation de base des zones marines et se félicite de la collaboration future de son territoire avec le PROE.

65. Le représentant de la Polynésie française revient sur la question de l’équité soulevée par les Tonga. Il rappelle la préoccupation des Territoires qui, contrairement aux États, n’ont pas accès à l’ensemble des sources de financement. Cette question a déjà été soulignée lors d’une rencontre qui s’est tenue à Suva cette année. Un atelier sur les espèces envahissantes doit être organisé en Polynésie française, à l’intention uniquement des pays francophones.

66. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée précise que les espèces envahissantes posent de nombreux problèmes dont le traitement exige des solutions à la fois longues et coûteuses. Des espèces envahissantes marines sont notamment introduites par les eaux de ballast des navires. La question des eaux de ballast devrait être abordée aux niveaux national, régional et international.

67. Le représentant des Samoa américaines convient que les espèces envahissantes représentent un problème croissant pour nos îles. Il demande si l’on dispose de données faisant état de méthodes utilisées avec succès par certains pays insulaires pour lutter contre les espèces envahissantes comme le merle des Moluques. Dispose-t-on de rapports permettant d’améliorer la collaboration entre les organisations au sein d’un même pays ? Il recommande fortement que le PROE augmente les sommes consacrées à des études continues sur la lutte contre les espèces envahissantes.

68. La représentante des Îles Marshall félicite les États-Unis d’Amérique pour leur adhésion à la Convention portant création du PROE.

69. Elle note que les activités récentes témoignent de grandes améliorations et elle anticipe avec plaisir de collaborer avec le Secrétariat dans le domaine de la biodiversité.

70. Elle ajoute que la question des tortues est très importante pour les Îles Marshall ; elle demande quels pays participent à la stratégie sur les tortues et si ce programme est financé par les fonds non garantis. Elle s'associe aux propos du Samoa au sujet de l'obtention de résultats concrets.

71. Le Secrétariat collabore actuellement avec tous les pays ayant sollicité une assistance. Il a notamment fourni, avec des fonds limités, des bagues pour le marquage des tortues-luths à la Papouasie-Nouvelle-Guinée ; le Vanuatu en a aussi obtenues grâce à un financement canadien. De plus, le Secrétariat travaille actuellement à la création d'une base de données qu'il espère lancer en mars prochain, car 2006 marquera l'Année de la tortue. Un nouveau spécialiste des espèces marines entrera en fonction au PROE la semaine prochaine.

72. Le représentant de Nioué indique que les pays ont de grandes attentes mais qu'ils doivent également avoir égard au personnel. Ils doivent jouer leur rôle en fournissant les capacités requises tandis que le PROE peut fournir l'expertise. Il importe de travailler plus étroitement avec les organismes comme la CPS, GTZ Land Resources, la FAO, etc. et de porter une plus grande attention à la complémentarité des rôles qui pourrait accroître les retombées sur le terrain. Il estime que les directeurs doivent s'efforcer de collaborer avec les institutions régionales.

73. La représentante de la Nouvelle-Calédonie souligne que les Territoires sont tout aussi touchés par les espèces envahissantes et cite quelques nouveaux exemples à l'appui. Elle suggère d'exercer une surveillance plus rigoureuse à la source, pour éviter que les espèces envahissantes ne quittent les pays d'où elles proviennent.

74. Au sujet d'un commentaire formulé par les Territoires concernant le financement, la représentante des États-Unis d'Amérique confirme qu'ils ne sont pas admissibles aux fonds du FEM.

75. Le Secrétariat insiste sur l'importance de créer des partenariats, par exemple entre le PROE, la CPS et Conservation International. Les projets devraient malgré tout être propres à chaque pays, car l'adoption d'une approche universelle n'est pas toujours efficace.

76. Le président remercie les participants à ce débat animé, qui se termine sur une note positive quant à l'avenir du PROE. Cette séance correspond exactement à ce qu'en attendaient les Membres.

77. Il tire les conclusions suivantes :

- i) La question de l'équité est importante et le PROE se doit d'y accorder une plus grande attention.
- ii) D'aucuns ont souligné le manque d'activités dans le domaine de la foresterie ; or il ne faut pas perdre de vue que d'autres organisations du CORP sont présentes dans ce domaine et qu'il faut éviter les chevauchements.
- iii) L'exemple des fourmis folles montre bien que personne n'est à l'abri des espèces envahissantes et le PROE devrait insister davantage sur cette question.

GSR 2 — Prévention de la pollution

78. Le Secrétariat présente un résumé des trois domaines prioritaires qui constituent le GSR 2, à savoir :

- la pollution par les déchets dangereux ;
- la pollution marine ; et
- les déchets solides.

79. En réponse à une question posée par le représentant de Papouasie-Nouvelle-Guinée en rapport avec le GSR 1 et portant sur les espèces envahissantes propagées par les rejets d'eaux de ballast, le Secrétariat indique qu'il a déjà sollicité l'aide financière de l'Organisation maritime internationale (OMI) afin d'élaborer une stratégie régionale qui traiterait de cette question. Il explique que la Convention pertinente ne constitue en fait qu'un cadre général de gestion et que les obligations qui pourraient en découler font toujours l'objet de négociations. Le rapport a été préparé (phase 1) et la prochaine phase (phase 2) prévoit la tenue de consultations avec les pays membres sur la mise en œuvre de cette stratégie régionale.

80. Revenant à une question posée par le représentant des Fidji pendant l'examen du GSR 1 et portant sur le projet concernant les polluants organiques persistants (POP), le Secrétariat indique que six pays insulaires océaniques ont déjà terminé la collecte des substances chimiques toxiques qui doivent être expédiées en Australie pour y être détruites. Aux dernières nouvelles, les déchets transportés en Australie à partir du Samoa auraient été complètement détruits.

81. La représentante de la Nouvelle-Zélande reprend à son compte les observations de l'Australie et remercie le Secrétariat pour les améliorations apportées aux rapports. Elle souhaite que cette amélioration se poursuive dans le cadre de l'approche-programme.

82. Les représentants des Îles Cook, de Nioué, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Fidji, du Samoa, de la Nouvelle-Zélande, des Tonga, de Vanuatu, de la République des Îles Marshall et des États fédérés de Micronésie félicitent le Secrétariat pour l'excellent travail effectué dans ce domaine, et notamment dans le cadre du Projet de gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires du Pacifique (POPs in PICs). Ils remercient également le gouvernement de l'Australie d'avoir non seulement financé ce projet, mais accepté en plus d'importer des déchets toxiques pour les détruire sur son territoire.

83. Le représentant des Îles Cook demande l'aide des pays développés afin de récupérer et d'expédier ou de détruire l'amiante qui se trouve actuellement dans son pays.

84. Le représentant du Samoa déclare que son pays attache une grande importance aux problèmes des déchets solides et des eaux usées et recommande qu'ils soient traités en priorité. Il signale par ailleurs que même si les pays membres sont tenus de collaborer avec le Secrétariat à la réalisation de ce projet, ils n'ont pas les moyens d'assurer seuls le transport et la destruction des déchets toxiques et dépendent donc pour s'acquitter de cette tâche de l'aide du Secrétariat ou d'autres pays membres. Le projet POPs in PICs est un bon exemple de coopération régionale ; il rend hommage aux habitants de Brisbane qui ont accepté de recevoir les déchets toxiques en vue de leur destruction.

85. Le représentant de Nioué demande si le Secrétariat pourrait venir en aide à son pays pour venir à bout du problème de l'amiante exposé lors du passage du cyclone Heta.

86. Le représentant des Fidji déclare qu'il s'agit là d'un exemple concret de projet dont les pays peuvent mesurer les résultats ; il demande s'il est possible d'étendre l'application du projet (POPs in PICs) à d'autres pays, sous réserve de la disponibilité des financements. Il mentionne à ce propos que son pays compte créer une décharge sanitaire en octobre 2005 et réclame l'aide du Secrétariat afin de pouvoir déterminer si l'incinération ne constitue pas une meilleure option. Il remercie le Secrétariat de l'aide accordée aux Fidji pour la préparation de leur plan national de mise en œuvre, lequel doit maintenant être soumis à l'approbation du Cabinet.

87. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée félicite le Secrétariat pour le travail communautaire réalisé dans le cadre du projet sur les eaux internationales. Il ajoute que les résultats préliminaires sont très encourageants et il invite le Secrétariat à poursuivre son travail de soutien dans ce domaine. Il ajoute qu'il attend avec intérêt le rapport des résultats et enseignements du projet qui sera établi lorsque ce dernier prendra fin, l'an prochain.

88. Le représentant de Tokelau s'intéresse particulièrement au problème des épaves de navires et s'inquiète notamment de ce que les récents cyclones aient pu pousser des épaves vers les côtes de son pays.

89. Le représentant des Tonga indique que les déchets amassés en vue de leur exportation posent déjà un problème politique dans son pays ; il réclame que ce dossier soit réglé dans les plus brefs délais. Il remercie le gouvernement de l'Australie de l'aide financière qu'il a accordée à ce projet et à un projet d'aménagement d'une décharge dont l'ouverture est prévue pour octobre 2005.

90. Le représentant de Vanuatu insiste sur l'urgence de procéder le plus rapidement possible au transport des déchets après leur collecte, et souligne l'importance d'assurer la poursuite du projet jusqu'à l'élimination complète des déchets des pays océaniques. Il déclare également que ce projet ne devrait pas être considéré isolément et qu'il importe par ailleurs de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des pays et des responsables locaux en offrant des cours nationaux de formation sur l'identification, la collecte et le conditionnement des déchets.

91. Le représentant de l'Australie prend acte des remerciements adressés par les pays membres et convient, avec le représentant du Samoa, que ce projet représente un bon exemple de coopération et a été mené de manière fort satisfaisante.

92. Le représentant des États fédérés de Micronésie remercie le Secrétariat pour ses rapports informatifs et éducatifs et les participants pour leurs intéressantes observations. Il se demande comment les observations positives et pertinentes des Membres pourraient être prises en compte au sein du PROE.

93. La représentante des Îles Marshall se félicite des améliorations apportées à l'établissement des rapports ainsi que des résultats des travaux communautaires réalisés dans le cadre du Programme des eaux internationales. Elle déclare que des progrès importants ont été réalisés au sein des collectivités tant au plan de la collaboration qu'au plan de la sensibilisation aux problèmes de la gestion des déchets et de la lutte contre la pauvreté. Elle signale que la microgestion continue des projets présente des difficultés mais qu'il n'appartient pas au Secrétariat de dire aux pays ce qu'ils doivent faire. Elle aborde par ailleurs la question de la distribution de l'aide financière, et notamment des financements du FEM. Elle indique que le solde de la République des Îles Marshall s'élève à environ 200 000 dollars É.-U. mais que de récents messages électroniques du Secrétariat indiquent un solde de 145 000 dollars É.-U. Elle demande au Secrétariat ce qu'il est advenu de ces fonds et qui avait l'autorité voulue pour prendre des décisions en cette matière.

94. Le Secrétariat propose de préparer un rapport sur les questions soulevées par les pays membres et de le transmettre à chacun des pays bénéficiaires. Il remercie le gouvernement de l'Australie ainsi que les divers bailleurs qui ont participé au financement de ce GSR tout en travaillant en étroite collaboration avec le Secrétariat à la mise en œuvre de ses activités.

95. Le président résume les questions soulevées par les pays membres au sujet des améliorations apportées par le Secrétariat au contrôle et à l'établissement des rapports. Il répète les questions soulevées par la République des Îles Marshall et souligne que l'Océanie est la première région du monde à s'attaquer au problème de la pollution causée par les navires. Il dit partager le point de vue de l'Australie en ce qui a trait à la nécessité d'une stratégie régionale pour traiter de ces questions. Le renforcement des capacités est une autre question sur laquelle il convient d'insister. Le président revient sur le problème de l'amiante soulevé par Nioué et les Îles Cook et estime que le traitement des déchets solides devrait faire partie des priorités du prochain programme de travail du Secrétariat.

GSR 3 — Variabilité et changements climatiques

96. Le Secrétariat présente un résumé des domaines prioritaires abordés dans le cadre du GSR 2, à savoir la météorologie, une meilleure compréhension des changements climatiques et des sciences y afférentes, l'aide aux négociations et à l'élaboration des politiques ayant trait aux changements climatiques, la vulnérabilité et les mesures d'adaptation et d'atténuation et les substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

97. Le représentant des Tonga demande des informations au Secrétariat sur le projet d'adaptation aux changements climatiques dont il a été question à la 15e Conférence du PROE.

98. Le Secrétariat répond que la négociation des détails de ce projet se poursuit avec l'AusAID.

99. Le représentant de l'Australie admet que son pays aurait souhaité voir plus de progrès dans la préparation de ce projet d'adaptation. Il souhaite que les entretiens tenus par les principaux intervenants dans le cadre de la présente Conférence débouchent avant la fin de la semaine sur des résultats concrets.

100. La représentante des États-Unis d'Amérique attire l'attention de la Conférence sur les projets du Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique (SMOC-IP), qui sont les plus fructueux de tous les projets mis en œuvre à l'échelle mondiale dans le cadre du SMOC. Elle attribue ce succès à l'engagement du PROE. Les services météorologiques de la région reconnaissent l'importance de ce travail et des accords bilatéraux conclus en cette matière entre des pays comme les États-Unis d'Amérique et l'Australie. Elle demande des éclaircissements sur la proposition soumise à NZAID au sujet du CLIPAC, un projet d'élaboration de produits et outils sur la météorologie et le climat pour les utilisateurs des collectivités océaniques.

101. Le Secrétariat répond qu'une demande de financement a été soumise à NZAID pour ce projet. NZAID a depuis demandé des éclaircissements concernant certains points techniques. Le Secrétariat s'engage à traiter cette question en priorité lorsque le nouvel agent chargé du Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique sera en poste.

102. Le représentant du Samoa demande que les programmes de l'année prochaine accordent une plus large place à l'adaptation plutôt qu'à l'évaluation de la vulnérabilité et à l'adaptation. Il attire l'attention sur le fait que les programmes d'adaptation communautaires nécessitent un plus grand soutien financier des bailleurs.

103. La représentante des Îles Marshall souscrit à ces propos. Elle se déclare intéressée par le mécanisme de développement fondé sur des techniques non polluantes et recommande qu'il fasse l'objet d'un atelier en 2006.

104. Le président rend hommage au Secrétariat pour les diverses activités menées au titre du GSR2. Il ajoute que le PROE devrait accorder une plus grande attention aux changements climatiques, qui devraient être la priorité de ses travaux futurs.

GSR 4 — Développement économique

105. Le Secrétariat explique le déroulement des exposés qui couvriront les domaines prioritaires (objectifs et réalisations), les principales retombées, les défis et les objectifs à moyen et long termes.

106. Le Secrétariat prend acte de l'aide financière accordée par les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui a permis aux pays insulaires océaniques de préparer l'importante réunion de Maurice. Il énonce ensuite certaines grandes retombées des activités à l'échelle régionale.

107. Faisant référence au volet 4.2, le représentant de Kiribati rappelle l'importance des études d'impact sur l'environnement (EIE), capitales pour les pays de faible altitude, comme Kiribati et Tuvalu, qui disposent de ressources fragiles et limitées. Il prie instamment le PROE de renforcer son assistance et de collaborer avec les autres organisations du CORP.

108. Le représentant de l'Australie note qu'un tiers seulement des dépenses inscrites au budget pour les volets 4.1 et 4.2 a été engagé, bien qu'il s'agisse de domaines de toute première importance pour le Pacifique. Rappelant le caractère limité des ressources nationales, il note le dépassement budgétaire du volet 4.3 qui porte à croire que le Secrétariat a davantage concentré ses efforts dans ce domaine. Il exhorte le Secrétariat à tendre vers un meilleur équilibre l'an prochain dans la conduite de ses activités dans la région, plutôt qu'à concentrer ses efforts sur la scène internationale. Une telle approche faciliterait l'obtention de crédits pour financer les activités du Secrétariat et pourvoir les postes vacants, afin que le travail puisse se faire.

109. Le représentant des Fidji s'exprime sur les objectifs à moyen et long termes, et plus particulièrement sur l'objectif visant à harmoniser les EIE à la planification intégrée. Il insiste à nouveau sur l'importance des EIE, rappelant que le développement progresse rapidement dans le Pacifique alors que les lois sur la protection de l'environnement évoluent lentement. Or les EIE peuvent être un outil utile et servir de fondement à la prise de décisions, non seulement à l'appui des investissements, mais aussi des actions des ministères du Travail et des Forêts, pour ne nommer que ceux-ci. Cet aspect est d'autant plus important dans les pays insulaires océaniques dont l'industrie touristique connaît une croissance rapide.

110. Il ajoute que les EIE sont également utiles aux pays dont les ministères de l'Environnement sont relativement petits, pour guider la prise de décisions judicieuses avec moins de ressources. Le représentant des Fidji est en outre reconnaissant aux bailleurs de la région qui exigent une EIE avant d'accorder des fonds à un pays, et il fait référence plus particulièrement à NZAID, l'AusAID, à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement (BAsD). Il rappelle au Secrétariat l'importance des EIE, eu égard à la vulnérabilité des pays insulaires océaniques. En ce qui a trait au commerce et à l'environnement et aux conventions y afférentes, il propose l'adoption d'un plan de travail mieux intégré qui tienne compte des diverses conventions. Les pays insulaires océaniques seraient ainsi mieux protégés et pourraient aussi s'acquitter de leurs engagements en vertu de ces conventions.

111. Le représentant des Îles Cook remercie le Secrétariat, l'AusAID, NZAID et le PNUE pour leur assistance dans ce domaine. Il mentionne que les Îles Cook ont élaboré un cadre d'action stratégique sur l'environnement qui a été ratifié par le gouvernement. Il présente un exemplaire du rapport qu'il remet également au PNUE. Ce rapport réunit l'ensemble des projets menés par les Îles Cook et contient une demande visant à obtenir des fonds pour la réalisation de nouveaux projets. Il remercie le Secrétariat pour son assistance dans la tenue du Forum 2003, qui s'est soldée par ce rapport.

112. Les Îles Cook ont obtenu une subvention de la BAsD pour passer en revue les lois de leurs différents ministères en vue de les intégrer à la Loi sur l'environnement. Le représentant remercie la BAsD pour cette aide et espère que d'autres pays insulaires océaniques pourront aussi profiter de ce financement. Dans le cadre du même programme, les Îles Cook ont amorcé un examen de leurs normes et règlements, sans toutefois bénéficier d'un grand soutien du PROE. Il encourage les autres pays à procéder à la révision de leur loi sur l'environnement et solliciter l'assistance du Secrétariat ou de la BAsD.

113. Le président souscrit aux propos du représentant des Îles Cook.

114. La représentante de Nioué partage les observations formulées et exprime la gratitude de son pays pour l'aide consentie en vue de préparer la réunion de Maurice et d'y assister. Nioué espérait élaborer sa stratégie nationale de développement durable avant la fin de 2005, mais il est peu probable que cet objectif puisse être atteint. Elle souligne le chevauchement qui existe entre le Secrétariat du Forum et le PROE dans l'élaboration de ces stratégies. Elle fait appel au soutien du Secrétariat du PROE à cet égard et demande que le matériel présenté à l'atelier puisse être utilisé par Nioué. Elle prie par ailleurs le Secrétariat de participer à la mise en œuvre de programmes de formation dans le pays de sorte à renforcer les capacités dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'intégration avec le secteur économique. Elle demande ensuite comment le Secrétariat se propose de contribuer à la poursuite de la mise en œuvre du chapitre 7, examiné à la réunion de Maurice. Nioué s'efforce de satisfaire aux exigences prévues au chapitre 7 mais a besoin d'aide suite au passage du cyclone Heta. Elle demande enfin comment le Secrétariat entend collaborer avec les autres organisations du CORP pour maintenir l'impulsion donnée par la réunion de Maurice.

115. Le représentant des Tonga évoque l'assistance technique dont ont bénéficié leurs îles du nord et demande des précisions sur ce que le Secrétariat entend faire pour que les travaux entamés se poursuivent suite au départ de l'agent du PROE.

116. La représentante de la Nouvelle-Calédonie remercie le Secrétariat pour les efforts qui ont été faits envers les délégations francophones en ce qui concerne la traduction des documents.

117. Le représentant du Samoa demande des précisions sur la façon dont le Secrétariat établit ses priorités. Il note que des sommes substantielles sont dépensées pour les réunions et les préparations au titre du volet 4.2, tout comme dans les autres organisations du CORP. Il espère toutefois que le Secrétariat modifiera son approche et demande quels seront ses futurs domaines d'action prioritaires.

118. Le représentant de Vanuatu évoque les volets nationaux des activités menées dans le cadre du GSR 4. Il apprécie l'apport du Secrétariat et des autres organisations du CORP, mais note que ce sont les pays qui s'acquittent déjà de la majeure partie du travail. Il fera appel à l'assistance du Secrétariat, dans la mesure du possible.

119. Le Secrétariat prend acte des commentaires de Kiribati, des Fidji et de l'Australie. Au sujet des observations des Îles Cook, le Secrétariat précise qu'il avait besoin d'une copie du rapport. Passant aux observations de Nioué concernant la stratégie nationale de développement durable, le Secrétariat indique qu'il élabore un mécanisme visant à mieux aider les pays qui bénéficient du soutien du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES). Le Secrétariat collabore également avec le Secrétariat du Forum par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le développement durable, qui pourrait apporter une assistance au titre du chapitre 7. Nioué sera contacté dès que le Secrétariat recevra l'information pertinente du DAES.

120. Répondant aux observations du Samoa et des Tonga, le Secrétariat précise que le processus de recrutement se poursuit en vue de pourvoir le poste vacant. La date limite de présentation des candidatures approche et on s'attend à ce que le poste soit pourvu au cours des prochains mois. En ce qui concerne l'affectation des ressources, il précise qu'aucun des programmes de travail du Secrétariat ne relève du budget de base et qu'ils dépendent des projets des bailleurs et de leurs conditions. Quant aux évaluations de l'environnement, l'assistance qui peut être apportée aux Membres dépend de ce que le personnel concerné peut mettre en œuvre dans l'espace d'un an et des fonds opérationnels disponibles pour les déplacements et les activités.

121. Faisant référence au point soulevé par le Samoa, le Secrétariat précise que les réunions évoquées ne sont pas régulières mais que des préparatifs étaient nécessaires avant la réunion de Maurice et que le soutien des bailleurs a été important. Il s'agit d'activités ponctuelles que le Secrétariat n'entend pas poursuivre dans l'immédiat. Enfin, il note que le travail dans le domaine des EIE se poursuivra, sous réserve du personnel et des financements disponibles.

122. La représentante des Îles Marshall évoque l'observation du Secrétariat concernant le bailleur qui, lors de la réunion de Maurice, s'est proposé d'aider les pays insulaires océaniques à élaborer leur stratégie nationale de développement durable. Elle a reçu un courriel de son gouvernement national indiquant que le Secrétariat du Forum a besoin de trois experts-conseils et se demande si ce besoin est lié à la coopération des organisations du CORP.

123. La représentante de la Nouvelle-Zélande fait part de ses observations sur l'aide fournie aux pays insulaires océaniques pour la préparation et la participation à la réunion de Maurice. S'agissant des financements budgétaires non garantis, elle se dit préoccupée de ce que cette situation laisse penser que les bailleurs semblent définir les priorités de travail du PROE alors que celles de la région devraient primer. Elle évoque également les préoccupations exprimées par les Membres quant aux ressources affectées à la préparation de la réunion des ministres de l'Environnement, qui auraient été au détriment des autres domaines d'activité du GSR 4.

124. Le représentant du Samoa s'interroge lui aussi sur les priorités du Secrétariat pour la période à venir. Une meilleure connaissance de ces priorités permettrait selon lui aux bailleurs d'offrir une aide plus conséquente. Les priorités devraient tenir compte des besoins des Membres. Au lieu d'affecter les ressources financières au gré des réunions, il conviendrait selon lui d'accorder la priorité au renforcement des capacités, aux EIE et aux projets réalisés à l'échelle nationale.

125. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée énumère les priorités de son pays concernant les Objectifs de développement du Millénaire et précise que les objectifs 10 et 7 ont été intégrés à sa stratégie nationale. Il demande au Secrétariat d'en tenir compte lors de l'établissement des priorités de son programme de travail.

126. Le Secrétariat précise à la représentante des Îles Marshall que la demande formulée en vue du recrutement de trois experts-conseils nationaux était liée à la mise en œuvre des Stratégies nationales de développement durable. La satisfaction des besoins nationaux en matière d'experts-conseils fait partie des exigences du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) et vise à faire en sorte que les pays conservent la maîtrise d'œuvre de leur stratégie et fassent appel à des experts locaux. Le Secrétariat collabore avec le Secrétariat général du Forum sur ce dossier.

127. Répondant à une question du représentant du Samoa, le Secrétariat précise que ses priorités se répartissent entre plusieurs domaines. Il les détermine en fonction des besoins à satisfaire et s'efforce d'obtenir les ressources requises au fur et à mesure que de nouveaux besoins émergent.

128. La représentante des États-Unis d'Amérique reprend à son compte les propos tenus précédemment par la Nouvelle-Zélande. Rappelant que la conférence de Maurice a été coûteuse en ressources pour les gouvernements ainsi que pour le Secrétariat, elle conseille à ce dernier de faire preuve de parcimonie dans l'affectation des fonds consacrés aux réunions internationales. Elle ajoute que le renforcement des capacités nationales devrait être un objectif prioritaire et que les pays qui souhaitent malgré tout participer à ce genre de réunions devraient être mieux préparés plutôt que de faire appel à la dernière minute aux ressources du Secrétariat. Elle souhaite par ailleurs que les recommandations formulées à Maurice ne restent pas lettre morte, mais se traduisent en actions et en progrès concrets.

129. Le représentant des Samoa américaines déclare que les systèmes d'information géographique (SIG) constituent selon lui un outil d'une grande utilité pour les pays insulaires océaniques. Il existe trois programmes SIG aux Samoa américaines. Le représentant souhaite savoir combien de pays ont mis en place de tels systèmes, et se demande s'il est bien utile pour son pays d'en posséder trois. Il reconnaît cependant que ces programmes jouent un rôle utile pour le partage d'information. Il souhaite enfin savoir si le Secrétariat s'attend à ce que le partage d'information entre les pays se heurte à des obstacles de nature politique.

130. Le Secrétariat répond que ce plan de travail constitue l'objectif du volet 4.1, mais qu'il n'est pas achevé. On comptait à l'origine mettre en place un SIG dans deux pays, mais ce travail n'est pas terminé à cause du manque de temps et de ressources financières. S'agissant du partage d'information, le Secrétariat juge qu'il s'agit d'un enjeu pour tous les pays ; il ajoute qu'il continue d'en promouvoir le principe.

131. Le représentant des Îles Salomon demande si l'on envisage d'intégrer les évaluations stratégiques de l'environnement (ESE) au programme de travail et si l'on a songé à intégrer l'une ou l'autre des composantes des ESE dans les futurs programmes de travail du PROE.

132. Le Secrétariat répond par l'affirmative.

133. Le président met un terme aux débats en reconnaissant que le programme des manifestations internationales a été chargé et en rendant hommage aux efforts déployés par le Secrétariat en la matière. Il souligne l'écart qui existe entre les dépenses réelles et les budgets. Il résume comme suit les observations formulées au sujet du GSR 4. Le Secrétariat doit :

- i) mettre davantage l'accent sur les EIE ;
- ii) améliorer son travail de renforcement des capacités et poursuivre la recherche de solutions à cette fin ;
- iii) répartir les ressources d'une façon plus judicieuse pour éviter que les activités internationales (réunions) ne prennent le pas sur la satisfaction des besoins des pays insulaires océaniques.

GSR 5 – Mise en œuvre – Généralités

134. Le Secrétariat présente les progrès réalisés en 2004 au titre du GSR 5. Le président invite ensuite les Membres à poser des questions et à exprimer leurs vues.

135. Le représentant des États fédérés de Micronésie remercie le Secrétariat au sujet de l'atelier national de communication organisé dans son pays avec la participation des Îles Marshall. Il remercie également le Secrétariat d'avoir permis à son pays de participer à la réalisation de la phase 2 du Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN).

136. La représentante des Îles Marshall pose deux questions :

- i) Quels sont les pays concernés par la proposition régionale soumise au FEM ?
- ii) Serait-il possible de réaliser une évaluation du programme Mise en valeur des ressources humaines à l'intention des pays bénéficiaires, des bailleurs et du Secrétariat ?

137. Elle rend hommage au Secrétariat, se félicite de l'imminente collaboration avec le Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN) et se réjouit à la perspective de poursuivre cette collaboration.

138. Le représentant du Samoa aimerait voir se poursuivre ses travaux avec le programme Mise en valeur des ressources humaines. Concernant le programme Communication et environnement, il s'interroge sur l'impact du site web dans la région. Il suggère qu'une collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) permettrait de renforcer les activités de communication et de sensibilisation.

139. Le Secrétariat répond aux îles Marshall que la proposition de projet élaborée concerne le FEM et que des efforts ont été menés pour inclure les territoires.

140. Concernant la mise en valeur des ressources humaines, il souscrit à la suggestion de dresser un bilan des interventions. Aucune évaluation n'est prévue à l'heure actuelle, mais le Secrétariat envisage la possibilité d'un examen à mi-parcours.

141. L'impact du site web dans la région n'a pas été évalué et la possibilité d'utiliser d'autres outils tels que le programme Voie du Pacifique (CPS) a été notée.

142. La représentante des États-Unis d'Amérique note que le site web a été nettement amélioré et est très agréable, convivial et instructif. S'agissant de la Conférence des Parties, elle rend hommage à l'excellent travail réalisé par l'équipe juridique du Secrétariat, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale (OMI) et les parties, pour corriger les passages des documents qui présentaient des difficultés. Elle souligne le besoin de fournir des informations détaillées sur le budget et les finances de la Convention de Nouméa, qui pourraient être très utiles à des fins de planification.

143. Le représentant de Tuvalu constate que les pays progressent à des rythmes différents dans le cadre du projet PEIN et demande si son pays pourra continuer d'en bénéficier à l'issue de la phase I.

144. Le Secrétariat indique que Tuvalu passera vraisemblablement à la phase II en 2006.

145. Le représentant de Nioué rend hommage au Secrétariat qui a clarifié plusieurs questions pour son pays, répondu rapidement à ses demandes d'information et l'a assisté concernant les autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR). Il fait savoir que son pays est intéressé par la phase I du PEIN et demande des précisions sur les modalités de financement du volet 5.3.3.

146. Le Secrétariat indique que la phase I du PEIN s'adressait aux huit États originaux d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et ne couvrait donc pas Nioué, qui n'était pas un pays ACP à l'époque. Nioué devra travailler avec la phase 2, précisément mise au point pour venir en aide aux six nouveaux pays ACP. Il ajoute que le financement du volet 5.3.3 a été reçu le mois dernier seulement.

147. Nioué prie le Secrétariat d'examiner la pertinence des directives de Bonn dans le contexte des petits États insulaires océaniques en développement.

148. Le Secrétariat indique que la proposition concerne tous les pays insulaires océaniques. Les directives de Bonn n'ont pas été adaptées à l'Océanie, mais le document est souple et permet la participation des territoires.

149. Le représentant des Fidji souligne l'importance de ces GSR, en particulier le volet 5.2 sur les « conseils et services juridiques ». Il note qu'il s'agit d'un aspect important pour les services de l'environnement de la région qui ne sont pas dotés de juristes et qui trouvent les conseils du Secrétariat très utiles. Les Fidji apprécient les conseils juridiques fournis par le Secrétariat. Il rappelle que certains pays sont dotés de leur propre législation, telle que la loi sur l'ozone qui a été appliquée avec succès lors de procès portant sur des cas de non-respect.

150. Concernant le volet 5.3, les Fidji apprécient le travail réalisé dans le cadre de la phase I du PEIN, en particulier en matière de sensibilisation à l'environnement et de partage d'information entre les ministères et les administrations. Le représentant souligne l'importance de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, et ce, à tous les niveaux, des parlementaires à la collectivité en passant par les communautés locales. C'est notamment le cas au niveau communautaire où 89 % des propriétaires des ressources sont concernés. On comprend dès lors que le succès des projets environnementaux dépend largement de l'amélioration de leur compréhension de ces questions.

151. Il fait remarquer qu'un grand nombre de campagnes de sensibilisation ont été menées mais que, selon lui, le public visé n'a pas été atteint. C'est dans ce genre de situation qu'une évaluation de l'efficacité doit être réalisée sur le champ sur les matériels, l'approche, le mode de gestion, etc. adoptés pour les campagnes.

152. La représentante de la Nouvelle-Calédonie souligne l'importance du volet 5.4. Elle ajoute que les enfants ont une meilleure conscience des enjeux écologiques et rend hommage à la CPS pour l'assistance fournie dans le cadre d'une visioconférence entre la Nouvelle-Calédonie et les Fidji, organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement 2005. Elle s'interroge quand à la possibilité de constituer un réseau de jeunes océaniques sur les enjeux écologiques.

153. Le représentant de la Nouvelle-Zélande rappelle à la Conférence que le rapport du Secrétariat concerne l'ancienne structure et qu'il travaille depuis neuf mois dans le cadre de la nouvelle approche-programme. Il ajoute que, nonobstant les demandes d'amélioration formulées par la Conférence, le Secrétariat a reçu le prestigieux Prix de Stockholm pour le projet PEIN en reconnaissance de son excellent travail dans ce domaine.

154. Le Secrétariat indique qu'il travaille avec le Réseau des jeunes océaniens pour l'environnement qui cible des écoliers dès le primaire. Il ajoute que le défi consiste à identifier les initiatives auxquelles les Membres et le CORP pourraient collaborer. La mise en place de correspondants nationaux pourrait s'avérer utile à cet égard.

155. La représentante des Îles Marshall demande si son pays figure dans la proposition de projet présentée au FEM, car elle n'a pas le souvenir de l'avoir vue avant sa soumission. Elle demande par ailleurs si cette proposition a été diffusée pour examen.

156. Le Secrétariat répond que cette proposition n'a pas fait l'objet d'une large diffusion puisqu'elle est en gestation depuis un certain temps. Elle a toutefois été examinée par un petit groupe de pays membres. Cette proposition sera vraisemblablement approuvée en même temps que celles visant les autres régions, mais la réunion de novembre 2005 pourrait fournir aux pays membres l'occasion de régler les problèmes qui persistent.

157. Le représentant de Tokelau indique que son pays a approuvé sa loi sur l'environnement et qu'il s'intéresse donc à certaines questions comme celles faisant l'objet des volets 5.2, 5.4 et 5.5.

158. Le président présente un résumé des entretiens en soulignant les principales améliorations apportées. Il rappelle que le PROE a reçu le Prix de Stockholm et s'en félicite. Il insiste sur l'importance de la formation pour renforcer les capacités des administrations nationales. Il exhorte le Secrétariat à mettre l'accent sur l'éducation environnementale et reprend à son compte les observations des représentants des Fidji et de la Nouvelle-Calédonie sur cette question. Il demande en outre au Secrétariat de préparer un bilan financier des conférences des Parties contractantes à la Convention de Nouméa.

159. Le représentant de l'Australie félicite encore une fois le Secrétariat pour son excellente présentation qui a donné lieu à un stimulant échange d'idées, notamment sur la question des priorités.

160. Le représentant de la France reprend à son compte les propos du représentant de l'Australie et fait remarquer que la qualité des présentations du Secrétariat pourrait bien inciter les Parties à se montrer encore plus exigeantes à l'avenir.

161. Il juge que ces présentations constituent un « patchwork » des activités en cours dans la région. Il mentionne à titre d'exemple les études en cours sur la gestion des déchets solides, qu'il trouve parfois difficile d'intégrer dans le cadre général du travail réalisé dans la région. Il suggère d'incorporer dans les rapports futurs une analyse « quantitative » des objectifs poursuivis et des résultats obtenus (par exemple, volume de déchets traités).

162. Il souligne qu'il est difficile de bien mesurer l'importance relative des interventions du Secrétariat du PROE et de celles des autres organisations membres du CORP dans le domaine de l'environnement. Il souhaite qu'on établisse clairement le montant total des fonds consacrés à l'environnement dans la région.

163. Le représentant de la France considère qu'il est utile que des délégations de pays océaniques participent aux réunions internationales traitant d'environnement. Il convient qu'il peut être difficile pour un pays de rester au fait de l'évolution des dossiers qui lui tiennent à cœur, surtout lorsqu'il est partie à de très nombreux accords et conventions. Ces activités occasionnent des dépenses, mais il est essentiel pour les pays de faire entendre leur voix dans les tribunes internationales et pour le PROE de mesurer l'impact de ses interventions.

164. Le représentant souhaite vivement que les activités du Secrétariat fassent l'objet d'évaluations externes indépendantes qui pourraient être réalisées sur une base périodique.

165. Le Secrétariat répond aux questions soulevées par la représentante des États-Unis d'Amérique concernant la divulgation des sources de financement des réunions des parties contractantes aux conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani. Il explique que les Membres du PROE ne sont pas tous parties à ces trois conventions, et que seules les parties contractantes ont accès aux ordres du jour et aux budgets de leurs conventions respectives. Les rapports, documents et budgets complets, y compris les rapports sur les contributions des Membres, sont présentés et approuvés à l'occasion des conférences des parties contractantes, organisées selon un cycle biennal. Les données détaillées sont divulguées lorsque les parties se réunissent. Les budgets et les contributions approuvés lors de la Conférence des Parties de l'an dernier ont été transmis aux Parties, et les chiffres des contributions reçues pour les exercices 2004 et 2005 seront communiqués aux conférences des parties de 2006. Le Secrétariat doit préparer des compilations séparées afin d'éviter tout risque de confusion avec les contributions des Membres destinées au financement des activités du Secrétariat.

166. Reprenant la parole, la représentante des États-Unis d'Amérique remercie le Secrétariat de ces explications. Elle rappelle toutefois qu'en produisant en temps utile des budgets complets, on permet aux bailleurs de calculer plus facilement les sommes qui seront dues au cours du prochain exercice. Elle ajoute que l'inclusion, chaque année, dans le rapport annuel et dans les documents de travail, des données sur les contributions des parties aux conventions serait utile aux parties pour la préparation de leurs budgets.

167. En guise de conclusion, le directeur remercie la Conférence de ses commentaires constructifs et de ses encouragements qui aideront selon lui le Secrétariat à poursuivre son œuvre.

GSR 6 – Secrétariat et services internes

168. Le Secrétariat précise que le GSR 6 regroupe entre autres la direction générale, les services internes, le personnel, les technologies de l'information et les services de bibliothèque. Il ajoute que les informations détaillées figurant dans les documents de travail n'appellent pas de commentaires particuliers. Comme les délégués ont reçu les documents il y a quelque six semaines et qu'ils les ont sans doute examinés avec soin, il les invite à formuler leurs observations et questions.

169. Le représentant de Nioué demande des précisions au Secrétariat concernant le résultat 6.1.4 et notamment si la sous-utilisation des crédits ouverts est liée au fait que le directeur ne s'est pas rendu dans tous les pays comme prévu.

170. Le Secrétariat répond que les dépenses associées aux résultats 6.1.4, 6.1.5 et 6.1.6 doivent être examinées ensemble, car elles font toutes référence aux déplacements de la direction pour assister aux conférences des Membres ou à des rencontres régionales ou internationales. Si l'on adopte cette approche globale, les dépenses réelles correspondent effectivement aux budgets prévus.

5.3 Rapports financiers

5.3.1 Rapport sur les contributions des Membres

171. Le Secrétariat présente le rapport sur les contributions des Membres et note qu'un tableau révisé faisant état des contributions reçues à ce jour vient d'être distribué. Il mentionne que le montant total des contributions impayées s'élevait à 660 008 dollars É.-U. en date du 30 juin 2005 mais qu'il a été réduit à 372 633 dollars É.-U. Le Secrétariat remercie les Membres pour leurs efforts et les encourage à verser leurs contributions impayées dans les plus brefs délais, afin de favoriser la mise en œuvre de ses activités.

172. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée indique que son pays paiera sa contribution d'ici la fin de l'exercice. Les Îles Marshall pour leur part s'attendent à verser leur contribution au début de leur nouvel exercice financier, en octobre 2005.

173. Le représentant de Kiribati exhorte les Membres qui ne l'ont pas encore fait d'acquitter leurs contributions en temps opportun, afin que le Secrétariat puisse mener ses activités d'une manière efficace.

174. Le président remercie les représentants pour leurs efforts qui ont permis de réduire sensiblement le montant des contributions impayées depuis le 30 juin 2005. Il prend note des préoccupations exprimées et exhorte les Membres qui ne l'ont pas encore fait de régler leurs contributions sans délai. Il demande enfin au Secrétariat de continuer d'adresser des rappels polis mais fermes à tous les Membres au sujet de leurs contributions.

175. La Conférence :

- i) examine le rapport et demande au Secrétariat de continuer d'adresser des rappels polis mais fermes à tous les Membres n'ayant pas versé leurs contributions ;
- ii) prend note avec préoccupation du volume des contributions impayées ; et
- iii) s'engage à verser en 2005 la totalité des contributions actuelles et des arriérés.

5.3.2 Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2004

176. En présentant les comptes annuels vérifiés pour 2004, le Secrétariat rappelle que le règlement financier exige qu'un audit soit fait chaque année des comptes de l'organisation et note que cet exercice contribue largement au respect des obligations du Secrétariat en matière de transparence et de reddition de comptes. Il mentionne l'avis sans réserve des commissaires aux comptes qui a été obtenu et qui atteste que les états financiers donnent un reflet juste et fidèle de la situation et des résultats financiers du Secrétariat pour l'exercice 2004. Le Secrétariat souligne notamment les excédents nets au titre des activités de base et des activités des programmes, excédents qui seront reportés à l'exercice 2005. Le Secrétariat offre ensuite de répondre aux questions des délégués.

177. Le président ajoute que ce document devrait être examiné conjointement avec le document de travail DT.5.3.3, qui présente l'avis des commissaires aux comptes au sujet du règlement financier modifié.

178. Le représentant de l'Australie accueille favorablement l'avis sans réserve des commissaires aux comptes et propose d'adopter les recommandations inscrites à l'ordre du jour. Il remercie le Secrétariat d'avoir ainsi donné suite à la demande formulée lors de la dernière Conférence du PROE et propose d'adopter la recommandation formulée dans ce document. L'Australie recommande enfin que l'avis du commissaire aux comptes soit inclus à l'avenir dans le rapport annuel.

179. La représentante des États-Unis d'Amérique souscrit aux propos de l'Australie. Elle relève cependant une disparité entre le document de travail DT.5.3.2/PJ.1 des états financiers et un tableau similaire inclus dans le Rapport annuel de 2004, et cite en exemple les données inscrites aux postes Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Contributions supplémentaires des É.-U. et Fonction primaire. Elle demande quel tableau est exact et combien de rapports d'audit ont été réalisés.

180. Le représentant de la France demande si le nombre de bailleurs figurant dans le rapport donne une indication du nombre de projets gérés par le PROE. Le Secrétariat confirme que des comptes distincts sont établis pour tous les projets financés par les bailleurs.

181. La représentante de la Nouvelle-Zélande s'interroge sur les excédents nets de la fonction primaire. Elle aurait souhaité que le commissaire aux comptes soit présent pour expliquer les problèmes posés par la politique en matière d'amortissement de 2003. Cependant, ce point est à nouveau passé sous silence dans les comptes de l'exercice 2004 et ce manque d'explications préoccupe la Nouvelle-Zélande qui demande des éclaircissements au Secrétariat. Elle prend note de la bonne situation financière du Secrétariat et du fonds de roulement élevé et demande comment le Secrétariat entend utiliser cet excédent budgétaire.

182. Le Secrétariat répond que l'état des recettes et des dépenses est ventilé par catégories qui correspondent aux fonctions prévues dans le règlement financier, alors que la Note 14 du DT5.3.2/PJ.1 présente les recettes et les dépenses du Secrétariat, ventilées par bailleur. De plus, dans l'état des recettes et des dépenses, les recettes au poste des activités de base incluent les fonds des bailleurs ; dans la Note 14, par contre, ces montants sont ventilés par bailleur afin de refléter le montant réel des contributions des Membres. C'est ce qui explique l'écart entre le montant total des recettes au titre des activités primaires ou de base, lequel montant est de 2,4 millions dans l'état des recettes et des dépenses, et de 1,5 million dans le DT.5.3.2/PJ.1. Il convient par ailleurs de préciser que les recettes dans ce dernier document incluent les contributions des Membres, les intérêts créditeurs, les frais d'administration, etc.

183. Revenant sur la question de l'amortissement soulevée par la Nouvelle-Zélande, le Secrétariat rappelle que celle-ci a fait l'objet de nombreuses discussions lors de la 15^e Conférence du PROE. Le traitement proposé est celui qui convient le mieux à la nature de l'organisation et qui traduit le plus fidèlement ses pratiques financières actuelles. Le Secrétariat attire l'attention sur les différences entre sa structure et son mode de fonctionnement et ceux d'un organisme privé, où l'amortissement est inscrit dans les comptes pour témoigner des intentions futures en matière de remplacement des immobilisations. Dans le cas du Secrétariat, lorsqu'il doit y avoir acquisition d'éléments d'actifs, les besoins sont énoncés dans le budget et soumis à l'approbation de la Conférence en vue de leur financement. L'inclusion de l'amortissement dans les comptes et le budget du Secrétariat fausserait les états financiers, étant donné que l'amortissement est sans effet sur la trésorerie. Le Secrétariat note en guise de conclusion que les commissaires aux comptes ont étudié et approuvé cette politique qui a également été avalisée par la direction et sanctionnée par la 15^e Conférence du PROE.

184. La représentante des États-Unis d'Amérique demande à nouveau une réponse au sujet de la disparité relevée entre le DT 5.3.2/PJ.1 et le Rapport annuel de 2004. Elle rappelle qu'elle aimerait savoir quel tableau est exact, sur quel rapport d'audit la Conférence devrait se fonder et s'il y a en fait deux rapports d'audit.

185. Le Secrétariat demande qu'on lui accorde du temps pour examiner les disparités relevées et consulter la représentante des États-Unis à leur sujet.

186. Le président résume les discussions et précise qu'il n'y a qu'un seul rapport d'audit et que les états financiers sont exacts et qu'ils doivent être maintenus. Le tableau figurant dans le Rapport annuel 2004 a été compilé séparément par le Secrétariat. Le président propose ensuite aux Membres d'adopter les états financiers vérifiés. Le fait de reporter l'examen du Rapport annuel 2004 à une séance ultérieure laisserait au Secrétariat le temps de répondre aux questions soulevées par les États-Unis. Le représentant des Tonga n'est par ailleurs pas favorable à la proposition d'adopter les recommandations, compte tenu des disparités relevées par les États-Unis. En conséquence, le président propose que l'adoption des états financiers révisés soit examinée plus tard, conjointement avec le Rapport annuel 2004.

187. Lors de l'examen ultérieur de cette question au cours de la Conférence, la représentante des États-Unis d'Amérique remercie le Secrétariat des corrections qui ont été apportées au tableau, dans la version anglaise du Rapport annuel de 2004. Elle convient que ces modifications répondent de façon satisfaisante à toutes les préoccupations qu'elle avait exprimées précédemment du fait que les contributions aux Conventions n'étaient pas clairement définies dans le tableau du document de travail 5.3.2, et elle remercie le Secrétariat d'avoir inclus un tableau supplémentaire sur ces contributions. Elle note que ce tableau permet de rappeler aux Membres leur engagement à ces importantes Conventions, dont les conférences se tiennent tous les deux ans. Elle ajoute que l'inclusion de ce tableau dans le rapport annuel pourrait améliorer la perception des contributions et aider le Secrétariat à s'acquitter de ses fonctions importantes. En conclusion, elle demande que la note de bas de page qui accompagne le nouveau tableau, pour expliquer l'inclusion des contributions des Membres aux diverses Conventions sous le poste « Bailleurs multiples », soit également incluse dans le document de travail 5.3.2 (pièce jointe 1), et que le nouveau tableau soit inclus dans ce document de travail dont il constituerait la pièce jointe 2.

188. Le représentant de l’Australie appuie les observations des États-Unis d’Amérique. Il remercie le Secrétariat pour son rapport annuel qui décrit bien ses réalisations. Il suggère ensuite que les acronymes XB et XXB, qui qualifient les sources de financement de son pays et celles de la Nouvelle-Zélande, soient clairement définis. Il précise ainsi que XB signifie le financement extrabudgétaire et représente la contribution annuelle fixe de l’Australie, alors que XXB qualifie le financement extra-extrabudgétaire et s’entend des autres sommes versées pour le financement de projets divers, comme celui sur les polluants organiques persistants dans les pays insulaires océaniques. Enfin, il réitère sa suggestion concernant l’inclusion du rapport des commissaires aux comptes dans le rapport annuel.

189. Le représentant des Tonga remercie le Secrétariat de ces précisions et rappelle qu’il avait émis des réserves au sujet de l’adoption du rapport en raison de l’anomalie relevée dans les états financiers. Maintenant que les données ont été clarifiées, il approuve les recommandations de ce document de travail.

190. Le représentant du Samoa ne s’oppose pas à l’adoption du document de travail, mais suggère que l’exposé du directeur soit également inclus dans le rapport annuel. Cet exposé pourrait traiter des relations avec les bailleurs, des questions de dotation en effectifs et des problèmes auxquels se heurte le Secrétariat, et présenter un aperçu général des progrès réalisés par le Secrétariat depuis la fin de l’exercice à l’étude.

191. Le président résume les interventions et propose l’adoption des états financiers vérifiés et du rapport des commissaires aux comptes.

192. La Conférence adopte les états financiers vérifiés et le rapport des commissaires aux comptes.

5.3.3 Avis des commissaires aux comptes concernant le règlement financier révisé

193. La Conférence prend acte de l’avis des commissaires aux comptes et approuve les amendements au nouveau règlement financier proposés au paragraphe 5 du document DT.5.3.3, à savoir la suppression des mots « ...et afin d’éviter le besoin de constituer des provisions pour dépréciation » à l’Article 27 b) et l’ajout des mots « et aucune dotation aux amortissements n’est prévue pour les immobilisations » à l’Article 28.

5(a).1 Analyse des données annuelles des marchés de référence pour les cadres professionnels

194. Le Secrétariat présente le document de travail sur la rémunération des cadres professionnels et les recommandations qui se dégagent de cette analyse ; il mentionne la difficulté qu'ont les organisations membres du CORP à recruter du personnel et à le maintenir en poste et il souligne la nécessité d'offrir des conditions concurrentielles avec des marchés semblables. Les organisations du CORP vont toutes soumettre à leurs conseils respectifs les recommandations formulées par le groupe de travail et la réunion des dirigeants du CORP de cette année et conviennent de recommander à ces conseils d'adopter les augmentations de traitements calculées en fonction de la moyenne des trois marchés de référence étudiés, en l'occurrence l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Fidji. Le Secrétariat remercie le Secrétariat du Forum pour son aide et notamment la traduction en français du rapport de l'examineur destiné au Secrétariat.

195. Le Secrétariat présente le document de travail 5(a)1 et recommande que la Conférence approuve les ajustements de salaire proposés pour les cadres professionnels ; ces hausses seraient absorbées par le Secrétariat grâce à des gains d'efficacité et de productivité réalisés sans nuire à la mise en œuvre des programmes ni augmenter les contributions des Membres.

196. La représentante de la Nouvelle-Zélande approuve la recommandation d'une augmentation des traitements financée grâce aux économies réalisées mais note qu'il faudra probablement envisager à l'avenir de relever les contributions des Membres ou de réduire les programmes. Si tel est le cas, cette décision devra être prise en se fondant sur une évaluation des ressources nécessaires à l'exécution des programmes.

197. Le président résume les débats et note que la Conférence approuve les recommandations.

198. La Conférence approuve :

- i) l'ajustement des traitements des cadres professionnels proposé au paragraphe 5 du document DT 5(a)1 (5,1 % pour les classes H et I, 7,3 % pour la classe J, 10,6 % pour la classe K, 10,3 % pour la classe L et 9,4 % pour la classe M) à compter du 1^{er} janvier 2006 ; et
- ii) que le coût de ces augmentations soit absorbé par le Secrétariat grâce à des gains de productivité sans toutefois compromettre la bonne exécution des programmes destinés aux pays et territoires océaniques ni augmenter les contributions volontaires des Membres.

5(a).2 Indemnités de logement et d'éducation

199. Le Secrétariat présente le rapport du groupe de travail du CORP. Il attire l'attention sur ses 19 recommandations et sollicite l'approbation de la Conférence.

200. La Conférence adopte les recommandations du Secrétariat, énoncées en détail à l'Annexe 7.

Point 6 de l'ordre du jour : Conventions régionales

6.1 Décisions de la Conférence des plénipotentiaires

201. Le président invite le représentant du Samoa, qui a assuré la présidence de la Conférence des plénipotentiaires, à résumer les débats de la réunion du lundi 12 septembre 2005.

202. Celui-ci présente un historique de la Conférence et décrit les principaux points examinés par les Parties présentes : Australie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Samoa.

203. Le représentant du Samoa rappelle qu'un groupe de travail a été constitué lors de la dernière Conférence des plénipotentiaires pour amender le protocole existant sur l'immersion des déchets et élaborer deux nouveaux protocoles à partir du Protocole de Nouméa sur les interventions d'urgence, afin de les harmoniser à deux accords internationaux correspondants.

204. Il ajoute que la Conférence a examiné et approuvé « en principe » et par consensus :

- i) Une version amendée du « *Protocole sur la prévention de la pollution de la région Pacifique résultant de l'immersion de déchets* » ;
- ii) Un nouveau « *Protocole sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures* » ;
- iii) Un nouveau « *Protocole sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses* ».

205. Il précise que le Protocole amendé et les deux nouveaux Protocoles seront diffusés à l'avance à toutes les Parties en vue de leurs adoption et signature officielles à la prochaine Conférence des plénipotentiaires, qui se tiendra parallèlement à la 8^e Conférence des Parties en 2006.

206. Le président du PROE rappelle à la Conférence les points abordés lors de la réunion de lundi et remercie les Parties de leur concours. Il ajoute que les procédures relatives à l'adoption des modifications apportées au Protocole existant et aux deux nouveaux Protocoles doivent être examinées par les administrations de chaque Partie.

207. La Conférence du PROE prend acte des décisions de la Conférence des plénipotentiaires.

**Point 7 de l'ordre du jour : Programme de travail et budget
pour 2006**

7.1 Questions relatives au programme Écosystèmes océaniques

7.1.1 Programme de travail sur la diversité biologique des îles

208. Le Secrétariat attire l'attention des Membres sur cet important nouveau programme de travail. Ce point de l'ordre du jour et le document qui l'accompagne ont pour objet d'informer la Conférence sur le Programme de travail sur la diversité biologique des îles mené dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en vue d'obtenir son appui et de veiller à ce qu'il soit approuvé à la 8^e Conférence des Parties en mars 2006.

209. Le soutien de la Conférence à une demande devant être soumise à la CDB concernant l'organisation d'une manifestation parallèle permettra à la région de se rendre à la Conférence des Parties avec un programme de travail en conformité avec les Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB). Dans la mesure du possible, un financement spécifique sera accordé pour aider les pays à assister à la CDB. Une manifestation parallèle est prévue pour la réunion de l'année prochaine afin d'attirer l'attention sur l'engagement de la région et sa volonté de mettre en œuvre ce Programme de travail. Une réunion préparatoire à la Conférence des Parties sera organisée au début de l'année prochaine.

210. Le président salue cette initiative au vu de la large place accordée aux espèces menacées et envahissantes, en particulier lors des débats de la veille, et invite les Membres à exprimer leurs vues.

211. Le représentant de Kiribati remercie le Secrétariat d'avoir contribué à l'élaboration du Programme de travail et d'avoir fait le point sur les rapports de la CDB. Il prie instamment le PROE de diffuser tous les rapports préparés au nom des pays insulaires océaniques pour recueillir leurs observations avant de les envoyer au Secrétariat de la CDB ou d'autres conventions internationales connexes.

212. Le représentant de la Nouvelle-Zélande se déclare fort intéressé par cette question en raison de l'importance qu'elle revêt pour son pays et ses efforts de conservation. Il remercie le Secrétariat pour l'assistance fournie dans le cadre de la Table ronde et des réunions préparatoires qui ont fortement contribué à l'élaboration du Programme de travail, lequel fournit un cadre très utile aux activités sur la biodiversité insulaire. La présence de l'Océanie à la 10^e session de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques a été particulièrement appréciée et il rend hommage au Secrétariat au sujet du Programme de travail.

213. Le représentant du Samoa remercie le Secrétariat d'avoir organisé un atelier à Alotau en vue d'examiner comment adapter au mieux le Programme de travail à la situation régionale. Il remercie les Palaos, les Îles Cook et la Nouvelle-Zélande qui ont représenté la région au sein du groupe de travail ad hoc. Il concède que des améliorations sont nécessaires dans plusieurs domaines, espère pouvoir les soumettre à la Conférence des Parties et encourage une vaste représentation à cette Conférence, afin de maximiser l'attention accordée au Programme de travail. Il s'agit d'une occasion d'influencer sensiblement la manière dont cette question sera présentée à la Conférence des Parties. Le Samoa appuie les recommandations du document et encourage le Secrétariat à obtenir les fonds qui permettront aux pays insulaires océaniques d'y participer.

214. Le représentant de la France remarque que le document est bien structuré et contient de bonnes recommandations, dont la dernière revêt un caractère essentiel. Il rend compte de la conférence « Biodiversité : science et gouvernance » organisée à Paris début 2005, dont les conclusions ont suggéré la création d'un mécanisme scientifique propre à éclairer les décisions politiques. Un comité chargé d'étudier ce mécanisme a été créé en juillet 2005 et son pays tiendra le PROE informé de ses travaux. La France organisera en janvier 2006 un atelier sur l'accès aux ressources génétiques. Cet atelier revêt une grande importance dans la perspective de la prochaine COP de la CDB. Il indique que les préoccupations de la région pourront être relayées par le Secrétariat. Le PROE sera informé des conclusions de l'atelier.

215. Le représentant de l'Australie appuie vigoureusement le Programme de travail, qui met en relief les problèmes rencontrés par les petites îles en matière de biodiversité. De nombreuses questions doivent être examinées, dont les programmes existant à l'échelon national et la possibilité qu'ils soient reformulés dans le cadre du Programme de travail. Les points chauds doivent également être pris en compte. Le financement du projet sur le patrimoine naturel régional pourrait être réorienté. Conscient des courts délais disponibles, il se demande où en sont les préparatifs en vue de la 8^e Conférence des Parties. Il se déclare prêt à travailler étroitement avec le Secrétariat en vue de cette réunion.

216. Le représentant de Vanuatu appuie la proposition. Il remarque que le Programme de travail se concentre plus sur les domaines thématiques couverts par la CDB. Il serait bon d'étudier les liens entre les politiques et projets à l'échelon régional et leur mise en œuvre à l'échelon national, en raison des décalages perçus dans ce domaine. Il se demande comment aborder concrètement la question du déclin de la biodiversité et veiller à l'efficacité de nos efforts.

217. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée évoque la réduction de 10 % du déclin de la biodiversité visée d'ici 2010. Selon lui, l'expérience indique que ce délai est irréaliste : il a par exemple fallu attendre 7 ans pour que son pays crée sa première zone protégée. Rares sont les îles à être signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Seuls 5 % de la biodiversité de son pays sont encore intacts et il est à craindre que le commerce illégal pratiqué par ses voisins qui ne l'ont pas encore ratifiée contribue à l'épuisement des stocks de certaines espèces. Il prie donc ses voisins d'adhérer à la CITES afin de contribuer à la réalisation de l'objectif fixé pour 2010.

218. Le représentant des Samoa américaines mentionne les échanges sur la préservation de la biodiversité qui ont été favorisés par le programme du Service des parcs nationaux des États-Unis et qui ont permis de gérer efficacement les récifs coralliens, les sols et les espèces menacées de son pays. Ce programme pourrait être utile à d'autres îles du Pacifique et il se réjouit à la perspective de collaborer étroitement avec ses confrères sur les questions de biodiversité. Il offre par ailleurs de mettre sa longue expérience en matière de contrôle au service des autres pays et territoires océaniques.

219. Le représentant de Nioué salue et appuie le travail réalisé par le groupe technique ad hoc à Alotau. Il suggère de se concentrer sur les objectifs du plan de travail sur la biodiversité, notant toutefois que l'échéance de 2010 est trop ambitieuse. Cette échéance ne donne aucune indication quant aux moyens de l'atteindre et des travaux complémentaires sont donc nécessaires.

220. La représentante de la Nouvelle-Calédonie signale que les collectivités ont élaboré un plan d'action pour la conservation de la biodiversité en contribuant à la stratégie française, qui a des objectifs semblables. Ce plan d'action simplifié est cité à la page 28 du document de travail.

221. Le représentant des Fidji souligne l'importance des rapports PANSB qui sont très complets et comprennent un inventaire national des ressources biologiques, des activités requises et de l'engagement des parties prenantes en faveur de la protection de la biodiversité. Sans coordination effective, il est possible que des activités identiques soient réalisées par plusieurs organisations. Les PANSB permettent de garantir la bonne affectation des ressources limitées dont elles disposent. C'est donc avec plaisir qu'il note que le Programme de travail repose sur les PANSB.

222. Le président conclut que le Programme de travail sur la diversité biologique des îles et ses recommandations recueillent un large consensus. Il rappelle le besoin d'assister les pays et territoires insulaires océaniques et rend hommage à l'Australie pour son offre à cet égard. Il convient d'étudier les décalages entre les plans et accords et les activités menées sur le terrain. Il encourage enfin tous les Membres à ratifier la CITES dans le but de protéger la biodiversité.

223. La Conférence :
- i) adopte l'approche proposée par le Secrétariat pour appuyer la poursuite de l'élaboration du Programme de travail sur la biodiversité insulaire, ainsi que sa stratégie pour la mise en œuvre de ce programme ;
 - ii) prend acte de la prochaine rencontre océanienne préparatoire à la CDB et de la COP, qui offrent la possibilité de participer à la poursuite de l'élaboration du Programme de travail sur la biodiversité insulaire ;
 - iii) reconnaît que la biodiversité est un élément fondamental du bien-être des îles, ainsi que des modes de vie et moyens de subsistance productifs, et que le taux de disparition des espèces dans le Pacifique est actuellement parmi les plus élevés au monde ;
 - iv) appuie le bien-fondé du nouveau Programme de travail sur la biodiversité insulaire proposé et à en reconnaître l'importance dans l'atteinte de l'objectif océanien, qui est de réduire sensiblement le taux de disparition de la biodiversité.

7.1.2 Projet des eaux internationales

224. Le Secrétariat décrit brièvement le document en soulignant que le Projet des eaux internationales prendra fin l'an prochain. Il invite les participants à poser des questions ou à formuler des commentaires.

225. La représentante des États-Unis d'Amérique souligne que le projet comporte deux volets et demande de quelle manière ils se complètent. Le Secrétariat explique qu'il s'agit en fait de deux projets passablement différents, qui font l'objet d'un dialogue entre les agences responsables de leur mise en œuvre.

226. La représentante de Nioué prend acte de la fin prochaine du projet et demande si on a essayé de le prolonger. Elle pense que les pays auront du mal à poursuivre seuls l'excellent travail en cours, et que les acquis du projet pourraient bien être perdus s'il s'avère impossible d'en prolonger la durée. Les projets pilotes ont donné d'excellents résultats et devraient être repris ailleurs.

227. Le Secrétariat répond qu'il a mis au point l'ébauche d'une stratégie de réplification dont il compte achever la version définitive en 2006. Il encourage par ailleurs les coordonnateurs nationaux à répéter l'expérience ailleurs.

228. Le représentant des Tonga félicite le Secrétariat au sujet de la gestion du programme. Il indique que son pays compte parmi les bénéficiaires du projet et que les résultats obtenus sont extrêmement satisfaisants. Il appuie vigoureusement la recommandation.

229. Le représentant du Samoa demande quelle devrait être à présent la marche à suivre, et ce qu'il conviendrait de faire après l'examen final des résultats du projet. Il ajoute que depuis sa mise en œuvre, en 1997, le projet a permis d'accomplir un travail considérable et a été riche d'enseignements. Que faire maintenant qu'il tire à sa fin ? D'autres options de financement ou d'intégration ont-elles été explorées ? La gestion des déchets et des eaux sont des enjeux fondamentaux concernant tant les pouvoirs publics que les collectivités. La recherche de nouveaux financements ne suffira pas. Il soulève la question de la microgestion qui risque d'occulter des problèmes plus urgents. L'un des principaux objectifs du projet consistait à encourager la participation des pouvoirs publics. Comment y est-on arrivé et qu'avons-nous appris de ce fructueux projet ?

230. Le Secrétariat partage ce point de vue et insiste sur la nécessité d'achever l'établissement des rapports nationaux avant la fin de 2006, en dressant un bilan des acquis du projet. Les services du PROE s'inspirent largement des trois volets du projet — par exemple, pour l'élaboration de stratégies de gestion des déchets. La portée du projet a été mieux définie, avec le temps, et les collectivités locales ont mis au point des indicateurs pour l'évaluation des résultats. On s'est toujours efforcé d'influer sur le travail accompli à l'échelle nationale. Les travaux d'évaluation économique ont donné d'excellents résultats, en particulier aux Îles Cook.

231. Le représentant des États fédérés de Micronésie signale que son pays participe au projet ; il demande une plus grande souplesse dans l'utilisation des fonds. Lors de la dernière évaluation, on avait laissé entendre que le projet pourrait être prolongé, mais on a appris plus tard que les fonds avaient été attribués à la SOPAC. Le représentant souhaite que les organisations du CORP collaborent à l'avenir pour promouvoir le prolongement des projets en cours et éviter ainsi d'avoir à en élaborer de nouveaux à partir de zéro.

232. La représentante des Îles Marshall fait part de son appréciation concernant les outils destinés aux coordonnateurs de programmes présentée sur le site Web. Elle réitère ses propos de la veille concernant le Projet des eaux internationales et reprend à son compte les commentaires du représentant du Samoa sur la microgestion. Elle se dit impatiente de résoudre certaines de ces questions aux plus hauts niveaux avant de quitter le Samoa.

233. L'existence de deux volets distincts du Projet des eaux internationales a engendré une certaine confusion au chapitre de la collaboration au niveau national. La représentante recommande donc qu'à l'avenir, les projets régionaux se limitent à un seul volet.

234. Le Secrétariat est déçu de ne pas avoir été en mesure de régler le problème de la portée du plan de travail et des indicateurs mis au point l'an dernier, ce qui fait que l'audit initial réalisé par les Îles Marshall n'a pas satisfait aux exigences du PNUD. C'est la raison pour laquelle les fonds n'ont pas été décaissés. Le Secrétariat a retenu, au nom des Îles Marshall, les services d'un spécialiste qui procédera à l'audit requis afin de permettre le décaissement des fonds le plus rapidement possible.

235. Le représentant de Vanuatu annonce que le Projet des eaux internationales fonctionne très bien dans son pays. Il déplore toutefois le fait que de nombreux projets pilotes aient été lancés dans la région et souhaite que les nouveaux projets puissent en tirer des enseignements utiles. Il suggère de mettre l'accent, pour la dernière année du projet, sur l'élaboration, avec l'équipe nationale, d'une stratégie de transition qui permettra aux pays participants de définir clairement la voie à suivre. Les projets ne devraient pas être exécutés de manière isolée mais plutôt correspondre aux priorités et programmes nationaux. Il considère que la coordination régionale aurait besoin d'être renforcée. Le projet de la SOPAC pourrait selon lui tirer les enseignements du Projet des eaux internationales, et le PROE et la SOPAC devraient conjuguer leurs efforts pour en optimiser la valeur. Il rappelle que la stratégie transitoire du Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS) a été élaborée à la dernière minute, et il souhaite éviter une répétition de cette erreur avec le Projet des eaux internationales.

236. Répondant aux préoccupations concernant la microgestion, le directeur explique que le projet devait se conformer à un certain nombre de conditions et critères et notamment aux exigences internationales du PNUD. Il prend toutefois bonne note des commentaires exprimés et promet que le Secrétariat s'efforcera, dans toute la mesure du possible, d'appliquer avec souplesse les règles sur le financement. Il souhaite la bienvenue au directeur adjoint de la SOPAC et lui demande d'expliquer quels sont selon lui les liens qui unissent les deux projets et de quelle manière la SOPAC fait fond sur les enseignements du Projet des eaux internationales.

237. Le directeur adjoint de la SOPAC indique qu'il est difficile pour lui de répondre à ces questions. Le nouveau projet de la SOPAC a pour objectif d'appliquer le concept de gestion intégrée des ressources hydriques à la mise en œuvre d'un plan d'action océanien sur l'eau qui est toujours en voie d'élaboration et qui fait l'objet de consultations avec les intervenants, y compris le PROE.

238. Le représentant des Fidji relève des similitudes entre les travaux réalisés dans le cadre du Projet des eaux internationales au Samoa et aux Îles Cook et le projet d'adaptation aux changements climatiques financé par le Canada. Ce dernier met lui aussi l'accent sur les problèmes de captage, de stockage et d'adduction d'eau aux collectivités. Il serait peut-être possible d'établir des liens entre les deux projets, mais il faudrait pour cela pouvoir compter sur un apport de ressources régionales. Le projet a reçu les demandes de 400 villages fidjiens ; 399 sites potentiels sont toujours en attente et les autorités fidjiennes cherchent donc des moyens de tirer parti des leçons apprises. On a mis l'accent dans ce pays sur l'élaboration d'une stratégie de gestion des déchets.

239. Le représentant des Samoa américaines formule des observations sur la gestion intégrée des bassins hydrographiques, un problème critique auquel le gouvernement de son pays et l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) attachent beaucoup d'importance. On s'intéresse notamment à la gestion des eaux usées et des effluents de porcheries (la leptospirose est une maladie commune dans les îles tropicales). La protection de la qualité de l'eau potable s'appuie sur l'application de la loi et sur la sensibilisation du public. Les Samoa américaines appliquent un programme rigoureux de protection des bassins hydrographiques (avec le concours des services d'hygiène publique, de l'American Samoa Power Authority et de l'EPA). L'eau utilisée provient de sources souterraines dans une proportion pouvant atteindre jusqu'à 90 % ; l'utilisation des eaux de surface est désormais interdite. Le gouvernement devrait s'attaquer en priorité à la conservation, au contrôle et à la gestion des ressources hydriques.

240. La représentante des Îles Marshall reprend à son compte les propos du directeur du Secrétariat ayant trait aux limites imposées par les règles et les contraintes propres à des projets particuliers. Elle assure par ailleurs qu'elle comprend les politiques et les procédures du PNUD ayant trait à la gestion des projets et réitère à ce propos les commentaires du représentant des États fédérés de Micronésie. Elle réclame plus de temps pour terminer le travail ou pour trouver un moyen de réviser l'échéancier d'exécution des actions prioritaires et de dépense des fonds. S'agissant des problèmes d'audit, elle aurait souhaité en être informée plus tôt.

241. Le président prend acte du rapport et se dit déçu de voir le programme tirer à sa fin. Il se dit préoccupé par les mécanismes mis en place pour assurer une liaison entre les nombreux projets en cours dans ce domaine. Il conviendrait d'insister sur la réduction des répétitions inutiles, sur les complémentarités des projets et sur les moyens de partager l'information le plus efficacement possible.

242. La Conférence prend note du rapport de situation et des dispositions provisoires concernant l'évaluation finale du projet.

7.1.3 Ratification du Cadre d'action stratégique intégrée de la Politique régionale de la mer pour les îles du Pacifique et activités menées par le PROE en lien avec cette Politique

243. Le Secrétariat indique que le document d'information a pour but de décrire les activités s'inscrivant dans le Cadre d'action stratégique intégrée de la Politique régionale de la mer pour les îles du Pacifique (PIROP). La PIROP se veut un outil pour guider la collaboration régionale en vue d'améliorer la gouvernance des océans à l'échelle régionale. Le CORP souhaite établir un modèle pour l'établissement des rapports. Le Secrétariat note que ce projet est toujours en cours d'élaboration et que le CORP propose d'apporter une aide aux pays pour favoriser l'avancement de leurs initiatives dans ce domaine.

244. Le Secrétariat rend compte de la réunion organisée par le groupe de travail sur le milieu marin, sur le *Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles*. Le Comité directeur a reçu des fonds du FEM pour la mise en œuvre de son programme de travail. Le Secrétariat ajoute que le groupe de travail sur le milieu marin du CORP assure la liaison auprès du Comité directeur du Forum mondial sur les océans, afin de proposer une liste des participants pour une conférence des gestionnaires qui se tiendra en septembre 2005.

245. Le représentant de la Nouvelle-Zélande manifeste son intention d'appuyer le Cadre d'action mais note que le libellé est imprécis en ce qui a trait au mécanisme de production de rapports. Ainsi, bien qu'il reconnaisse l'importance d'éviter la répétition des rapports, il ne comprend pas vraiment comment le cadre d'action est lié au programme stratégique du PROE et estime que des éclaircissements s'imposent.

246. Le Secrétariat indique que la production de rapports dans le cadre de la PIROP se fait au niveau régional, alors que les rapports du PROE ne portent que sur les objectifs stratégiques de son programme.

247. La Nouvelle-Zélande propose de reformuler le libellé de la première recommandation, en indiquant « un des mécanismes », ou de conserver le libellé actuel en y ajoutant une explication supplémentaire. Le président appuie la recommandation visant à modifier le libellé.

248. Le représentant de Vanuatu accueille favorablement l'initiative et estime que la Politique propose une meilleure approche pour l'établissement d'un cadre régional devant guider la mise en œuvre des politiques par tous les Membres. Vanuatu appuie résolument les recommandations du Secrétariat et il encourage les Membres à demander aux organisations du CORP d'adopter la même approche, pour favoriser une rationalisation des modalités du programme.

249. Le représentant de Nioué déclare n'avoir jamais entendu parler de la politique de la mer et souhaite en apprendre davantage à ce sujet.

250. Le représentant de l'Australie abonde dans le sens de la Nouvelle-Zélande et suggère de renforcer la politique en y greffant des plans d'action. Il ajoute qu'elle constitue une importante initiative de partenariat du Sommet mondial sur le développement durable et encourage les Membres à y donner suite.

251. Le représentant des États fédérés de Micronésie appuie les recommandations et se réjouit à l'idée d'obtenir une aide du Secrétariat pour l'élaboration d'une politique nationale de gouvernance des océans.

252. Après avoir résumé les discussions, le président déclare que la Conférence approuve les recommandations, sous réserve des modifications proposées par la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

253. La Conférence :

- i) avalise le Cadre d'action stratégique intégrée de la PIROP en tant que mécanisme utilisé par le PROE pour rendre compte des activités et des actions reliées aux océans et aux zones côtières ;
- ii) prend note que ce mécanisme se veut un complément aux rapports préparés par le PROE [Secrétariat] sur ses programmes stratégiques ;
- iii) prend note que la production de ces rapports devrait s'accompagner d'actions contribuant à la mise en œuvre des autres principes directeurs de la PIROP ;
- iv) appuie l'intention du PROE d'intégrer la production de rapports sur les activités qui appuient la PIROP à des systèmes intégrés de suivi et de rapports sur l'état de l'environnement dans le Pacifique ;
- v) prend note du Cadre d'action stratégique intégrée en tant que mécanisme de promotion de la mise en œuvre de la PIROP ; et
- vi) prend acte du rapport du Secrétariat sur les activités entreprises dans le cadre de ses programmes stratégiques concernant le Cadre d'action stratégique intégrée.

7.1.4 Collaboration entre les secrétariats du PROE et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices afin d'assister les pays et territoires océaniques sur les questions relatives aux mammifères marins

254. Le Secrétariat indique que ce point a pour objet d'informer les Membres sur la collaboration entre le PROE et Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et de décrire le processus de consultation et d'élaboration du mémorandum d'accord en rappelant que la date limite de soumission des observations a été repoussée au 30 octobre 2005.

255. Le Secrétariat attire l'attention sur les collaborations potentielles ou les accords régionaux sur les tortues marines et les dugongs et l'élaboration d'un mémorandum d'accord avec l'Australie sur les dugongs. Il décrit les activités menées en vue de l'Année de la tortue de mer et en profite pour attirer l'attention sur les travaux réalisés dans ce domaine. Le Secrétariat a également constitué un comité spécial et prépare actuellement des activités et une proposition conceptuelle pour faire avancer ce programme.

256. Le représentant du Samoa rend hommage au travail réalisé par le Secrétariat et le groupe de travail dans ce domaine, notamment sur le mémorandum d'accord. Il s'agit d'une bonne occasion pour l'Océanie de collaborer avec le Secrétariat de la CMS. Le Samoa appuie sans réserve la proposition du Secrétariat concernant l'Année de la tortue de mer et propose qu'elle adopte le slogan « Poisson sacré ».

257. La représentante des États-Unis d'Amérique rappelle que la tortue est un important animal marin et salue le travail de collaboration mené par le Secrétariat, George Balazs et le Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental (États-Unis). Elle félicite le groupe de travail qui a élaboré le mémorandum d'accord et rappelle qu'il convient de soumettre ce document à l'examen des autorités compétentes du gouvernement des États-Unis d'Amérique. Elle communiquera ses observations au Secrétariat lorsque cet examen sera terminé.

258. Le représentant de la Nouvelle-Zélande rend hommage au Samoa pour le rôle qu'il a joué dans l'élaboration du mémorandum d'accord et encourage son approbation. Il déclare que cet instrument permettra de catalyser les efforts menés par la région pour protéger les cétacés et souligne le potentiel que leur conservation représente pour l'Océanie (tourisme associé aux dauphins et baleines). L'approbation du mémorandum d'accord se traduira par des actions régionales dans ce domaine et permettra au Samoa de se doter de son propre plan d'action. Son pays aimerait que le Samoa se charge de l'exposé qui sera présenté à la 8^e Conférence des Parties à la CMS.

259. Le représentant de l’Australie souscrit pleinement aux propos de la Nouvelle-Zélande et se prononce en faveur du mémorandum d’accord. Il attend avec intérêt les résultats du plan d’action et approuve l’élaboration de principes directeurs en matière d’observation des baleines afin d’encourager le tourisme durable. Il appuie les activités menées par le Secrétariat de la CMS et se déclare prêt à travailler avec le Samoa et la Nouvelle-Zélande.

260. Le représentant de la France appuie le mémorandum d’accord, souscrit aux propos de la Nouvelle-Zélande et déclare que la France sera en mesure de signer cet instrument.

261. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée rend hommage au Samoa qui a pris l’initiative d’élaborer le mémorandum d’accord. Son pays est en train de l’examiner et soumettra ses observations au Secrétariat fin septembre début octobre. Il remercie le Secrétariat d’avoir financé le premier forum mélanésien sur les tortues à Gizo, et d’y avoir participé, et propose que lui soit attribué un prix en reconnaissance du rôle qu’il a joué dans cette région.

262. Il annonce une conférence qui se tiendra en octobre et au cours de laquelle la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l’Indonésie et les Îles Salomon signeront une déclaration non juridiquement contraignante et prendront des mesures pour protéger les tortues-luths. Il invite le Secrétariat à y participer et remercie les bailleurs qui contribuent à la coordination de cette manifestation. Il propose que d’autres pays élaborent un dispositif semblable. La Papouasie-Nouvelle-Guinée recommande qu’il soit promu par le Secrétariat.

263. La représentante de la Nouvelle-Calédonie décrit les activités menées et ajoute que les tortues sont considérées comme des cadeaux échangés lors de cérémonies coutumières (de même que les dugongs). Alors que la pêche reste autorisée une partie de l’année malgré la surexploitation constatée parfois, elle estime que leur conservation à long terme nécessitera des campagnes de sensibilisation et une collaboration avec les communautés. La Nouvelle-Calédonie se mobilise pour que la pêche abusive soit sanctionnée afin de promouvoir la conservation des tortues.

264. Le représentant de Tuvalu rend hommage au travail entrepris par le Secrétariat, notamment dans le cadre du groupe de rédaction du mémorandum d’accord. Ses observations seront communiquées dans les délais prescrits. Tuvalu a élaboré une proposition de projet sur les cétacés avec le Fonds international pour la défense des animaux et travaillera avec la Nouvelle-Zélande à des projets semblables.

265. Le président invite le Secrétariat de la CMS à formuler des commentaires.

266. Le secrétaire exécutif de la CMS, Monsieur Robert Hepworth, déclare que les réactions suscitées par le projet d'accord sont très encourageantes et traduisent d'une manière tangible la collaboration entre la CMS et le Secrétariat. Il espère que le texte de l'accord définitif sera achevé fin 2005. Les deux organisations poursuivront leur collaboration et concluront un accord officiel de partenariat. Une collaboration étroite avec le Secrétariat pourrait conduire à la conclusion d'accords similaires sur les tortues, les dugongs et les oiseaux. M. Hepworth remercie le Samoa d'avoir organisé la réunion du groupe de travail sur le protocole d'accord et prend bonne note des commentaires formulés par le représentant de l'Australie. Il espère que le texte définitif sera ouvert à la signature d'ici la fin 2005. Il souhaite savoir si les représentants jugent que les dugongs et les tortues seraient mieux protégés par une extension de la portée du protocole d'accord avec la région de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (IOSEA) ou par la conclusion d'un nouvel accord particulier à la région. Le Secrétariat a déjà commencé à se pencher sur cette question.

267. Le secrétaire exécutif remercie les bailleurs qui ont permis la poursuite des travaux sur les cétacés et, peut-être, sur d'autres espèces, et remercie également la Nouvelle-Zélande d'avoir accepté de financer un poste de Chargé de projet — Espèces marines au sein du Secrétariat. Il ajoute que la France a laissé savoir qu'elle donnerait son appui à la signature de l'accord sur les cétacés dans le Pacifique.

268. Le niveau d'activités menées par la CMS dans la région Pacifique dépendra comme ailleurs du refinancement de la convention par les Parties pour compenser la baisse du dollar par rapport à l'euro, qui nécessiterait une augmentation de 50 % des cotisations. Ce coût en termes absolus est toutefois modeste et les cotisations des Parties à la CMS ou des Parties potentielles des petits États insulaires océaniques s'élèveraient à moins de 100 dollars É.-U. par an selon le barème de l'ONU. Il se félicite de l'intérêt manifesté pour l'Année internationale de la tortue de mer et annonce que 2007 pourrait devenir l'Année des dauphins.

269. La Conférence :

- i) approuve le processus mené à ce jour par le PROE et la CMS en vue de l'élaboration d'un mémorandum d'accord pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la région des îles du Pacifique ;
- ii) accepte de soumettre ses observations officielles sur le mémorandum d'accord avant la date limite du 30 octobre 2005 ;
- iii) demande au Secrétariat de faire avancer les dispositifs régionaux sur les dugongs et les tortues marines, notamment sous les auspices de la CMS ; et
- iv) prend acte des progrès réalisés concernant l'Année de la tortue de mer (2006).

7.1.5 Résultats du Programme pour la conservation de l'avifaune et de l'examen de la stratégie régionale

270. Le Secrétariat décrit les résultats de la deuxième conférence sur le programme et la stratégie de conservation de l'avifaune tenue récemment, et demande aux participants d'approuver la démarche proposée en présentant une « déclaration » jointe au document.

271. Le Secrétariat décrit d'une manière plus détaillée les résultats du Programme pour la conservation de l'avifaune et de l'examen de la stratégie régionale, en insistant sur les conclusions d'une réunion tenue à Suva. Cette réunion, à laquelle participaient le partenariat régional de BirdLife International et les pays membres du PROE, a débouché sur la Déclaration de Suva. Elle a offert à ses participants une occasion unique de promouvoir la collaboration entre les ONG et les pays insulaires océaniques dans le domaine important de la conservation de l'avifaune.

272. Les représentants de la Polynésie française, des Fidji, du Samoa, de la Nouvelle-Calédonie, de Vanuatu et des Îles Cook appuient vigoureusement la Déclaration de Suva et les recommandations y afférentes. La représentante des Îles Marshall demande toutefois à la Conférence de noter qu'elle n'a pas eu le temps d'étudier le document et qu'elle n'est donc pas en mesure de l'approuver. Les représentants des États-Unis d'Amérique et de l'Australie suggèrent que la Conférence, au lieu d'approuver officiellement la résolution, se donne le temps de la réflexion en indiquant simplement qu'elle en prend acte.

273. Le représentant de la Polynésie française décrit les efforts de collaboration déployés par son territoire et les Îles Cook dans le cadre du projet de réintroduction du lori de Rimatara à Atiu (Îles Cook). Le représentant des Îles Cook déclare que le projet de rétablissement du kakerori a été couronné de succès.

274. Les deux représentants souhaitent qu'on envisage de consacrer des fonds à la mise en place d'autres projets de collaboration entre les pays membres pour la protection de l'avifaune. Ils remercient les participants aux projets précités, dont notamment le Secrétariat et Birdlife International, et adressent un remerciement tout particulier à la Nouvelle-Zélande, qui a fourni l'assistance nécessaire à l'organisation de la réunion de Suva.

275. La représentante de Nioué annonce que Birdlife International a décerné un prix à une ONG de son pays pour son programme d'alimentation des oiseaux.

276. Le représentant du Samoa signale que la région, en s'intéressant à la conservation de l'avifaune, entame un volet plus complexe de la conservation de la nature. Il estime que ce programme favorisera la coordination des efforts de conservation de l'avifaune déployés dans la région.

277. Le représentant de Vanuatu souhaite que les ONG et les bailleurs internationaux accordent plus d'attention aux activités de conservation de l'avifaune. Ils lui paraissent très sélectifs dans leurs actions et Vanuatu semble avoir été laissé pour compte.

278. La représentante des États-Unis d'Amérique signale que le US Fish & Wildlife Service souhaite collaborer avec les pays insulaires du Pacifique puisqu'il partage leurs préoccupations concernant la protection des oiseaux migrateurs qui se déplacent entre les États-Unis et les îles du Pacifique. Elle se déclare par ailleurs fermement en faveur de la collaboration entre les PROE et les parties intéressées en matière de stratégies régionales de conservation de l'avifaune.

279. Le représentant de Birdlife International explique qu'il représente le partenariat régional de cette organisation, un réseau de huit ONG vouées à la conservation et qui collaborent à la protection des espèces d'oiseaux menacés à l'échelle mondiale. Il souhaite s'appuyer sur les résultats de la réunion de Suva pour promouvoir la collaboration du partenariat régional de Birdlife International et des pays membres du PROE afin d'utiliser le plus efficacement possible les maigres ressources dont ils disposent. Il convient pour cela de poursuivre l'élaboration de stratégies communes et de moyens d'action sur le terrain. Ces efforts permettront peut-être de sauver ce qui reste des espèces aviaires menacées avant qu'il ne soit trop tard.

280. Le président se prononce en faveur de la recommandation modifiée qui consiste à accueillir favorablement la Déclaration de Suva au lieu de l'approuver.

281. La Conférence :

- i) prend note des résultats de la 2^e réunion du Programme de conservation de l'avifaune et de la Stratégie régionale y afférente ;
- ii) accueille favorablement la résolution des réunions conjointes du PROE et de BirdLife Pacific qui se sont tenues à Suva (Fidji) du 27 juin au 2 juillet 2005, à savoir la « Déclaration de Suva » ; et
- iii) note l'importance de la nouvelle approche qui vise à mieux intégrer les efforts de conservation des espèces aux activités menées dans la région dans le but de sensiblement réduire le déclin de la biodiversité.

7.2 Avenirs océaniques

7.2.1 Questions liées aux changements climatiques

282. Le document de travail 7.2.1 informe la Conférence sur l'avancement des travaux réalisés par le Secrétariat dans les domaines des changements et de la variabilité climatiques, de l'élévation du niveau de la mer et de l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique. Le Secrétariat invite la Conférence à exprimer ses vues sur la version révisée du Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques (2006-2015) qui doit être soumise à l'approbation du Forum et à l'approuver. Le Secrétariat invite également la Conférence à avaliser la Déclaration de la Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux, désignée Déclaration d'Alofi 2005, qui sera portée à l'attention des dirigeants du Forum lors de leur prochaine réunion en octobre.

283. Le Secrétariat donne des précisions sur l'élaboration du cadre d'intervention, mentionnant entre autres les réunions préparatoires à sa rédaction et la révision qui en a été faite. Il passe ensuite en revue le but et la portée du cadre d'intervention, ainsi que l'assistance apportée par les bailleurs et les examens des experts-conseils.

284. Le représentant de la Nouvelle-Zélande félicite les parties qui ont participé à l'élaboration du cadre d'intervention. Il ajoute que la Nouvelle-Zélande est disposée à l'approuver de même que la Déclaration d'Alofi et demande si le plan d'action sera également discuté à la Conférence. Le Secrétariat répond que le plan d'action sera élaboré dès que le cadre d'intervention aura été approuvé.

285. Au terme des discussions, la Conférence convient d'adopter le cadre d'intervention en tant que document avalisé par la réunion des experts régionaux qui s'est tenue à Madang et de prendre note des suggestions de Kiribati et des Îles Marshall.

286. Le représentant du Samoa félicite l'équipe des changements climatiques pour l'excellent rapport qui a été préparé et salue le travail de l'ancien coordonnateur. Le Samoa appuie intégralement le cadre d'intervention, et plus particulièrement la priorité qui est accordée aux mesures d'adaptation dont il propose d'étendre la portée. Il salue également les travaux faits en préparation des deuxièmes communications nationales et demande si des progrès ont été réalisés en vue d'obtenir la collaboration du PROE dans la mise en œuvre de ces communications. Le Samoa rappelle, à titre d'information, la proposition du PROE qui suggère de collaborer avec les pays en qualité d'expert-conseil, une proposition qui lui paraît intéressante et qui pourrait servir de modèle pour d'autres projets.

287. Le Secrétariat précise qu'il collabore actuellement avec plusieurs pays à l'élaboration de leur deuxième communication nationale et il espère pouvoir présenter une proposition globale en vertu de laquelle chaque pays pourrait avoir accès à une somme maximale de 405 000 dollars É.-U. Le Secrétariat ajoute qu'il recrutera un conseiller en changements climatiques qui assistera les pays dans la préparation de leur deuxième communication nationale.

288. Le représentant des États fédérés de Micronésie signifie son appui au cadre d'intervention. Il exprime ensuite sa gratitude à la Nouvelle-Zélande qui a financé la participation de son pays à la réunion de Madang. Les États fédérés de Micronésie se réjouissent à la perspective de collaborer avec le Secrétariat, qu'ils remercient pour l'aide apportée jusqu'à maintenant.

289. Le représentant des Tonga salue à son tour le travail du coordonnateur sortant ainsi que du personnel toujours en poste. Il s'agit d'un processus continu et sa délégation est bien consciente des efforts faits jusqu'à maintenant pour la préparation du document. Les Tonga souscrivent à l'avis du directeur qui ne souhaite pas reprendre les négociations au sujet du document et préconisent l'adoption du document afin de favoriser l'atteinte de résultats concrets. Ils accueillent favorablement l'accent mis sur les mesures d'adaptation et les résultats escomptés d'ici 2015 et appuient les recommandations formulées dans le document de travail.

290. Le représentant des Îles Cook appuie le cadre d'intervention, de même que les commentaires du directeur devant être adressés au Forum. Il donne également son aval à la Déclaration d'Alofi.

291. Le représentant de Vanuatu ajoute que le cadre d'intervention est vital pour son pays, car il offre un outil pour favoriser la transition de l'approche par projets au profit d'une approche-programme. Il note que le document fournit des orientations sur la manière de traiter les questions liées aux changements climatiques et insiste sur l'importance de l'avaliser afin de favoriser l'adoption de mesures concrètes sur le terrain.

292. Le représentant de Nioué abonde dans le sens des autres délégations et appuie à son tour le cadre d'intervention. Il ajoute que son pays a soumis sa deuxième communication nationale au FEM, en 2004.

293. Le représentant des Fidji salue le travail accompli par le Secrétariat, sur des questions liées aux changements climatiques qui préoccupent les Fidji. Son pays est disposé à appuyer le cadre d'intervention afin qu'il soit soumis à l'approbation du Forum. Il note que les objectifs cadrent bien avec les préoccupations et les questions d'intérêt des Membres, notamment en ce qui a trait aux mesures d'adaptation, et il cite à titre d'exemple le Projet de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique et d'autres activités connexes. Il mentionne également les effets du réchauffement de la planète. Il insiste sur le fait que les décisions gouvernementales seraient guidées dans la mise en œuvre de la politique sur les changements climatiques et que les partenariats et la collaboration sont très importants. Les pays comme les Fidji se doivent d'examiner ce que font d'autres organisations en matière de collaboration sur les questions liées aux changements climatiques.

294. La représentante des Îles Marshall déplore le fait que son pays n'ait pu compléter ses discussions avant la Conférence du PROE et espère que l'exercice puisse être terminé à temps pour être soumis à l'approbation au Forum.

295. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée informe la Conférence que le pays a entamé l'élaboration de sa deuxième communication nationale dans le cadre de son programme national sur les changements climatiques.

296. La représentante des États-Unis d'Amérique souscrit à la proposition de soumettre le cadre d'intervention au Forum. Les États-Unis appuient fortement la Déclaration d'Alofi, qu'ils ont avalisée en avril, ainsi que la proposition voulant que les services météorologiques jouent un rôle de soutien dans les domaines de la météorologie et du climat.

297. Le représentant du Samoa est reconnaissant au Secrétariat pour le soutien apporté au cours des onze dernières années, malgré son budget limité, et note que le PROE est la seule organisation régionale à reconnaître le travail des services météorologiques régionaux. Il fait notamment référence au programme de mesure du rayonnement atmosphérique et au Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique (SMOC-IP) et salue la contribution des bailleurs pour leur soutien aux services météorologiques de la région. Le Samoa souhaite l'élaboration d'un protocole pour guider l'établissement des rapports présentés par les services météorologiques au Forum.

298. Le représentant de la Polynésie française appuie la Déclaration d'Alofi et le Cadre d'intervention mais, concernant ce dernier document, s'interroge sur la pertinence d'en saisir le Forum pour une deuxième approbation si la Conférence du PROE l'approuve déjà.

299. Le président note que Kiribati doit faire part de ses observations. De plus, le Forum doit rendre une décision afin de permettre l'inclusion des Territoires. Il se demande si l'approbation du Forum est essentielle. Selon le Samoa, quelle que soit la décision du Forum, c'est la Conférence du PROE qui doit avaliser le Cadre d'intervention.

300. Le président demande à la Conférence d'amender le libellé de la première recommandation, et plus précisément les mots « examiner et approuver », afin de refléter les résultats escomptés. L'Australie craint que cela ne pose problème, puisque le Forum a demandé au Secrétariat de réviser le Cadre en 2003, ce qui témoigne de sa responsabilité en la matière. Le président propose de trouver une expression neutre pour remplacer « sera soumis à l'approbation des dirigeants du Forum » par « sera transmis aux dirigeants du Forum ».

301. Le Secrétariat apporte quelques précisions, faisant notamment référence à un communiqué qui a été diffusé par le Forum en 2003 et dans lequel il était demandé de soumettre ses recommandations à la Conférence du PROE. La représentante des États-Unis d'Amérique convient qu'il faut s'entendre sur une formule de compromis et se réjouit à la perspective d'observer les résultats concrets de la mise en œuvre, en particulier avec l'entrée en fonction au PROE du conseiller sur les questions climatiques.

302. La représentante des Îles Marshall rappelle que son pays n'est pas en position d'approuver le Cadre tant que les discussions nationales ne seront pas terminées. Le Secrétariat suggère que la Conférence en prenne note et que les Îles Marshall communiquent leur décision au Forum et au PROE, lorsque l'exercice de révision nationale sera terminé. En attendant, une note en ce sens sera inscrite dans le rapport.

303. La Conférence :

- i) approuve le Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques (2006-2015) qui sera soumis à l'approbation des dirigeants du Forum du Pacifique en 2005 ;
- ii) approuve la Déclaration de la Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux qui s'est tenue à Alofi en 2005, en vue de sa présentation aux dirigeants du Forum en 2005 ;
- iii) prend note avec satisfaction du partenariat mené par le PROE, le PNUD, le FEM et les pays insulaires océaniques pour financer les activités de réduction des émissions de gaz à effet de serre et demander qu'il se poursuive en vue d'obtenir des fonds supplémentaires destinés à de nouvelles activités dans ce domaine ;
- iv) prend note des travaux entrepris par le Secrétariat concernant la préparation des deuxièmes communications nationales ;
- v) approuve le besoin de poursuivre les activités d'adaptation destinées aux communautés locales et demander à d'autres partenaires de développement de les appuyer ;
- vi) confirme le besoin que les îles du Pacifique soient dûment représentées à la 12^e Conférence des Parties à la CCNUCC et au Protocole de Kyoto et approuve l'atelier préparatoire proposé par le Secrétariat à cet égard;
- vii) atteste le besoin que le Secrétariat mène à terme la phase actuelle du Projet océanien sur les SAO et demande aux pays participants de mettre en place des réglementations en la matière selon le nouveau calendrier établi.

7.2.2 Stratégie de gestion des déchets solides dans les pays et territoires insulaires océaniques

304. Le Secrétariat évoque le document de travail 7.2.2 qui présente l'historique de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides, dont l'élaboration a été entamée il y a quelques années. La gestion des déchets solides est un enjeu écologique prioritaire de la région et un effort régional concerté est nécessaire dans ce domaine. Le projet de Stratégie régionale de gestion des déchets solides dans les pays et territoires océaniques est soumis à l'approbation des Membres qui sont invités à s'engager à contribuer et à participer pleinement à la mise en œuvre des activités prévues afin qu'elle ne reste pas lettre morte.

305. Le président se déclare satisfait de la Stratégie en raison de l'approche intégrée adoptée qui correspond aux principaux enjeux nationaux et régionaux dans ce domaine. Il prend note du rigoureux processus d'examen et de consultation suivi dans le cadre de son élaboration.

306. Le représentant des Tonga rend hommage au travail accompli et à la qualité du document et croit savoir qu'il a été soumis à un vigoureux processus de révision. Les Tonga ont été amplement consultés lors de la préparation du document et approuvent donc les recommandations du document DT.7.2.2.

307. Le représentant du Samoa constate que le document reflète les préoccupations de la majorité des pays. Il s'agit d'enjeux prioritaires pour le Samoa et il rend hommage au Japon et notamment aux partenariats entre le JICA et le PROE qui ont permis à son pays d'aller de l'avant dans ce domaine. Il suggère que les eaux usées soient abordées par la Stratégie car elles sont indissociables des déchets solides et pourraient être évoquées à la Partie 3. Il remarque que le cadre proposé reste général et suggère d'ajouter une nouvelle partie (5) abordant les solutions pratiques existant en Océanie. La stratégie serait ainsi plus utile à tous les pays, petits ou grands. Les décharges ne constituent par exemple pas une solution pertinente pour les atolls et il pourrait être bon que les petits pays travaillent en partenariat avec les grands pour gérer leurs déchets.

308. Le représentant de Guam fait valoir que la Stratégie a une portée régionale et que chaque île est confrontée à des problèmes différents. Il ajoute qu'il est impératif qu'elle serve de guide en vue de l'élaboration de directives nationales et rappelle l'importance du rôle moteur du PROE en la matière. Il s'inquiète de ce que la Stratégie puisse nécessiter des systèmes de gestion et des dépenses d'équipement et déclare qu'il importe d'être conscient des options possibles. Il informe la Conférence que le Sommet des dirigeants du Pacifique occidental a constitué un Comité chargé de l'initiative régionale de recyclage dans les îles du Pacifique (PIRRIC), qui a pour mission d'élaborer une stratégie sous-régionale de recyclage des déchets. Il attire l'attention sur les leçons pouvant être tirées de telles expériences et sur la possibilité de transposer cette initiative dans d'autres pays et sous-régions. Il rappelle que la communauté toute entière doit participer à la gestion des eaux et des déchets solides. Il envisage la participation d'autres industries aux travaux futurs en notant que les demandes d'assistance des Membres ne devraient pas se limiter au CORP.

309. Le représentant de Nioué approuve la Stratégie et renouvelle sa demande d'assistance concernant l'élimination de l'amiante.

310. Le représentant des Samoa américaines attire à son tour l'attention sur le fait que les Membres doivent aborder la gestion des déchets solides individuellement et collectivement. Il note que l'Annexe 1 n'est pas à jour et doit tenir compte des récents progrès concernant les activités de recyclage. L'Annexe 2 doit également être actualisée. Faisant écho aux propos du Samoa et de Guam, les Samoa américaines demandent si le PROE entend modifier l'Annexe 1 ou s'il s'agit de partager les informations disponibles.

311. Le représentant de Vanuatu félicite le PROE de cet excellent document qui devrait servir de point de départ pour aborder sérieusement le problème des déchets en Océanie. Il souligne que la Stratégie est un texte négocié qui a été élaboré suite à une série de consultations sous-régionales. Elle rend bien compte des problèmes communs aux Membres mais pourrait également servir de guide en vue de l'élaboration de cadres nationaux sur les déchets solides. Concernant la mise en œuvre de la Stratégie et des initiatives associées, telles que celle concernant les eaux usées, les organisations du CORP doivent préciser quel sera leur rôle afin de promouvoir une coopération efficace ainsi que la mise en œuvre des activités. Il rappelle aux Membres le besoin de prendre l'initiative plutôt que de la laisser au Secrétariat. Vanuatu appuie sans réserve la Stratégie et attend avec intérêt de la voir mise en œuvre au niveau national.

312. Le représentant de la Nouvelle-Zélande est heureux que la Stratégie soit en voie d'achèvement. Il demande des précisions sur les modalités du mécanisme de coopération régionale et notamment sur le rôle du Secrétariat. Il demande également comment le suivi et l'évaluation de la Stratégie seront effectués, notamment au niveau régional.

313. Le représentant de la France met l'accent sur le besoin d'investir dans la bonne gestion des déchets solides et estime que le document contient de nombreuses orientations qui permettront d'aller de l'avant dans ce domaine. La France soutient la Stratégie et entend activement contribuer à sa mise en œuvre. Il aimerait dans cette perspective recueillir les suggestions et propositions du Secrétariat.

314. La représentante des Îles Marshall reconnaît que la Stratégie pourrait également servir de guide pour les pays qui pourraient, le cas échéant former des partenariats, sur le recyclage par exemple. Elle souscrit pleinement à la Stratégie et observe qu'elle devra être actualisée et complétée.

315. Le représentant de la Polynésie française indique que la gestion des déchets solides est l'une des priorités de son gouvernement et cite à cet égard le programme national visant à réduire la prolifération des sacs plastique et à développer le recyclage des déchets. Il rappelle qu'il est important de communiquer à tous les niveaux de la société, notamment avec les entreprises, pour promouvoir la compréhension de ces questions et salue les initiatives menées, en particulier au sujet de l'élimination des déchets.

316. Le représentant de Tuvalu analyse la Stratégie. Il rappelle que les déchets posent de nombreux problèmes aux atolls en raison de leur faible superficie et altitude. Il croit savoir que les activités de gestion des déchets solides menés dans les atolls ont cessé et demande qu'elles reprennent en raison de l'importance capitale qu'elles revêtent pour ces États.

317. Le représentant des Fidji rend hommage au Secrétariat pour l'assistance fournie dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie nationale de gestion des déchets qui est sur le point d'être approuvée. Il demande que l'incinération soit sérieusement examinée en tant que solution d'élimination des déchets en raison de l'émission associée de gaz toxiques et prie le Secrétariat de l'aider à mener de nouvelles études et évaluations en la matière. Les Fidji ressentent également le besoin de coopérer au niveau régional pour en assurer la viabilité économique. Il rappelle qu'il est important d'adopter une approche régionale en matière d'élimination de déchets tels que les polluants organiques persistants et les substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

318. Le représentant de Kiribati déclare que la gestion des déchets est un enjeu prioritaire pour son pays. Il encourage les pays à coopérer pour partager leurs succès mais également leurs connaissances dans ce domaine. Il prie le Secrétariat d'accorder une plus grande importance aux atolls afin de les aider à sortir du cercle vicieux des déchets.

319. Le Secrétariat déclare en guise de réponse que la Stratégie fournit un cadre dynamique ainsi que des mécanismes permettant de gérer son évolution.

320. Il ajoute que la gestion des eaux usées est l'un des domaines prioritaires de la SOPAC et qu'il entend collaborer avec elle à ce sujet. Il rappelle les compétences de la SOPAC en la matière et celles du PROE concernant les déchets solides en précisant que les deux organisations collaboreront étroitement dans ces domaines. Le Secrétariat est conscient du besoin en matière d'intégration et mentionne l'existence d'un document sur l'intégration des déchets.

321. Il est au courant de l'initiative régionale de recyclage dans les îles du Pacifique (PIRRIC) et a participé au Sommet des dirigeants. Il estime également qu'elle intéresse les autres sous-régions et a créé des liens sur son site web avec celui de l'initiative.

322. Il prend note de la demande de Nioué concernant l'élimination de l'amiante en ajoutant qu'il la traitera en priorité.

323. L'objectif de l'Annexe 1 est de mettre en commun les connaissances de la région. Le Secrétariat informe la Conférence qu'une visite de la décharge de Tafaigata est prévue pour le lendemain afin de partager son expérience et d'illustrer sa fructueuse coopération avec le JICA et le Samoa.

324. Il précise à la Nouvelle-Zélande qu'il supervisera la coordination régionale. Le suivi et l'évaluation seront effectués en suivant les processus établis au niveau national et à la demande au niveau régional.

325. Le Secrétariat rend hommage à l'assistance offerte par la France et encourage la participation d'autres bailleurs et partenaires.

326. Il est pleinement conscient de l'importance du partage de l'information et utilisera les mécanismes existants tels que le réseau PEIN.

327. Il souscrit aux observations de Tuvalu et de Kiribati concernant la vulnérabilité particulière des atolls et accorde une priorité élevée à la gestion des déchets dans ces pays. Il s'agit d'un problème difficile et le Secrétariat a mené de vastes consultations avec les autres régions insulaires. Il n'existe à l'heure actuelle aucune méthode de gestion efficace des déchets dans les atolls.

328. Le Secrétariat se rallie aux propos des Fidji concernant la viabilité d'une approche régionale en matière de recyclage des déchets afin de maximiser les économies d'échelle.

329. Le représentant des Samoa américaines demande des précisions sur la fréquence de révision de la Stratégie.

330. Le Secrétariat répond qu'elle sera révisée tous les cinq ans.

331. Le président salue les efforts consacrés à l'élaboration de la Stratégie et remercie les Membres pour ce fructueux débat. Il encourage les Membres à participer pleinement à la mise en œuvre de la Stratégie.

332. Le Secrétariat informe la Conférence qu'un atelier sera organisé en novembre pour poursuivre les travaux sur la Stratégie et invite tous les Membres à y participer. Il remercie le Japon de l'assistance financière offerte en vue de la participation des pays insulaires océaniques.

333. La Conférence :

- i) approuve le projet de Stratégie de gestion des déchets solides dans les pays et territoires insulaires océaniques ; et
- ii) s'engage et engage tous les Membres à contribuer et participer pleinement à la mise en œuvre des activités prévues par la Stratégie.

7.2.3 Intégration accrue des territoires insulaires océaniques au programme de travail du Secrétariat

335. Le Secrétariat présente le rapport de la réunion de juin 2005 qui fait notamment état des efforts de collaboration déployés pour la mise en œuvre du Plan d'action et du plan stratégique du PROE pour 2005-2009. Parmi les priorités recensées dans ce rapport, on note :

- i) l'amélioration des communications entre le Secrétariat et les territoires ;
- ii) la disponibilité des compétences dans les territoires ;
- iii) la création de postes de correspondants dans les territoires et au sein du Secrétariat pour promouvoir l'échange d'informations ;
- iv) la meilleure visibilité du PROE et de ses activités au sein des territoires (la majorité des informations sont à l'heure actuelle diffusées en anglais) ;
- v) la mobilisation des compétences disponibles dans les territoires au profit des autres Membres insulaires et des politiques régionales ; et
- vi) la gestion des territoires et la participation à la mise en œuvre du Plan océanique.

335. Le rapport insiste sur la nécessité de renforcer la coopération et l'intégration au plan régional avec les territoires. La Conférence est invitée à prendre note du rapport et à s'exprimer à son égard.

336. Les représentants des États-Unis d'Amérique, de Guam, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des Samoa américaines félicitent le Secrétariat non seulement d'avoir organisé cette réunion mais également d'avoir préparé un rapport de qualité. Ils soulignent l'importance de promouvoir l'admissibilité des territoires aux sources de financement internationales disponibles.

337. Le représentant de la Polynésie française remercie les Membres du PROE d'avoir créé les conditions propices à la tenue d'une telle réunion.

338. Le représentant de Guam note qu'il est important d'annoncer les activités longtemps à l'avance. Les territoires sont plus susceptibles de s'engager à participer à des initiatives si elles sont portées à leur attention en temps opportun. La communication est un aspect vital de l'intégration et de la collaboration.

339. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie compte remettre au Secrétariat une liste des domaines de compétences et des moyens que le territoire pourrait mettre à la disposition des autres pays membres. La Nouvelle-Calédonie s'engage à traduire, dans la mesure de ses moyens, les documents susceptibles d'intéresser les Membres du PROE sur les différents sites web institutionnels.

340. La Conférence :

- i) prend note du rapport de la réunion des territoires ;
- ii) prie instamment le Secrétariat de poursuivre ses efforts pour promouvoir la participation accrue des territoires océaniques au programme de travail du PROE ; et
- iii) demande au Secrétariat de faire part à la prochaine Conférence du PROE des mesures prises concernant les possibilités et mécanismes recensés pour développer l'engagement et la participation des territoires océaniques au programme de travail du PROE.

7.3 Incidences de la population humaine sur l'environnement

341. Le Secrétariat présente un document de travail examinant les liens entre la démographie et l'environnement, en rappelant qu'il avait été demandé par la 15^e Conférence du PROE. Ce document donne un aperçu de l'évolution démographique de la région et des problèmes associés. Le Secrétariat attire l'attention sur les recommandations concernant les activités en cours dans ce domaine.

342. En l'absence de questions ou d'interventions des Membres, le président propose l'adoption des recommandations et prie instamment les Membres d'appuyer les efforts menés par le Secrétariat dans cet important domaine d'action.

343. La Conférence :

- i) prend acte du document de travail sur la démographie, les établissements humains et l'environnement ;
- ii) rend hommage au Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour l'affectation de ressources à l'appui de l'initiative de la 5^e CMED pour le Pacifique intitulée « Planification en faveur de l'instauration de modes de vie communautaires durables dans les pays insulaires océaniques » et encourage cet organisme à maintenir son appui ;
- iii) félicite le PNUE-FEM, au sujet de l'approche par portefeuille mise en œuvre dans le cadre du programme Gestion durable des terres pour lutter contre la dégradation des sols, et appuie cette approche qui favorisera entre autres l'affectation de ressources en faveur de la planification intégrée de l'utilisation des terres ;
- iv) prend note des activités qui favoriseront le renforcement des capacités des pays et territoires insulaires océaniques à gérer les pressions démographiques qui ont une incidence sur l'environnement, et plus particulièrement les activités qui s'inscrivent dans le cadre du volet 2.5 (Politique et planification environnementales) du programme Avenirs océaniques ;
- v) exhorte les Membres et leurs partenaires à appuyer la mise en œuvre des activités s'inscrivant dans le volet 2.5 du programme Avenirs océaniques, y compris l'affectation des ressources à l'appui de la réalisation des études d'impact sur l'environnement, et à participer à la réalisation de ces activités.

7.4 Examen et adoption du projet de programme de travail et de budget pour 2006 des budgets prévisionnels pour 2007 et 2008

344. Le Secrétariat présente un exposé succinct du budget et attire l'attention des représentants sur le fait qu'il est passé de 7,6 millions de dollars É.-U., en 2005, à plus de 8 millions de dollars É.-U. en 2006. Cette hausse est en partie attribuable aux nouveaux projets prévus pour 2006, notamment le Projet océanique de réduction des gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP) et le projet du FEM sur les espèces envahissantes. Par ailleurs, NZAid a approuvé le financement de plusieurs projets pour les quelques années à venir.

345. La réduction des dépenses observée en 2004 et en 2005 est due en grande partie aux postes vacants. Cette situation sera corrigée puisque plusieurs de ces postes sont désormais pourvus. Le Secrétariat signale que les contributions des Membres n'ont pas augmenté depuis 2004, notamment en raison des préoccupations exprimées par les petits pays insulaires. De toutes les organisations du CORP, le PROE est celui dont la proportion des contributions des Membres par rapport au budget total est la plus faible. Compte tenu des attentes et des demandes de service des Membres, le Secrétariat prie ces derniers de lui fournir les ressources qui lui permettront d'assurer efficacement l'exécution de ses programmes stratégiques.

346. Le Secrétariat rappelle ce besoin incontournable puisque dans le contexte actuel d'augmentation des coûts de fonctionnement, les Membres auront à faire un choix entre une augmentation de leurs contributions et la réduction des services auxquels ils peuvent s'attendre. Le Secrétariat insiste également sur la baisse sensible de la composante non garantie des financements budgétaires qui est passée de 31 % du budget total en 2004 à 19 % en 2005 et à 8 % en 2006. Il se félicite de l'intérêt manifesté par les Membres et les bailleurs pour le programme de travail et le budget au cours de la période qui a précédé la Conférence du PROE, et souhaite qu'ils fassent de même à l'avenir pour faciliter les délibérations en séance plénière.

347. La représentante des États-Unis d'Amérique attire l'attention des Membres à la page 2 du document de travail et souligne qu'on risque tôt ou tard d'assister à un accroissement des contributions des Membres. Le Secrétariat a donné aux Membres l'assurance que les augmentations de salaires seraient couvertes par les économies réalisées grâce à l'amélioration du rendement, mais il n'en a pas moins signalé qu'une hausse des salaires était prévisible dans un proche avenir. La représentante rappelle également que la hausse des contributions des Membres a atteint 67 % au cours des quatre dernières années, et qu'elle n'est donc pas en faveur d'une nouvelle augmentation. Elle souhaite plutôt que le Secrétariat poursuive ses efforts d'optimisation de l'efficacité de ses programmes et consacre plus d'énergie à la recherche de nouvelles sources de financement au cours des années à venir.

348. Le représentant de la Nouvelle-Zélande félicite le Secrétariat pour les efforts concertés qu'il a consacrés à la réduction de la proportion des financements non garantis. Les Membres sont ainsi en mesure de définir eux-mêmes leurs priorités au lieu de se les faire dicter par les bailleurs. Il reprend par ailleurs à son compte les préoccupations exprimées par la représentante des États-Unis d'Amérique et demande au Secrétariat de préparer une évaluation claire des ressources financières qu'il doit consacrer à ses frais de fonctionnement pour être en mesure de mener à bien ses programmes stratégiques.

349. Le représentant de Nioué signale que les financements du FEM représentent environ 20 % du projet de budget. Il demande quelle est la proportion exacte de cette somme retenue par le Secrétariat au titre des frais d'administration du projet.

350. Le représentant de la Polynésie française veut s'assurer que l'ensemble des postes qui figurent à la page 43 du budget bénéficient d'un financement garanti.

351. Le représentant de l'Australie reprend à son compte les préoccupations exprimées par les représentants de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis d'Amérique et rappelle que son gouvernement s'intéresse avant tout aux résultats. Il appelle de ses vœux un programme souple de répartition des ressources-programmes aux secteurs dont les besoins sont prioritaires. Il juge que les nombreuses interventions des Membres permettront au Secrétariat de bien définir ses priorités et de prendre des décisions éclairées en matière de répartition des ressources.

352. Le représentant du Samoa se félicite des améliorations apportées au budget. Il suggère d'ajouter au tableau de la page 3 une colonne supplémentaire dans laquelle le Secrétariat ferait état de ses résultats financiers et de ses projections pour la fin de l'exercice. Il signale que de nombreux postes du budget sont vacants et qu'il convient de porter une attention particulière à ce problème, compte tenu des priorités énoncées par les Membres au cours de la présente Conférence. Il exhorte les Membres à s'acquitter de leurs obligations financières et demande au Secrétariat de rappeler régulièrement aux Membres les montants qu'ils doivent verser à ce titre. Cela dit, le Samoa juge qu'il lui serait difficile d'augmenter le montant de sa contribution.

353. La représentante des Îles Marshall indique que son gouvernement compte procéder bientôt à une rationalisation de ses programmes et mettre fin à ceux qu'il juge inutiles. Elle n'est donc pas en mesure d'approuver une augmentation des contributions des Membres. Elle se demande par ailleurs si l'augmentation des ressources prévue pour la gestion des programmes dans le budget consolidé pour 2006 suffirait pour répondre aux besoins futurs du PROE.

354. Le président résume les interventions des participants et fait remarquer que les contributions des Membres ne représentent qu'un faible pourcentage du budget global. Il indique également que c'est en puisant dans la provision pour amortissement que le Secrétariat a été en mesure de présenter un budget équilibré pour 2006. Il rappelle aux Membres qu'il faudra au plus tôt se pencher sur cette question.

355. Le représentant des Tonga partage le point de vue du représentant du Samoa et fait remarquer que le recouvrement des arriérés permettrait à lui seul de répondre à une bonne part des besoins anticipés pour l'avenir. Il demande un compte rendu des démarches entreprises pour recouvrer les arriérés de Nauru, qui représentent actuellement près de la moitié du total des arriérés des Membres.

356. Le Secrétariat estime qu'il est de son devoir d'avertir à l'avance les Membres de la possibilité d'une augmentation prochaine de leurs contributions, même s'il ne s'agit pas d'une bonne nouvelle. Il explique par ailleurs que le recouvrement de la totalité des arriérés ne permettra pas d'éviter l'augmentation des contributions, surtout s'il n'est plus possible de compter sur la provision pour amortissement. Il répète qu'il fait de son mieux pour améliorer l'efficacité de ses opérations afin de générer des économies et d'accroître la rentabilité de ses placements. Les rendements de ces placements ne permettront toutefois pas de couvrir les coûts et l'augmentation de la demande. Il signale en outre que la question fondamentale qui se pose ici est celle de la prise en charge, par les Membres, de leur organisation car l'on ne peut attendre des bailleurs externes qu'ils contribuent au fonctionnement du PROE alors que le niveau de participation de ses Membres est faible et leurs contributions restent impayées.

357. S'agissant de la question des frais de gestion des projets du FEM, le Secrétariat explique que les dépenses consacrées à ces projets — par exemple, le Projet des eaux internationales — sont facturées sans marge bénéficiaire. Il s'agit d'un compromis qui permet de satisfaire aux règles rattachées aux projets financés par le FEM. S'agissant du barème des traitements, le Secrétariat indique que des financements ont été identifiés pour tous les postes énumérés. Les postes du programme de travail pour lesquels des financements n'ont pas été identifiés ne sont pas inclus dans le budget. Le Secrétariat prend note de la suggestion formulée par le représentant du Samoa pour améliorer la page 3 du document sur le programme de travail et le budget ; il tâchera d'en tenir compte lors de la préparation des documents futurs. S'agissant de la situation de Nauru, le Secrétariat indique qu'il a maintes fois contacté les autorités de Nauru à ce sujet, mais sans résultat.

358. Le représentant de l'Australie demande des éclaircissements sur les mécanismes d'ajustement ou de réaffectation des financements consacrés aux programmes, mis en place pour tenir compte de l'évolution des priorités des pays au fil des ans. Il se demande si les affectations budgétaires peuvent être modifiées ou si les Membres doivent s'en tenir au programme de travail et au budget proposés.

359. Le Secrétariat répond qu'un certain nombre de bailleurs autorisent la réaffectation des fonds en fonction de l'évolution des circonstances et de la demande des pays insulaires océaniques et il profite de l'occasion pour les en remercier. Il encourage à ce propos tous les bailleurs à faire preuve de souplesse dans l'affectation des fonds pour faire en sorte que les programmes répondent aux besoins actuels et nouveaux des Membres. Il invite par ailleurs les Membres à ne pas hésiter à intervenir, au cours de la Conférence, pour faire part de leurs besoins au Secrétariat.

360. La représentante des Îles Marshall demande encore une fois si l'augmentation des frais de gestion des projets indiquée dans le budget de 2006 ne devrait pas suffire pour éviter une augmentation des contributions des Membres à l'avenir. Elle souhaite également savoir si les frais de gestion qui s'appliquent aux projets du FEM sont facturés à un taux de 20 ou de 30 %.

361. Le Secrétariat répond que les frais de gestion des projets du FEM ne sont pas calculés à un taux fixe. Les montants facturés varient plutôt en fonction des services offerts et des ressources utilisées.

362. Le représentant de la Nouvelle-Zélande demande quels sont les mesures envisagées pour mettre en œuvre le plan d'action sur les cétacés et les dauphins (résultat 1.1.3).

363. Le Secrétariat précise que le chargé de projet – espèces marines dont le poste est financé par la Nouvelle-Zélande poursuivra la mise en œuvre des activités pertinentes de ce plan d'action. Il attire l'attention des participants sur une omission à la rubrique 1.3.1, dans la colonne « réalisations ».

364. La représentante des Îles Marshall demande des éclaircissements sur les postes du programme de travail pour lesquels des financements n'ont pas été identifiés, et notamment pour le chargé de la sécurité biologique qui, lui semble-t-il, est déjà en poste au Secrétariat.

365. Le Secrétariat répond que ce poste figure depuis de nombreuses années dans le budget, mais qu'il reste vacant à cause du manque de fonds. Il poursuit sa recherche de financements pour ce poste, dont les interventions entendues lors de la Conférence illustrent bien la grande importance. Il explique que le chargé de la sécurité biologique actuellement en poste au Secrétariat est en fait à l'emploi du PNUE ; il collabore dans une certaine mesure avec le PROE, mais doit consacrer le gros de ses efforts au projet du PNUE. Le Secrétariat déclare par ailleurs que les ressources dont il dispose dans le domaine de l'environnement terrestre sont limitées et qu'il s'efforce d'améliorer cette situation.

366. Le représentant de la Nouvelle-Zélande complimente le Secrétariat sur les indicateurs du programme de travail et l'encourage à continuer d'améliorer cette pratique qui permet aux Membres de mieux juger la performance de l'organisation.

367. Le président résume les interventions des représentants et se félicite de la nouvelle approche adoptée en matière d'établissement de rapports qui facilite la réalisation des évaluations. Les Membres sont ensuite invités à se pencher sur les services administratifs. En l'absence d'interventions sur cette question, le président propose d'adopter le programme de travail et le budget pour 2006.

368. La Conférence approuve le programme de travail et le budget proposés pour 2006 et prend note des budgets prévisionnels pour 2007 et 2008.

Point 8 de l'ordre du jour : Questions d'ordre institutionnel

8.1 Nomination du directeur

369. Le président annonce que la Conférence a renouvelé le mandat du directeur en poste. Il félicite M. Asterio Takesy de ses bons services au cours des trois dernières années et remarque que l'excellent travail du Secrétariat reflète ses qualités de dirigeant. Il réaffirme le soutien de tous les Membres et lui adresse ses meilleurs vœux pour le mandat à venir.

8.2 Procédures proposées pour le renouvellement du mandat des directeurs en poste

370. Le Secrétariat présente un document sur l'harmonisation des pratiques adoptées par d'autres organisations du CORP au sujet du renouvellement des directeurs en poste et sur un mécanisme permettant à tous les pays et territoires océaniques de s'exprimer sur la performance du directeur.

371. Il sollicite l'accord de la Conférence pour qu'à l'avenir les directeurs fournissent à la Conférence du PROE un rapport annuel sur leurs réalisations, dans la perspective des objectifs de gestion fixés, sur la base duquel les Membres décideront s'ils méritent une augmentation. Au cours de la deuxième année d'un premier mandat, la Conférence du PROE pourrait utiliser ces rapports annuels pour décider si un deuxième mandat doit être proposé ou si le poste doit faire l'objet d'une annonce.

372. Le représentant de la Polynésie française demande des éclaircissements sur les recommandations et notamment si le rapport annuel proposé a pour objet de justifier une augmentation du traitement du directeur ou s'il s'agit plutôt de mettre en place une nouvelle procédure de nomination du directeur. Si tel est le cas, il attire l'attention de la Conférence sur la pratique adoptée par d'autres organisations régionales, dont la CPS, où ces rapports sont produits tous les deux ans. Il demande par ailleurs si ce même rapport serait utilisé au terme du mandat du directeur en poste. Dans le cas où la performance du directeur n'est pas satisfaisante au cours d'une année, les Membres pourraient-ils utiliser ce rapport pour résilier son contrat ?

373. Il estime qu'il s'agit d'une tâche trop laborieuse pour être examinée pendant la Conférence du PROE et attire l'attention sur certaines difficultés pratiques. Qui effectuerait cette évaluation par exemple? Et si elle révèle des résultats insatisfaisants, les Membres pourraient-ils « se séparer » du directeur d'une année à l'autre ?

374. Il ajoute que si l'évaluation est positive au moment du renouvellement du mandat du directeur, les Membres pourraient ne pas suivre la longue et coûteuse procédure d'annonce de vacance de poste et simplement renouveler son contrat.

375. Le représentant de la Nouvelle-Zélande souligne à son tour l'ambiguïté des recommandations et propose qu'elles soient scindées en deux : l'une, proposant que le rapport soit utilisé pour évaluer la performance du directeur et que les Membres aient la possibilité de renouveler son mandat tant que ses résultats sont satisfaisants ; l'autre, proposant que le rapport soit annuel car certaines questions doivent être examinées tous les ans de sorte à ne pas attendre l'expiration du mandat triennal pour rectifier les problèmes potentiels.

376. Le Secrétariat répond aux questions soulevées et indique que la Conférence de la CPS a lieu tous les deux ans, ce qui explique l'adoption d'un cycle de rapports et de contrats biennaux.

377. Le représentant du Samoa estime qu'il ne fait aucun doute que le directeur doit présenter un rapport annuel, comme dans toutes les autres organisations, mais que la question de son augmentation devrait être dissociée du rapport d'évaluation de sa performance. Il ajoute que cette évaluation devrait être effectuée au terme du mandat triennal et précise que le poste de directeur général de la CPS fait l'objet d'une évaluation biennale en raison de la règle de trois mandats de deux ans.

378. Il reprend à son compte les propos de la Polynésie française concernant la lourdeur de la tâche pour la Conférence du PROE. Il prend note des points soulevés par les autres pays mais pense que les Membres doivent également reconnaître qu'un directeur dont les résultats sont peu satisfaisants peut améliorer sa performance suite aux observations de la Conférence. Il ajoute que son gouvernement n'appuie pas la recommandation concernant la préparation d'un rapport annuel individuel.

379. Le représentant de l'Australie déclare que le premier point des recommandations propose que le directeur présente à la Conférence un rapport sur sa performance et que la Conférence le guide et le conseille pour améliorer ses résultats. Ce rapport est totalement différent de celui que le directeur présente sur la performance du Secrétariat. Il ajoute que le premier système permettrait aux « chefs » d'émettre un avis sur la performance du directeur en séance restreinte. L'Australie appuie cette recommandation sur la base de son interprétation.

380. La représentante des États-Unis d'Amérique reprend à son compte les propos de l'Australie. Elle ajoute que l'évaluation proposée est une évaluation personnelle et ne vise pas l'organisation. Elle ne doute pas que le directeur puisse présenter de très bons indicateurs mesurables permettant aux Membres de se prononcer sur le renouvellement de son mandat lorsqu'il arrive à terme au bout de trois ans.

381. La représentante de Tuvalu demande que la Conférence envisage d'utiliser le rapport annuel du directeur pour évaluer ses performances. Elle propose que les résultats du programme de travail annuel du Secrétariat soient utilisés pour élaborer des indicateurs mesurables en vue de l'évaluation des performances.

382. La représentante des Îles Marshall déclare avoir toujours supposé que l'évaluation du programme de travail était une évaluation du directeur. Elle rappelle ses préoccupations exprimées lors des discussions sur la microgestion de l'organisation : une évaluation personnelle ne serait qu'une nouvelle manifestation de cette tendance.

383. Le président propose que les recommandations formulées dans le document de travail soient scindées comme suit :

- i) La Conférence invite le directeur à présenter un rapport sur sa performance dans le contexte des objectifs stratégiques de l'organisation. Ce rapport pourrait être utilisé par les Membres pour décider si sa performance justifie l'augmentation de son traitement.
- ii) La Conférence décide d'évaluer la performance du directeur au bout de deux ans et de déterminer en conséquence si son mandat doit être modifié.

384. Il s'exprime en faveur de la préparation d'un rapport annuel, dont l'objet serait non pas de fournir un motif pour remplacer le directeur mais plutôt d'attirer son attention sur les aspects de son travail pouvant être améliorés.

385. Le représentant de la Nouvelle-Zélande prend note des difficultés pratiques associées à une évaluation annuelle. Il s'interroge quant à la possibilité que le président et le vice-président se chargent de l'évaluation de la performance du directeur au nom des Membres et en rendent compte à la Conférence annuelle. Cette évaluation pourrait être soumise aux Membres pour observations avant que le rapport final ne soit présenté à la Conférence.

386. Reconnaissant qu'il s'agit d'une question délicate, le représentant de l'Australie propose de reporter son examen à l'année prochaine. Il offre de collaborer avec d'autres Membres à la préparation d'un document sur la manière d'aborder les responsabilités personnelles dans la perspective de la réalisation des objectifs de l'organisation. Cette proposition permettra de traiter les solutions proposées de manière confidentielle. Il ajoute qu'il s'agit d'une question complexe que l'Australie essaie elle-même de résoudre et qu'il serait donc injuste d'attendre du Secrétariat qu'il trouve y une solution.

387. Le président remercie l'Australie pour son intervention. Il reconnaît qu'il est utile de faire le point et d'envisager des évaluations régulières, notamment lorsque les situations sont difficiles à analyser. Il propose de prendre note des observations de l'Australie et demande à la Conférence d'envisager la constitution d'un groupe de travail chargé d'élaborer un processus d'évaluation du travail du directeur. Ce processus serait soumis à l'examen des Membres à la prochaine Conférence du PROE.

388. La Conférence décide :

- i) de constituer un groupe de travail électronique, animé par l'Australie et comprenant le Samoa, les Tonga, les États fédérés de Micronésie, la Polynésie française et tout autre Membre intéressé, pour examiner un système d'évaluation des performances du directeur et faire rapport à la 17^e Conférence du PROE ; et
- ii) qu'au cours de la deuxième année du premier mandat du directeur, les Membres évaluent sa performance et décident si un deuxième mandat doit lui être proposé ou si son poste doit faire l'objet d'une annonce.

8.3 Amendement proposé de la procédure de nomination du directeur du PROE

389. Le représentant de l'Australie présente un document dans lequel sont proposés certains changements à la procédure de nomination du directeur. Il attire l'attention des participants sur l'article 7 de la Procédure de nomination du directeur du PROE, et explique que selon l'Australie, les nominations faites par les gouvernements ne sont pas nécessairement compatibles avec un processus fondé sur le mérite.

390. La Conférence est invitée à se prononcer sur la suggestion de supprimer l'exigence selon laquelle un candidat au poste de directeur doit être nommé par son gouvernement. Le représentant de l'Australie fait valoir qu'une telle mesure rendrait la procédure de nomination plus transparente et plus équitable.

391. Les représentants des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande et de la Polynésie française appuient cette proposition. Toutefois, les représentants des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des Îles Marshall, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, de Tokelau, des Tonga et de Vanuatu souhaitent conserver la procédure actuellement en vigueur. Le représentant de Tuvalu n'est pas en mesure de se prononcer, n'ayant pas eu le temps de lire le texte de la proposition.

392. Le représentant de l'Australie remercie les représentants pour leurs commentaires francs et éclairés. Il retire sa proposition afin de permettre une décision consensuelle. Il précise que sa proposition mettait exclusivement l'accent sur la nomination des pays membres du PROE. Il explique que les mots approbation et nomination ont des sens différents, et que l'Australie n'a aucunement l'intention de dicter aux pays membres le choix de leurs candidats. Il croit par ailleurs savoir que le système des candidatures privées a déjà été adopté avec succès par certains Membres du PROE. Il ajoute que l'Australie pourrait se pencher sur son propre processus de nomination.

393. Le président demande aux participants de prendre acte du retrait de la proposition de l'Australie.

Point 9 de l'ordre du jour : Coopération régionale

9.1 Plan pour le Pacifique

394. Le président invite le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique à présenter un compte rendu de la réunion sur le Plan pour le Pacifique. Il invite ensuite les Membres à faire part de leurs commentaires et à poser des questions.

395. Madame Padma Lal, conseillère du Secrétariat du Forum en matière de politique de développement durable, présente un résumé des activités réalisées dans le cadre du Plan pour le Pacifique depuis son adoption par les dirigeants du Forum, en 2004.

396. Elle explique aux participants les origines du Plan, qui traduit la vision des dirigeants du Forum pour l'avenir du Pacifique. Ce document offre un cadre général pour la promotion d'une coopération efficace des pays insulaires océaniques. Il ne s'agit pas d'un schéma directeur, mais d'un processus évolutif qui vise à renforcer la collaboration entre les pays océaniques.

397. Le Plan a pour but de stimuler la croissance économique et de promouvoir le développement durable et la bonne gouvernance. Axé sur la région, il encourage les Océaniens à travailler ensemble pour leur propre bien et pour celui de leurs collectivités. Il ne s'agit pas de remplacer les activités en cours dans les différents pays, mais plutôt de les revaloriser. Différents types de collaboration régionale visent à réaliser des économies d'échelle pour ainsi réduire les coûts des services offerts aux pays.

398. Un groupe de travail mis sur pied par les dirigeants du Forum et constitué de hauts fonctionnaires, de représentants du CORP et d'agents non gouvernementaux s'est réuni plusieurs fois pour orienter l'élaboration du Plan pour le Pacifique. Au niveau national, une vaste consultation a été entreprise auprès de l'ensemble des intervenants afin de promouvoir le sentiment d'appartenance au niveau individuel et collectif.

399. Le Plan a entre autres les trois principes directeurs suivants : améliorer le bien-être des Océaniens ; assumer les responsabilités communes et fournir des services au moindre coût ; et renforcer la collaboration.

400. Le Plan détermine un ensemble de priorités, classées en trois catégories pour favoriser des progrès rapides. Plusieurs exemples de succès précoces ont été présentés, notamment l'élaboration de stratégies nationales de développement durable pour intégrer et améliorer le processus de prise de décisions à tous les niveaux. La mise en œuvre du Plan dépendra de la volonté d'engagement et de collaboration manifestée à l'échelle nationale. Il appartiendra aux dirigeants du Forum de décider s'il convient d'étendre l'application du Plan aux territoires non autonomes du Pacifique.

401. Une première ébauche, examinée par le groupe de travail le 1^{er} juillet, a été soumise à l'approbation des dirigeants du Forum le 11 juillet. Les travaux de préparation progressent comme prévu en vue de la réunion des dirigeants du Forum qui se tiendra en Papouasie-Nouvelle-Guinée en octobre. Le groupe de travail compte se réunir une dernière fois le 19 septembre pour discuter du projet de document avant qu'il ne soit présenté aux dirigeants du Forum.

402. Les interventions des représentants des Îles Marshall, de Vanuatu et des Fidji qui suivent la présentation portent principalement sur la composition du groupe de travail, le peu de temps prévu pour les consultations nationales, les questions soulevées dans l'ébauche actuelle du Plan pour le Pacifique, sa prise en charge et la coordination de sa mise en œuvre. S'il est admis que le Plan pourrait promouvoir la collaboration régionale, la coordination de sa mise en œuvre pourrait s'avérer ardue.

403. La Conférence prend acte du rapport d'activité sur l'élaboration du Plan pour le Pacifique.

9.2 Rapport des réunions des directeurs des organisations membres du CORP

404. Le Secrétariat présente à titre d'information le rapport des réunions des directeurs des organisations membres du CORP et invite les participants à le commenter. Le directeur précise quels étaient les objectifs des réunions d'avril et d'août 2005. À l'occasion d'une de ces réunions, les directeurs se sont penchés sur la question de la collaboration (maintes fois soulevée cette semaine) et du leadership au sein des organisations du CORP. Le directeur se montre optimiste quant à la capacité du secrétaire général, Monsieur Greg Urwin, de diriger les destinées du CORP, et quant aux retombées des plus récentes délibérations. Il mentionne la décision récente des directeurs du CORP d'approuver la création, au sein du Secrétariat du PROE, d'un poste de correspondant du FEM. Des efforts sincères ont été déployés pour relever les défis auxquels font face les organisations du CORP et les pays de la région et promouvoir une meilleure collaboration de tous.

405. La Conférence prend note du rapport du directeur.

Point 10 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres

Rapports des Membres sur les activités nationales relevant du Plan d'action du PROE (NZ)

406. Le représentant de la Nouvelle-Zélande rappelle que la Conférence de l'année dernière avait décidé d'un nouveau nom pour l'organisation. Il souligne également que les Membres s'étaient prononcés en faveur du Plan d'action du PROE et rappelle que tous partagent la responsabilité de son exécution. Il suggère que les Membres rendent compte chaque année à la Conférence des efforts consacrés à la mise en œuvre du Plan d'action en mettant l'accent sur un thème choisi d'un commun accord. On pourrait ainsi mettre en lumière les activités mises en œuvre par chaque pays dans le cadre du Plan d'action. Il juge qu'il conviendrait de mettre en place à cette fin un mécanisme spécial, et invite les participants à formuler des suggestions.

407. Le président appuie cette proposition et signale que la CPS a déjà adopté un processus spécial pour la préparation de tels comptes rendus thématique. Il suggère d'inviter chaque Membre à préparer une courte présentation axée sur un thème choisi d'avance.

408. La représentante des Îles Marshall appuie cette idée, à condition que les pays insulaires aient les moyens de partager l'information sur leurs activités nationales respectives sans avoir à produire de rapports.

409. Le représentant de Vanuatu appuie la proposition. Selon lui, les Membres pourraient jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre du Plan d'action du PROE et dans la promotion de la collaboration et des partenariats. Il se déclare prêt à participer au processus.

410. Le représentant des Tonga appuie la proposition. L'ajout de ce point à l'ordre du jour de la Conférence donnerait l'occasion aux Membres de faire connaître au Secrétariat ce qu'ils attendent de lui.

411. Le représentant du Samoa juge qu'il serait nécessaire d'améliorer le processus de partage de l'information sur les sujets d'intérêt et d'adopter un mécanisme adapté à cette fin. Les Membres auraient besoin selon lui d'une tribune pour le partage de l'expérience acquise au fil des activités réalisées dans le cadre du programme de travail.

412. Le représentant de la France appuie la proposition mais avertit qu'elle pourrait alourdir le fardeau administratif des Membres. Il suggère de choisir les thèmes à aborder en s'inspirant des autres agendas internationaux, ce qui contribuerait à enrichir sensiblement les débats menés sur la scène régionale. Il suggère également d'utiliser les rapports établis dans ce cadre comme points de départ des entretiens menés à la Conférence du PROE.

413. Le président suggère de profiter de la prochaine Conférence du PROE pour organiser un forum chargé d'examiner le mécanisme à mettre en place pour l'établissement et la présentation des rapports des Membres. On pourrait également, à cette occasion, choisir le thème des exposés en prévision de la 18^e Conférence du PROE.

414. La représentante de la Nouvelle-Calédonie appuie la proposition. Ce serait là un bon moyen, selon elle, de favoriser une meilleure intégration des territoires dans les programmes du PROE.

415. Les Membres approuvent la proposition pour la prochaine Conférence.

Aide australienne au développement (Australie)

416. Le représentant de l'Australie annonce que son gouvernement vient de décider de porter à environ 4 milliards de dollars australiens, d'ici 2010, l'aide publique qu'il consacre au développement par l'intermédiaire de l'AusAID. Le montant de cette aide doublera donc par rapport au niveau de 2004 ; elle visera essentiellement les pays de la région Asie-Pacifique.

417. La représentante des Îles Marshall remercie l'Australie pour les informations fournies au sujet de l'augmentation de son aide au développement.

Avenir de la Convention d'Apia (Australie)

418. Le représentant de l'Australie propose d'examiner le texte de la Convention d'Apia. Cette Convention, qui était à l'origine pionnière en son domaine, porte sur des questions qui relèvent aujourd'hui de la Convention sur la diversité biologique (CDB), dont le FEM constitue le principal organe de financement. Au cours de la période qui a précédé la 16^e Conférence du PROE, on a demandé aux Membres de manifester ou de confirmer leur appui à la révision de la Convention d'Apia. S'il est jugé que la Convention n'est plus pertinente, les parties contractantes pourraient décider de l'abroger et de consacrer leur énergie aux programmes de travail du PROE.

419. Les représentants du Samoa, des Fidji et de la France appuient cette proposition.

420. Le représentant des Fidji déclare que certains éléments de la Convention ont conservé leur importance et pourraient devoir être conservés et intégrés dans d'autres instruments régionaux pertinents comme le Rapport sur l'état de l'environnement.

421. Le président conclut en guise de résumé qu'au vu du faible nombre de Parties à la Convention d'Apia et du nombre de questions qui relèvent désormais de la CDB, il n'est peut-être plus utile d'en maintenir l'existence. Il invite les Membres de songer à ce problème en attendant la tenue de la prochaine Conférence des Parties en 2006.

Atelier d'autoévaluation nationale des capacités à renforcer (Îles Marshall)

422. La représentante des Îles Marshall annonce qu'un atelier d'autoévaluation nationale des capacités à renforcer (ANCR) se tiendra durant la semaine du 10 octobre et remercie le Secrétariat pour son rôle dans ce domaine. Elle remercie également le PNUD, et en particulier son bureau des Fidji, qui l'a aidé à préparer la proposition d'ANCR et lui a ainsi permis d'organiser cet atelier sur son territoire.

Mécanisme australien de financement des activités d'adaptation

423. En réponse à une demande formulée plus tôt cette semaine par les Tonga, le représentant de l'Australie rend compte de l'aide consentie par son pays en vue du financement d'initiatives sur la vulnérabilité et l'adaptation dans le Pacifique. Il précise que quatre millions de dollars ont été prévus pour assister les pays insulaires océaniques. Il reconnaît le rôle du Secrétariat en cette matière et note la volonté des administrations nationales de mettre en œuvre des initiatives d'adaptation concrètes sur le terrain. Le financement sera accordé en vertu des mécanismes bilatéraux existants, conformément au Cadre d'intervention océanique sur les changements climatiques. Il note par ailleurs que ces sommes pourront également servir à renforcer les capacités des services météorologiques de la région.

424. Il ajoute que l'Australie poursuit des négociations avec Tuvalu et les Tonga et qu'elle utilise également d'autres mécanismes de financement pour venir en aide aux Membres, évoquant notamment les deux millions de dollars versés au gouvernement de Kiribati dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale. Il regrette cependant la lenteur des progrès et espère que le financement sera utilisé sans tarder.

425. Le représentant des Tonga demande au Secrétariat de tenir compte de Tuvalu et des Tonga dans ses futures initiatives d'adaptation.

426. Le directeur répond que le cadre d'intervention sur les changements climatiques, qui a récemment été adopté, jette les bases de l'assistance future qui pourra être apportée dans ce domaine.

427. Le représentant de Tuvalu remercie l'Australie pour l'assistance fournie à son projet d'adaptation et remercie les Tonga et le Secrétariat pour leur soutien à ses initiatives d'adaptation.

Création d'une organisation des Nations Unies pour l'environnement (France)

428. Le représentant de la France rend compte de l'initiative présentée par la France en vue de la création d'une organisation des Nations Unies pour l'environnement construite autour de l'actuel PNUE. Il note qu'en raison des multiples accords internationaux et régionaux dans le domaine de l'environnement, il devient de plus en plus difficile de faire un suivi satisfaisant des nombreuses activités y afférentes.

429. Il indique que les conclusions du groupe de travail de 26 pays animé par la France ont été présentées au Secrétaire général des Nations Unies en début d'année. Par la suite, celui-ci a, dans son rapport préparatoire au sommet de suivi à tiers parcours des objectifs du millénaire, proposé la mise en place d'une structure intégrée traitant de l'environnement. Cette proposition bénéficie désormais de l'appui de l'Union européenne et a été soumise à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies.

430. Le représentant de Vanuatu remercie la France des renseignements fournis concernant le projet d'organisation des Nations Unies pour l'environnement. Il mentionne par ailleurs que les exigences des divers accords en matière d'établissement de rapports posent des difficultés à son pays, et se dit en faveur d'une simplification des processus d'établissement de rapports.

Poste du FEM au sein du PROE (Nioué)

431. Le représentant de Nioué annonce que le Troisième bilan global du Fonds pour l'environnement mondial, tenu en mars 2005, a mis en lumière la nécessité pour les Membres de renforcer leurs capacités afin de pouvoir accéder aux ressources du FEM. Le Secrétariat a par la suite eu des entretiens avec les Membres représentés à ce bilan, à l'issue duquel on a recommandé de doter le Secrétariat d'un spécialiste qui aurait pour mandat d'aider les pays membres à travailler avec le FEM et notamment de :

- i) recenser les possibilités de financement et de cofinancement par le FEM pour aider les Membres du PROE à s'attaquer à leurs priorités environnementales ;
- ii) faire rapport sur les conclusions des conseils d'administration du FEM ;
- iii) collaborer avec le Secrétariat du FEM et les agences d'exécution pour contribuer au renforcement des capacités des Membres, dont l'élaboration et la mise en œuvre de propositions de projets, qui pourrait profiter aux pays mais également à la région.

432. La description des fonctions de ce spécialiste a été préparée et soumise aux Membres pour examen. Nioué souligne l'importance d'un tel appui pour les pays Membres et souhaite que leurs demandes se concrétisent dans un proche avenir.

434. Le directeur indique qu'à la lumière des résultats du Troisième bilan global du FEM et des demandes d'aide formulées par les Membres, il a conduit des consultations avec les bailleurs bilatéraux. Il annonce que le FEM s'est montré favorable à la création du poste en question. Le Secrétariat attend les réponses du FEM et des bailleurs et espère obtenir des résultats positifs vers le début de 2006.

Point 11 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs

435. Les observateurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Whale and Dolphin Conservation Society (WDACS), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de Conservation International (CI), du Fonds international pour la défense des animaux (IFAW), de l'Université du Pacifique Sud (USP), de Greenpeace, du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS) et de la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) prononcent leurs déclarations. Celles-ci sont jointes au présent rapport dont elles constituent l'Annexe 5 (en anglais uniquement).

Point 12 de l'ordre du jour : Divers

436. Ces questions ont été abordées au point 10 de l'ordre du jour.

Point 13 de l'ordre du jour : Date et lieu de la dix-septième Conférence du PROE

437. Conformément à la politique qui consiste, pour des raisons financières, à organiser la Conférence alternativement au siège et dans un pays membre, la Nouvelle-Calédonie offre d'accueillir la 17^e Conférence du PROE en 2006.

438. La Conférence accepte à l'unanimité et remercie la Nouvelle-Calédonie de cette généreuse offre.

Point 14 de l'ordre du jour : Adoption du rapport

439. La Conférence adopte le rapport.

Point 15 de l'ordre du jour : Clôture

440. Le président remercie tous les représentants des pays et territoires membres de leurs contributions aux débats et le Secrétariat de l'excellente organisation de la 16^e Conférence du PROE.

441. Le directeur exprime à son tour sa gratitude à tous les délégués pour leur participation active. Il remercie les interprètes et traducteurs et le personnel du Secrétariat qui a organisé les manifestations de la semaine et contribué au succès de la Conférence. Il offre ensuite de petits cadeaux au président et au vice-président en hommage à leur contribution au bon déroulement de la Conférence.

Annexes



Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme (SPREP)

Sixteenth SPREP Meeting

13-16 September 2005, Apia, Samoa

Annex 1: List of Participants

AMERICAN SAMOA

Fanuatele, Dr Toafa Vaiaga'e

Director

American Samoa Environmental Protection Agency (EPA)

PO Box PPA

PAGO PAGO

American Samoa 96799

Tel: (684) 633 2304

Fax: (684) 633 5801

Email: tv5551@yahoo.com

AUSTRALIA

Mr Kevin Keefe

Assistant Secretary, Communication & International Branch

Department of Environment & Heritage

GPO Box 787

Canberra ACT 2601

Australia

Tel: 61 2 6274 1072

Fax: 61 2 6274 1858

H.E Phillip Allars

High Commissioner, Australia

Australian High Commission, Apia

Samoa

Tel: 685-23411

Fax: 685-23159

Ms Sue Kelly

Director Polynesia & Regional Programs

AusAID

GPO Box 887

Canberra ACT 2601

Australia

Tel: 61 2620 64382

Ms Nicolle Parry

International Section

Department of Environment & Heritage

GPO Box 787

Canberra ACT 2601

Australia

Tel: 612-6274-2352

Fax: 61 2 6274 1858

Mr Anthony Gill

First Secretary Development Cooperation

AusAID

Australian High Commission, Apia

Samoa

Tel: 685-23411

Fax: 685-23159

Ms Francine Winnet
Third Secretary Political Department of Foreign Affairs & Trade
Australian High Commission, Apia
Samoa

Tel: 685-23411
Fax: 685-23159

COOK ISLANDS

Mr Vaitoti Tupa
Director
National Environment Service
Tu'anga Taporoporo
PO Box 371
Rarotonga
Cook Islands

Tel: (682) 21256
Fax: (682) 22256
Email: vaitoti@oyster.net.ck

Ms Tania Temata
National Environment Service
Tu'anga Taporoporo
PO Box 371
Rarotonga
Cook Islands

Tel: (682) 21256
Fax: (682) 22256
Email: Tania@oyster.net.ck

FEDERATED STATES OF MICRONESIA

Ms Cindy Ehmes
Sustainable Development Planner
Department of Economic Affairs
PO Box PS-12
Palikir, Pohnpei FM 96941
Federated States of Micronesia

Tel: (691) 3202646
Fax: (691) 3205854
Email: climate@mail.fm

Ambassador Kodaro Gallen
Suva
Fiji

Tel: (679) 3304-180
Fax: (679) 3304-081
Email: kgallen@fsm-suva.org.fj
smdea@mail.fm

Mr Jesse Tamel Gadjusek
Deputy Director
International Waters Project
State of Yap
FSM

Tel: (691) 350 2182
Fax: (691) 350 2175
Email: fsmiwp@mail.fm

FIJI

Mr Epeli Nasome
Director of Environment
Ministry of Local Government,
Housing, Squatter Settlement & Environment
PO Box 2131
Government Buildings
Suva
Fiji

Tel: (679) 3311 699
Fax: (679) 3312 879
Email: enasome@govnet.gov.fj

FRANCE

Ambassador Bruno Gain
 Permanent Secretary for Pacific Affairs
 Secrétaire Permanent pour le Pacifique
 27 rue Oudinot
 75358 Paris 07 SP
 France

Tel: (33) 1 5369 2929
 Fax: (33) 1 5369 2276
 Email: bruno.gain@diplomatie.gouv.fr

M. Henri-Luc Thibault
 Ministère de l'écologie et du développement durable
 Chef du service des affaires internationales
luc.thibault@ecologie.gouv.fr
 20 Av de Segur
 75007 Paris
 France

Tel: 33 1 42 19 17 20
 Fax: 33 1 42 19 17 72
 Email: henri-

M. Hugues Nordi
 Deputy Permanent Representative to the Pacific Community
 BP 8043
 98807 Noumea Cedex
 New Caledonia

Tel: 687-26-1603
 Fax: 687-26-1266
 Email: hgues.nordi@diplomatie.gouv.fr

FRENCH POLYNESIA

Mr Bruno Peauceffiar
 Head of International Relations Department
 Office of the President
 Tahiti
 French Polynesia

Tel: 689-47.22.64
 Fax: 689-47.22.71
 Email: bruno.peauceffiar@presidence.pf

Pierre Coissac
 Head of Environmental Protection Department
 Office of the President
 Tahiti
 French Polynesia

Tel: (689) 47.66.05
 Fax: (689) 41.92.52
 Email: Pierre.coissac@environnement.gov.pf

GUAM

Mr Randel L. Sablan
 Acting Administrator
 Guam Environmental Protection Agency
 PO Box 22439
 GMF, Barrigada
 Guam 96921

Tel: 1 (671) 475 1658/9
 Fax: 1 (671) 477 9402
 Email: rlsablan@guamepa.govguam.net

KIRIBATI

Mr Riibeta Abeta
 Environment Inspector – Acting Deputy Director
 Environment & Conservation Division
 Ministry of Environment
 PO Box 234
 Bikenibeu, Tarawa
 Government of Kiribati

Tel: (686) 28 000/28 593
 Fax: (686) 28 334/28 425
 Email: riibeta.ecd@melad.giv.ki

Mr Tonganibeia Koakoa
 Assistant Secretary
 Ministry of Environment , Lands & Agriculture Development
 PO Box 234 Bikenibeu, Tarawa
 Government of Kiribati

Tel: (686) 28 000/28 593
 Fax: (686) 28 334/28 425
 Email: koakoat@melad.gov.ki

MARSHALL ISLANDS

Ms Yumiko Crisostomos
 Director
 Office of Environmental Planning & Policy Coordination
 Office of the President
 PO Box 975
 Majuro
 Marshall Islands 96960

Tel: (692) 625 7944
 Fax: (692) 625 7918
 Email: oeppc@ntamar.net

NEW CALEDONIA

Mrs Isabelle Ohlen
 President Commission de l'environnement
 9 Route des articles – Baie
 De la Moselle
 BP L1 98849
 Noumea Cedex

Tel: (687) 258 000
 Fax: (687) 274 900
 Email: isabelle.ohlen@province-sud.nc

Mr Joseph Manaute
 Member of Government
 Charge de l'agriculture
 De l'elevage et de la peche
 Noumea Cedex
 New Caledonia

Tel: (687) 24 65 54
 Fax: (687) 24 66 27
 Email: joseph.manaute@gouv.nc

Ms Caroline Machoro
 Assistant
 Regional Cooperation and External Relations
 B.P. M2 – 98849
 Noumea Cedex

Tel: (687) 24 65 22
 Fax: (687) 24 65 24
 Email: cmachoro@congress.nc

Mr Germain Padome
 Principal Private Secretary
 Office of the President of Northern Province
 PO Box 41, 98860 Kone
 New Caledonia

Tel: (687) 47 71 52
 Fax: (687) 47 24 72
 Email: dde@province-nord.nc

Mr Jean-Jerome Cassan
 Environment Officer
 Environment Division of Northern Province
 nord.nc
 PO Box 41, 98860 Kone
 New Caledonia

Tel: (687) 47 72 39
 Fax: (687) 47 71 35
 Email: dde-environnement@province-nord.nc

Madame Nadia Heo
 Office of the President of Northern Province
 PO Box 41, 98860 Kone
 New Caledonia

Tel: (687) 47 71 52
 Fax: (687) 47 24 72
 Email: presidence@province-nord.nc

NEW ZEALAND

Ms Sara Carley
Team Leader
NZAID
Wellington
New Zealand

Email: sara.carley@nzaid.govt.nz

Mr Andrew Bignell
Manager – International Relations
Department of Conservation
PO Box 10420
Wellington
New Zealand

Tel: (644) 471 3191
Fax: (644) 471 3049
Email: abignell@doc.govt.nz

Mr Malcolm Millar
Deputy High Commissioner
Apia
Samoa

Tel: (685) 21711
Fax: (685) 20086
Email: Malcolm.millar@mfat.govt.nz

Mr Tom Wilson
NZAID Programme Manager
Private Mail Bag
Wellington
New Zealand

Tel: (685) 21715
Fax: (685) 21717
Email: tom.wilson@nzaid.govt.nz

NIUE

Sauni Tongatule
Director of Environment Department
Alofi
Niue

Tel: (683) 4011
Fax: (683) 4232
Email: tongatules@mail.gov.nu

Ms D Tagaloa Cooper
MEA's & SDU
Department of Environment
Niue

Tel: (683) 4011
Fax: (683) 4232

PAPUA NEW GUINEA

Dr Navu Kwapena
FAS – Conservation Division
& Secretary to PNG Institute of Biodiversity & National
Conservation Council Secretary
PO Box 6601, Boroko, NCD
Port Moresby, PNG

Tel: 675-325-0195/2157
Fax: 675-325-0182
Mobile: 675-682-3122
Email: navukwapena@daltron.com.pg

Mr Samuel Antiko
First Assistant Secretary
Department of Environment & Conservation
PO Box 6601, Boroko, NCD
Port Moresby, PNG

Tel: 675-323-1035
Fax: 675-325-0182
Email: corps@daltron.com.pg

Mr John Emilio
First Secretary
PNG High Commissioner
Wellington
New Zealand

Tel: 644-385-2474
Fax: 644-385-2477
Email: png@globe.net.nz
Email 2: johnemilio@globe.net.nz

SAMOA

Tuu'u Dr Ieti Taulealo
Chief Executive Officer
Ministry of Natural Resources, Environment & Meteorology
Apia
Samoa

Mr Tapusalaia Terry To'omata
Deputy Chief Executive Officer
Ministry of Foreign Affairs and Trade
PO Box L1859
Government Building
Apia
Samoa

Tel: (685) 21171
Fax: (685) 21504
Email: mfa@mfa.gov.ws

Mr Sailimalo Pati Liu
Assistant Chief Executive Officer
Conservation, Ministry of Natural Resources Environment & Meteorology (MNREM)
Apia
Samoa

Mr Mulipola A Titimaea
Assistant Chief Executive Officer
Meteorology, Ministry of Natural Resources Environment & Meteorology (MNREM)
Apia
Samoa

Mr Afamasaga Sami Lemalu
Assistant CEO
Forestry, Ministry of Natural Resources Environment & Meteorology (MNREM)
Apia
Samoa

Mr Taulealeausumai L. Malua
Assistant Chief Executive Officer
Works, Transport & Infrastructure
Apia
Samoa

Ms Desna Solofa
Principal Foreign Affairs Officer
Ministry of Foreign Affairs & Trade (MFAT)
Apia
Samoa

Ms Anastasia Amoa
Senior Foreign Affairs Officer
Ministry of Foreign Affairs & Trade (MFAT)
Apia
Samoa

Ms Sinira Kuresa
Principal Officer
Aid Co-ordination & Management
Ministry of Finance
Apia
Samoa

Ms Silia Kilepoa
Energy Co-ordinator
Ministry of Finance
Government of Samoa
Apia
Samoa

Mr Benjamin Pereira
Principal Officer, Planning
Ministry of Finance
Apia
Samoa

SOLOMON ISLANDS

Mr Joe Horokou
Director (Ag)
Environment and Conservation Division
Department of Forests, Environment and Conservation
PO Box G24
Honiara
Solomon Islands

TOKELAU

Hon Kuresa Nasau
Minister Economic Development & Environment
Tokelau Office
Apia
Samoa

Mr Afega Gaulofa
Senior Policy Adviser
Office of the Taupulega
Tokelau Office
Apia
Samoa

Tel: 685-32325
Fax: 685-32328
Email: afegagaulofa@clear.net.nz

Mr Foua Toloa
Director
Economic Development & Environment
Tokelau Office
Apia
Samoa

TONGA

Mr Uilou Samani
Director
Department of Environment
Nuku'alofa
Tonga

Tel: (676) 25 050
676) 28 349 (direct)
Fax: (676) 25 051PO Box 917
Email: uilousamani@hotmail.com

TUVALU

Mr Enate Evi
Director of Environment
Department of Environment
Private Mail Bag
Funafuti
Tuvalu

Tel: (688) 20815 ext. 2180
Fax: (688) 20113/20114
Email: enviro@tuvalu.tv

Ms Lina Seluka Petaia
Senior Assistant Secretary
Prime Minister's Office
Funafuti
Tuvalu

Tel: (688) 20815
Fax: (688) 20113/20114
Email: linasatalaka@yahoo.com

UNITED STATES OF AMERICA

Ms Kathy Bentley
International Relations Officer for Oceans Affairs
US Department of State
Office of Oceans International Affairs
Rm 5805 OES/OA
2201 C St. NW
Washington, DC 20520
United States of America

Tel: (202) 647 3073
Fax: (202) 647 4353
Email: BentleyKA@state.gov

Ms Nancy Daves
CITES Coordinator
National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA)
Department of Commerce
Silver Spring, Maryland, USA 20910

Tel: (301) 713 2319
Fax: (301) 713 0376
Email: nancy.daves@noaa.gov

Mr Howard Diamond
Global Climate Observing Systems Coordinator
National Environment Satellite Data & Information System
National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA)
Department of Commerce
Silver Spring, Maryland, USA

Mr Vince Faggioli
Assistant Chief Counsel, Pacific Region
Army Corps of Engineers
Fort Shafter, Hawaii , USA 96858

Tel: (808) 438 8392
Fax:
Email: Vincent.J.faggioli@us.army.mil

Mr Timothy W. Harley
Charge' d' Affairs
Embassy of the United States of America
Apia, Samoa

Mr John McCarroll
Manager, Pacific Islands Office
Enviromental Protection Agency
75 Hamthorne Street
San Francisco, California – USA 94105

Tel: (415) 972 3774
Fax: (415) 947 3560
Email: mccarroll.john@epa.gov

Ms Helene Takemoto
Army Corps of Engineers
Honolulu District
Bldg. 230
Fort Shafter
Honolulu, Hawaii 96858-5440

Tel: (808) 438 6931
Email:
helene.y.takemoto@usace.army.mil

Lieutenant Commander Chris Curatilo
Chief Marine Environmental Protection
District Fourteen Coast Guard
300 Alamoana BLVD
Honolulu, Hawaii 96850

VANUATU

Mr Russell Nari
Director General
Ministry of Lands
PMB 9607
Port Vila
Vanuatu

Tel: (678) 23 105
Fax: (678)
Email: nari@vanuatu.gov.vu

Mr Ernest Bani
Head ,Vanuatu Enviroment Unit
Private Mail Bag 9063
Port Vila
Republic of Vanuatu

Tel: (678) 25 302
Fax: (678) 23 565 / 22 227
Email: environ@vanuatu.com.vu

WALLIS ET FUTUNA

Monsier Pasikale Niutoua
Vice President
Assemblee Territories des iles
Wallis et Futuna

Tel: (681) 72.17.01 / 72.25.04
Fax: (681) 72.25.04 / 72.32.80

Monsier Petelo Sanele Tauvale
Charge de la Communication au
Service Territorial de l'Environnement
Wallis et Futuna

CROP AGENCIES/ADVISERS

FORUM SECRETARIAT

Dr Padma N.Lal
Sustainable Development Adviser
Pacific Islands Forum Secretariat
Private Mail Bag, Suva
Fiji

Tel: 679-331-2600 Ext: 233
Fax: 679-330-5554
Email: padmal@forumsec.org.fj

Ms Shennia Spillane
Legal Adviser
Pacific Islands Forum Secretariat
Private Mail Bag, Suva
Fiji

Tel: 679-331-2600/322-0216
Fax: 679-330-5554

Ms Coral Pasisi
Environmental Resources Officer
Pacific Islands Forum Secretariat
Private Mail Bag, Suva
Fiji

Tel: 679-331-2600/322-0216
Fax: 679-330-5554

SOPAC

Mr Bhaskar Rao
Deputy Director
South Pacific Applied Geoscience Commission
Private bag
Mead Street
Suva
Fiji

Tel: 679-338-1139
Fax: 679-337-0040

SPC

Mr Louni Hanipale Mose
Director of Coporate Services
Secretariat of the Pacific Community
BP D5
98848, Noumea Cedex

Tel: (687) 26 20 00
Fax: (687) 26 38 18
Email: louni@spc.int

THE UNIVERSITY OF THE SOUTH PACIFIC

Prof. K. Koshy
Director
Pacific Centre for Environment & Sustainable Development
(PACE-SD)
The University of the South Pacific
PO Box 1168
Suva
Fiji

Tel: (679) 321 2184
Fax: (679) 330 9176
Email: koshy_k@usp.ac.fj

OBSERVERS

BIRDLIFE INTERNATIONAL

Dr Philippe Raust
Societe d'Ornithologie de Polynesie – Manu
BP 14706
Tahiti
98701 Arue
Polynesie Francaise

Tel: (689) 43 79 45
Fax:
Email: phil.raust@mail.pf
Or: sop@manu.pf

CMS

Mr Robert Hepworth
CEO / Executive Secretary
Convention on the Conservation of Migratory Species
Of Wild Animals
United Nations Premises in Bonn
Martin Luther King St
53175 Bonn, Germany

Tel: +49 228-815-2401/2
Fax: +49 228-815-2449
Email: secretariat@cmsint

CONSERVATION INTERNATIONAL

Mr Francois Martel
Technical Director – Melanesia CBC Program
Team Leader – Polynesia Micronesia Hotspot
Conservation International
c/- PO Box 240
Vailima, Apia
Samoa

Tel: (685) 21953
Fax: (685) 21953
Email: fmartel@conservation.org

Mrs Sue Taei
Marine Program Manager
Pacific Island Hotspots
Conservation International
c/- SPREP PO Box 240
Vailima, Apia
Samoa

Tel: (685) 21953
Fax: (685) 21953
Email: staei@conservation.org

East-West Center

Ms Eileen Shea
Climate Projects Coordinator-East West Center
Interim Director, NOAA & Information Center
East-West Center
1601 East –West Road, Room 2062 John A. Burns Hall
Honolulu, HI 96848-1601 USA

Tel: 1+ 808-944-7253
Fax: 1+ 808-944-7298
Email: sheae@eastwestcenter.org

GEF

Mr Ravi Sharma
Corporate Affairs
Global Environment Facility

Tel: 1-202-473-4486
Fax: 1-202-522-3240
Email: rsharma5@thegef.org

GREENPEACE

Ms Valerie Campbell
Pacific Political Liaison Officer
Greenpeace
Level 1, Old Town Hall
Suva
Fiji

Tel: (679) 331 2121
Fax: (679) 331 2784
Email: valerie.Campbell@fj.greenpeace.org

JICA

Mr Junji Ishizuka
Resident Representative
JICA Office
Mulivai, Apia
Samoa

Tel: 685-22572
Fax: 685-22194
Email: jica-general@ipasifika.net

Mr Ichiro Mimura
Assistant Resident Representative
JICA Office
Mulivai, Apia
Samoa

Tel: 685-22572
Fax: 685-22194
Email: jica-general@ipasifika.net

Mr Hisaharu Okuda
Project Formulation Advisor
JICA Office
Mulivai
Apia
Samoa

Tel: 685-22572
Fax: 685-22194
Email: jica-general@ipasifika.net

IFAW

Ms Denise Boyd
Head of Programs
IFAW
8 Belmore Street
Surry Hills, NSW 2010
Australia

Tel: (61) 2 9288 4930
Mobile: (61) 400094930
Fax: (612) 9288 4901
Email: dboyd@ifaw.org

Ms Marguerite Young
IFAW
8 Belmore Street
Surry Hills, NSW 2010
Australia

Tel: (61) 2 9288 4900
Fax: (61) 2 9288 4901
Email: myoung@ifaw.org

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

Ms Joyce Yu
Resident Representative
United Nations Development Programme (UNDP)
Private Mail Bag
Apia
Samoa

Tel: (685) 23 670
Fax: (685) 23 555
Email: joyce.yu@undp.org

Mr Andrea Volentras
United Nations Development Programme (UNDP)
Private mail bag
Apia
Samoa

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Ms Isabel Matinez
Coordinator
UNEP/GPA Coordination Office
PO BOX 16227
2500 BE The Hague
The Netherlands

Tel: (3170) 3114460
Fax: (3170)3456648
Email: martinez@unep.nl

WHALE & DOLPHIN CONSERAVTION SOCIETY

Dr Margi Prideaux
Australasian CEO
WDCS, Whale & Dolphin Conservation Society
P.O Box 720 Port Adelaide Business Centre
Port Adelaide, South Australia 5015

Tel: (618) 8242 5842
Fax: (618) 8242 1595
Email: margi.prideaux@wdcs.org

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION

Mr Henry.K Taiki
Programme Officer
WMO Subregional Office for the South-West Pacific
C/o SPREP P.O Box 240
Apia
Samoa

Tel: (685) 21 929
Fax: (685) 20 231
Email: henryt@sprep.org

FRENCH LANGUAGE SOLUTIONS PTY LTD

INTERPRETERS

Ms Dominique Toulet
52 rue Dumont D'Urville
98800 – Noumea
New Caledonia

Ms Valerie Hassan
Interpreter/Translator
Noumea
New Caledonia

Mr Bertold Schmitt
Interpreter/Translator
Noumea
New Caledonia

TRANSLATORS

Mr Olivier Richard
Chief Translator
21 Queen Street
Randwick, NSW 2031
Australia

Mr Pierre Pellerin
C/o – 5 chemin Pool
Saint-Donat
Canada, J0T 2C0

Ms Claude Lamarche
5 chemin Pool
Saint-Donat
Canada, T0T 2C0

TECHNICIAN

Mr Alan Doyle
Technician
Language Professionals Ltd
15 Day Street
Newton, Auckland
New Zealand

Tel: (649) 379 2040
Fax: (649) 379 2041

SPREP SECRETARIAT

PO Box 240
Vailima
Apia
Samoa

Tel: (685) 21 929
Fax: (685) 20 231
Email: sprep@sprep.org.ws

Asterio Takesy
Director

Clark Peteru
Environmental Legal Adviser

F. Vitolio Lui
Deputy Director

Chris Peteru
Assistant Media & Publications Officer
Liz Dovey
Invasive Species & Bird Conservation Officer

Taito John Roache
Corporate Services Manager

Sue Le Mesurier
Community Assessment & Participation
Specialist

Stuart Chape
Island Ecosystems Programme Manager

Bruce Chapman
Pacific Futures Programme Manager

Rama Vaa
Project Accountant –International Waters

Alofa S. Tuuau
Finance Manager

Aliitasi Uesele-Petaia
IT / Network Officer

Frank Griffin
Coordinator – Pollution Prevention

Kemueli Qoroya
Information Technology Officer

Kate Brown
Action Strategy Adviser

Alex Brunt
Project Accountant

Amena Yauvoli
Sustainable Development Policy Adviser

Solomone Fifita
Chief Technical Adviser - PIREP

Sefanaia Nawadra
Marine Pollution Adviser

Tamara Logan
Education & Social Communication Officer

Taito Nakalevu
Climate Change Adaptation Officer

Frank Wickham
Human Resource Development / Training Officer

Takeo Tashiro
JICA Expert on Solid Waste

Emma Sale-Mario
Assistant Ozone Depleting Officer

Jaap Jasperse
Editor & Publications Officer

Anne Patricia Trevor
Turtle Data Base Officer

Satui Bentin
Information Resource Center Manager

Vainuupo Jungblunt
Assistant Ramsar Officer

Jacques Mougeot
Environmental Law Adviser

Dominique Benzaken
Coastal Management Adviser

Mark Ricketts
Solid Waste Officer

Miraneta Williams
Assistant Librarian

Ruta Tupua-Couper
Personal Assistant to the Director

Saunoa Matau
Programme Assistant

Apiseta Eti
Personal Assistant to the Deputy Director

Malama Hadley
Administration Officer

Lupe Silulu
Registry Supervisor

Phaedra Moors
Secretary to Pacific Futures Manager

Pauline Fruean
Conference & Travel Officer

Makerita Atiga Patu
Secretary to Ecosystems Manager

Annexe 2 : Remarques liminaires du directeur

Asterio Takesy

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à vous tous, représentants, chefs de gouvernements, groupes de la société civile et observateurs, dans les belles et paisibles îles du Samoa.

Un an s'est déjà écoulé depuis notre dernier rendez-vous, à l'occasion de la 15^e Conférence du PROE, tenue dans la merveilleuse Tahiti. Votre participation et la générosité du gouvernement de Polynésie française en ont garanti le succès.

Des décisions importantes y ont été prises et ont entraîné de substantielles transformations au sein du Secrétariat. Nous avons amélioré notre mode de fonctionnement en adoptant deux nouveaux programmes, Avenirs océaniques et Écosystèmes insulaires, sur lesquels je reviendrai plus tard. Nous avons également modifié notre nom anglais pour mieux refléter notre présence géographique.

Le Secrétariat a depuis été confronté à d'importants mouvements de personnel dans tous ses domaines d'activité, pour des raisons à la fois personnelles et professionnelles.

Il a toutefois traversé cette période sans fléchir et j'aimerais remercier mon équipe, pour son engagement à mon égard en qualité de directeur, et souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collaborateurs, que vous rencontrerez sans doute au cours des prochains jours. Je ne prétends pas, en tant que directeur de cette organisation, connaître tous les domaines abordés par nos chargés de programmes et collaborateurs pour répondre chaque jour aux besoins et attentes de nos collectivités.

En tant qu'insulaires océaniques vivant sur de minuscules îles isolées aux ressources limitées, avec de bas salaires et un avantage commercial penchant nettement en faveur du monde développé, nous ne sommes que trop conscients du fait que notre situation difficile ne fait qu'empirer.

Les communautés insulaires océaniques sont généralement établies en zone côtière où elles vivent le plus souvent de la terre, de la pêche ou de la chasse. La majorité d'entre elles n'ont reçu qu'une éducation de base. Leur sophistication culturelle et leur philosophie de la vie découlent de la relation qu'elles entretiennent depuis des générations avec la terre, les rivières et l'océan. Les identités et valeurs familiales, tribales et villageoises jouent un rôle important de même que les liens de parenté relatifs à la terre et aux titres fonciers. Je sens que vous êtes nombreux dans cette salle à comprendre ce que je veux dire.

Même avec l'assistance que le Secrétariat reçoit de vous, nos pays membres, et d'autres bailleurs tels que la République populaire de Chine et le Japon, nos ressources financières ne nous permettent pas d'offrir toute la gamme d'activités et de services que nous aimerions proposer.

Mais il y a des facteurs liés à l'exploitation d'un organisme intergouvernemental que l'argent ne peut acheter. Je pense à quelque chose qui est rarement mentionné dans les plans d'action, les programmes stratégiques ou lors de la restructuration d'une organisation. Il ne s'agit pas de droit, de logique, de comptabilité ou de science.

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, je vous demande ce que vous et moi, en tant que représentants régionaux, défenseurs de l'environnement et insulaires océaniques, pouvons apporter au PROE pour qu'il soit plus dynamique et performant.

En tant qu'organisation intergouvernementale, nous devons réfléchir et nous poser quelques questions fondamentales : qui sommes-nous, que défendons-nous et quelle est la marche à suivre ?

Les travaux du PROE sont exclusivement axés sur les besoins environnementaux des huit millions d'Océaniques, qu'ils soient ruraux ou citadins, noirs ou blancs, riches ou pauvres, instruits ou ignorants.

Si nos ressources financières sont limitées, nous devons puiser dans ce qui fait de nous un peuple déterminé, intelligent et libre d'esprit. Je parle du facteur humain, du facteur X. Je parle d'insuffler de l'émotion, de l'inspiration et de la passion dans ce que nous sommes venus réaliser ici.

En tant qu'environnementalistes, nous devons projeter nos idées au-delà de la recherche empirique, de la logique abstraite du droit, de la comptabilité et des sciences pour créer des partenariats avec les collectivités, fondés sur l'exemple, la confiance et l'amitié.

Les insulaires océaniques sont des gens passionnés. Nous le voyons dans notre façon de travailler, de faire de sport, de chanter à l'église, et même dans la manière dont nous célébrons nos succès et nos échecs. Autant d'activités que nous entreprenons avec passion, émotion et inspiration. Nous devons tous mettre ces qualités en valeur lorsque nous nous attaquons aux problèmes auxquels la région est confrontée.

Nous avons déjà des mentors qui nous montrent la voie et inspirent d'autres à faire de même.

Ceux d'entre vous qui ont déjà entendu le brillant écologiste et avocat papou Kep Kinawi reconnaissent en lui un orateur passionné, inspiré par son amour de l'environnement et le bien-être de ses semblables.

Je pense également au fidjien Robert Keith Reid, éditeur du magazine Islands Business Monthly, qui a appuyé le travail du PROE dès ses débuts et écrit avec passion et sincérité sur l'environnement et toutes les autres questions régionales importantes. Il le fait discrètement mais son magazine est un triomphe de fiabilité et d'objectivité.

Eni Falomavaega Hunkin, membre du Congrès des Samoa américaines, parle constamment, avec conviction et intelligence, de la pollution et des problèmes vis-à-vis desquels les insulaires sont vulnérables. On le sent résolu à bâtir un avenir meilleur pour son peuple.

Le groupe Te Vaka, qui a fait vibrer ce faré la semaine dernière, est reconnu dans le monde entier pour sa fusion unique de sons traditionnels polynésiens et de rythmes contemporains. Le message diffusé au monde par ces ambassadeurs océaniques porte sur l'impact que les changements climatiques ont sur leur île de Tokelau et sur les autres atolls. Achetez leurs disques et découvrez une tranche de paradis.

Quel que soit le poste que vous occupez, vous devez saisir chaque occasion pour inspirer et convaincre vos interlocuteurs que l'environnement océanique est important et qu'il mérite d'être considéré comme tel.

Il ne fait aucun doute que les meilleurs gouvernements et les meilleures communautés et organisations puisent leur force dans l'unité et l'inspiration de leurs dirigeants. Pour veiller à ce que le Plan d'action et le Programme stratégique du PROE soient exécutés avec succès et aient l'impact escompté, le Secrétariat a besoin de votre inspiration en tant que dirigeants et conseillers de vos gouvernements. Le PROE est résolu à fournir les meilleurs conseils techniques et la meilleure assistance possibles mais cela ne pourra se faire qu'avec le renforcement positif de vos pays et territoires. Ils devront pour cela encourager une culture de responsabilisation, dans laquelle nous œuvrons tous pour le bien de la région.

En tant qu'organisation régionale chargée de l'environnement, le Secrétariat a à cœur de faire connaître ses actions. C'est une tâche que nous accomplissons avec un succès relatif. Nous devons communiquer en insistant sur le fond plutôt que sur la forme.

Dans le même temps, le Secrétariat s'associe à d'autres initiatives visant à bâtir un monde meilleur. Le Plan pour le Pacifique entend renforcer la coopération régionale pour donner aux petites îles économiquement fragiles les moyens d'atteindre leurs objectifs et veiller à une meilleure gestion de nos ressources naturelles.

D'aucuns disent que ce plan ouvre la voie à l'érosion de notre souveraineté et à la possibilité que nos pays soient supplantés par d'autres plus puissants. Si nous n'en connaissons l'issue qu'en cours d'année, j'entrevois déjà des actions collectives qui pourraient contribuer à notre paix et dignité.

En tant que Secrétariat, nous avons besoin de passion et d'inspiration pour mener des actions dans tous les secteurs de la communauté. Nous avons besoin de chefs d'entreprises pour qui la protection de l'environnement est plus qu'une opération comptable. Nous avons besoin d'entreprises et de sociétés qui assument la responsabilité de leurs produits du début de la chaîne de production jusqu'à leur utilisation finale et inversement, en adoptant une approche de cycle de vie.

Nous devons pour cela veiller à ce que soient pris en compte les coûts réels – environnementaux et sociaux – des produits et services, notamment lorsque la chaîne d'approvisionnement débute dans le monde en développement des États et Territoires insulaires océaniques.

La passion, la créativité et l'inspiration ont le pouvoir de vaincre.

Certains de nos pays membres nous en fournissent d'excellents exemples, propres à nous inspirer dans le domaine de l'environnement. N'oublions pas :

- le refus opposé par les Palaos à des géologues de multinationales désirant effectuer des tests sur des gisements souterrains potentiellement rémunérateurs ;
- l'annulation par le gouvernement des Îles Salomon d'un accord lucratif prévoyant qu'une de ses îles soit utilisée comme décharge pour les déchets toxiques des pays étrangers ;
- les Îles Cook, les Tonga, les Fidji, la Nouvelle-Zélande et l'Australie qui ont déclaré leurs zones économiques exclusives en tant que sanctuaires baleiniers après le rejet de la Commission baleinière internationale.

Les progrès environnementaux ne sont possibles qu'avec un plan et une stratégie appropriés, alliés à une passion et une harmonie qui s'expriment dans un climat optimiste, confiant et positif.

Les résultats sont plus rapides et remarquables dans le monde du sport.

- Les *All Blacks* néo-zélandais sont encouragés par leurs entraîneurs à s'exprimer sur le terrain et à ne pas craindre l'échec. Inspirés et menés par un fils du Pacifique, leur armoire à trophées croule sous le poids de leurs succès.
- La semaine dernière à Honiara, alors que tout semblait s'y opposer, l'équipe de football des Îles Salomon s'est inclinée d'un tout petit but devant l'Australie et ses nombreuses stars, après avoir entendu de la bouche de leur entraîneur brésilien que leur seul échec serait de ne pas tout donner pour leur pays.
- Contre toute attente, l'incroyable golfeur fidjien Vijay Singh lutte pour la première place au classement mondial. Quel exemple pour tout Océanien de ce que l'on peut atteindre grâce à un plan ciblé, une attitude positive, du cran, des compétences et de la volonté !

Je pense que vous êtes tous ici, à cette 16^e Conférence du PROE, parce que vous êtes motivé par votre désir de changer les choses. Vous êtes ici pour gagner. Cela signifie que rien ne pourra vous arrêter, que vous trouverez le moyen de contourner, de surmonter et de vaincre n'importe quel obstacle. Vous êtes la force mobilisatrice dans notre lutte en faveur de la protection de l'environnement. Vous êtes ceux qui peuvent donner à notre région et à nos peuples l'espoir et les rêves que nos enfants méritent.

Le Secrétariat du PROE est fermement attaché à donner au peuple océanien la volonté de surmonter tout obstacle qui pourrait dégrader l'environnement de notre région. Nous ne prions pas pour une vie plus facile mais pour un peuple plus fort.

Au nom du Secrétariat, permettez-moi de vous saluer et de vous dire que j'ai foi en vous et qu'ensemble nous pouvons réussir, prospérer et nous inspirer les uns les autres pour atteindre les hauteurs qui nous attendent.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 3 : Allocution du président sortant, M. Bruno Peaucellier

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur du PROE,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,
Ia Orana, Maeva e Manava.

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom du gouvernement de la Polynésie française et de son Président, Monsieur Oscar Manutahi TEMARU, les plus fraternelles salutations de la Polynésie française.

C'est un honneur et un privilège pour moi que de prononcer, au nom de la présidence sortante de la 15^e Conférence du PROE, ces quelques mots d'introduction et de bienvenue à l'occasion de l'ouverture officielle de la 16^e Conférence des Représentants du PROE.

Au moment où s'achève la présidence tournante de la Polynésie française, je tiens à vous redire combien mon pays a été heureux et fier d'accueillir à Tahiti la 15^e Conférence des Représentants officiels du PROE ainsi que la 5^e Conférence des ministres de l'environnement du PROE. À cet égard, nous tenons encore une fois à vous remercier de la confiance dont vous nous avez honorés et de l'aide que vous nous avez apportée pour relever ces défis. Je tiens ici à rendre plus particulièrement hommage à la direction et au personnel du Secrétariat du PROE dont l'enthousiasme et le professionnalisme n'ont jamais fait défaut, ainsi qu'à la France qui ne nous a pas ménagé son soutien.

La tenue de ces Conférences à Tahiti a marqué une première dans la mesure où, depuis la création de l'Organisation en 1993, c'était la première fois que de telles Conférences étaient organisées dans un pays membre francophone. Nous espérons que cette nouveauté vous aura séduit et que l'ensemble des États et Territoires membres du PROE n'hésitera pas à renouveler l'expérience, dans un avenir que nous souhaitons le plus proche possible.

Plus sérieusement, à l'heure du bilan de cette année riche en réalisations et en consolidations, nous nous félicitons de la dynamique ainsi créée en faveur d'une participation accrue des Territoires aux programmes et activités du PROE. Conformément à la recommandation de la 5^e Conférence des ministres de l'environnement, le Secrétariat a ainsi organisé en juin dernier un atelier sur ce thème, dont l'intérêt a été unanimement salué par les participants. La Conférence aura l'occasion de prendre connaissance des conclusions de cette importante réunion lors de l'examen du rapport inscrit au point 7.2.3 de l'ordre du jour.

Pour notre part, nous formons le vœu que cette heureuse initiative, qui répond à un réel besoin, se pérennise et que tous les Territoires, qu'ils soient français, américains ou néo-zélandais, se sentent pleinement impliqués dans les activités et le devenir du PROE, car en fin de compte, c'est de notre environnement commun à tous qu'il s'agit, indépendamment de nos différences institutionnelles, économiques, sociales ou linguistiques.

À titre d'illustration de notre volonté de renforcer le dialogue et de partager notre expérience avec l'ensemble des États et Territoires membres du PROE, nous sommes heureux de vous présenter une initiative du gouvernement de la Polynésie française visant à lutter contre la prolifération des sacs plastiques, initiative qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'année d'action du Pacifique contre les déchets. Les sacs recyclables que nous avons le plaisir de vous offrir sont en vente depuis le début de l'année dans toutes les grandes surfaces de Tahiti et sont échangeables gratuitement dès qu'ils sont hors d'usage. Cette opération a reçu un accueil très positif de la part de la population et la réduction du nombre de sacs plastiques en circulation est d'ores et déjà estimée à plus de 80 %.

En ce qui nous concerne, nous sommes convaincus du bien fondé de l'existence d'une organisation régionale dédiée à la protection de l'environnement et nous continuerons d'appuyer toutes les initiatives qui iront dans le sens d'un renforcement et d'une efficacité accrue du PROE.

Plus que jamais, nous pensons en effet que les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés nous imposent d'agir et de coopérer ensemble, qu'il s'agisse à l'échelon local du traitement de quantités sans cesse plus importantes de déchets, de la préservation de nos ressources en eau ou de la lutte contre les espèces envahissantes, ou bien, à l'échelle mondiale, du réchauffement climatique ou des atteintes à la biodiversité.

Depuis les dernières Conférences du PROE à Tahiti en septembre 2004, le Secrétariat a continué sa restructuration interne afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par le Plan d'action 2005-2009 pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique. Conformément aux priorités environnementales énoncées dans le Plan d'action, le Secrétariat a également remanié les deux programmes stratégiques pour 2004-2013 qui sont par nature des documents évolutifs appelés à être modifiés et améliorés avec le temps.

Au niveau institutionnel, l'Organisation a changé de nom, faisant disparaître de son intitulé la référence au seul « Pacifique Sud », tout en conservant l'acronyme PROE. Les démarches entreprises par les États-Unis, Palau et le Vanuatu en vue de devenir Partie à la Convention portant création du PROE sont également en voie d'aboutir.

Le comité consultatif de sélection en vue de la nomination du nouveau Directeur du PROE s'est par ailleurs réuni et vous présentera son rapport et ses recommandations.

Le PROE est une organisation dynamique qui continue d'attirer de nouveaux membres et des bailleurs de fonds internationaux. Son cap est clairement fixé pour les années à venir, dans le but toujours plus affirmé de servir au mieux les intérêts de la région et de ses habitants.

La Polynésie française a été heureuse de contribuer à cette entreprise collective et souhaite plus particulièrement remercier, au terme de son mandat, la Nouvelle-Zélande pour son aide capitale en tant que vice-présidente de la 15^e Conférence du PROE.

Nous souhaitons à la nouvelle présidence nos meilleurs vœux de succès en lui assurant qu'elle peut compter sur le soutien sans faille de l'ensemble du Secrétariat et des membres du PROE.

Je vous remercie de votre attention. Fa'afetai, Mauruuru.

Annexe 4 : Remarques de M. Tuisugaletau Sofara Aveau

Ministre samoan des Ressources naturelles, de l'Environnement et de la Météorologie

Révérénd Featunai Ben Liuaana,
M. le Président, M. Bruno Peaucellier,
Directeur du PROE, M. Asterio Takesy,
Membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue au Samoa, et en particulier à ceux d'entre vous qui y séjournent pour la première fois. Je ne puis que regretter que vous soyez arrivés après la clôture de notre festival annuel, Teuila, qui vous aurait permis de découvrir certains aspects de notre culture et de nos traditions et d'apprécier l'hospitalité samoane. Mais c'est peut-être mieux ainsi car il aurait pu vous distraire des importantes préoccupations environnementales que vous devrez examiner au cours des prochains jours.

En tant que ministre de l'environnement, je tiens à vous assurer du soutien dont le PROE jouit auprès de mon ministère et de mon gouvernement et de notre volonté de contribuer au succès de votre réunion et au confort de votre séjour.

Le Secrétariat m'a rappelé qu'il y a maintenant 13 ans que le PROE s'est installé au Samoa et 12 ans qu'il a acquis son indépendance en tant qu'organisation intergouvernementale. Les préoccupations environnementales du Pacifique qui sont au cœur de la mission confiée au PROE restent d'actualité aujourd'hui comme aux tous débuts de l'organisation. Il est même à craindre que la croissance démographique et économique n'exacerbe les pressions sur l'environnement. C'est pourquoi le travail entrepris par le PROE dans la région restera toujours important, de même que les orientations que vous lui donnerez.

Les efforts nationaux, la collaboration régionale et l'appui du PROE ont permis aux pays et territoires insulaires océaniques de développer leurs services et ministères de l'environnement et de renforcer les capacités du personnel et de l'infrastructure dont ils disposent pour s'attaquer à ces questions pressantes. La région Pacifique a gagné en reconnaissance et en efficacité, aux échelons régional et international, grâce à l'inébranlable appui du Secrétariat et en particulier à notre position unifiée en matière d'environnement. Nos préoccupations ont été clairement exprimées au Secrétariat, qui nous a écoutés et les a relayées à diverses instances régionales et internationales.

Il ne fait aucun doute que le Secrétariat a évolué au cours des 12 dernières années en harmonie avec les besoins et responsabilités de ses membres insulaires. Confronté à la croissance de ses programmes et responsabilités, il s'est restructuré pour veiller à la bonne prestation de ses services grâce à une approche-programme qui devrait améliorer la continuité des activités programmées ainsi que la mobilisation des ressources nécessaires.

Alors que nous définissons en tant que membres le rôle que le PROE devrait assumer face à nos préoccupations et besoins croissants dans le domaine de l'environnement, n'oublions pas le vaste rôle qui nous échoit pour protéger et améliorer notre environnement. Il nous arrive souvent de solliciter notre Secrétariat et d'en attendre de nombreux services. Mais nous ne sommes pas toujours prêts à régler nos contributions en temps voulu ou à fournir les ressources et l'appui nécessaires pour que le directeur et son équipe puissent répondre à nos besoins et demandes.

Bon nombre de nos membres sont des pays et territoires insulaires océaniques en développement eux-mêmes soumis à des contraintes financières. Il n'en reste pas moins qu'en tant

qu'organe directeur du Secrétariat, nous devons veiller à ce qu'il bénéficie du soutien moral qu'il mérite mais aussi des ressources propres à lui permettre de fournir les services que nous lui demandons.

Je note dans l'ordre du jour que le Secrétariat rendra compte des travaux et activités qu'il a menés en 2005 pour répondre aux préoccupations et priorités environnementales de la région. Cet examen est important et s'inscrit dans le cadre de son obligation de rendre des comptes à ses membres et bailleurs sur les ressources qui lui sont confiées. J'espère que vous complétez cette évaluation interne par votre propre appréciation en tant que membres et bénéficiaires des services du Secrétariat.

L'examen du programme de travail et du budget est un point important et parfois délicat de l'ordre du jour. Je note que le projet de programme de travail et de budget pour 2006 est équilibré et félicite le directeur et son équipe à cet égard. Mais je note également que l'augmentation des contributions n'a pu être évitée pour l'an prochain que grâce à l'existence fortuite d'une provision pour amortissement qui, une fois utilisée, ne sera plus disponible pour les années à venir. Je prie instamment tous les membres de profiter de cette année de répit pour réfléchir à ce que j'évoquais précédemment, à savoir notre responsabilité de fournir au directeur et à son équipe les ressources nécessaires à l'accomplissement de leur tâche.

D'autres activités devront être financées, à savoir l'ajustement nécessaire des traitements des cadres professionnels en accord avec les marchés de référence que nous avons définis l'année dernière, et l'harmonisation de leurs activités avec les autres organisations membres du CORP. Je note que le Secrétariat propose de les prendre en charge en s'efforçant de réaliser des économies grâce à l'amélioration de son fonctionnement et vous prie instamment d'accorder à cette question l'attention et le soutien qu'elle mérite.

Le point sans doute le plus important pour le Secrétariat et la Conférence de cette année est la nomination du directeur qui guidera notre organisation régionale au cours des trois prochaines années. Je crois savoir que le Comité consultatif de sélection, constitué lors de la dernière Conférence du PROE, vous a communiqué sa recommandation après avoir examiné les candidatures et mené des entretiens avec plusieurs postulants. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cette nomination que je vous prie d'examiner avec la plus grande attention.

Si chaque délégation est libre d'exprimer ses opinions et de définir sa position sur les questions à l'examen, je voudrais également vous encourager à fournir au Secrétariat le soutien qu'il mérite de la part de ses membres, en facilitant les processus d'exécution attendus du directeur et de son équipe. Le PROE a aujourd'hui plus que jamais besoin de vos conseils et de votre bonne volonté pour disposer des ressources nécessaires à la réalisation de sa mission, à savoir améliorer l'environnement de notre région.

Vous avez un ordre du jour bien chargé et je ne doute pas que le Secrétariat et notre région attendent avec impatience les résultats de vos délibérations, qui guideront la poursuite de la protection et de l'amélioration de notre environnement.

Pour conclure, je vous souhaite de fructueux débats et un agréable séjour à Apia.

C'est avec grand plaisir que je déclare officiellement ouverte la 16^e Conférence du PROE.

Soifua, ma ia manuia.

Annexe 5 : Allocution du nouveau président, M. Bruno Gain,

Ambassadeur, Secrétaire permanent pour le Pacifique,
Président de la 16^{ème} Conférence

Monsieur le Directeur,
Mesdames et messieurs les Délégués,
Chers amis,

Je souhaiterais en premier lieu vous dire à quel point je suis touché de prendre le relais de la Polynésie française comme président de cette assemblée. En écoutant Bruno Peaucellier, j'avais en mémoire les propos visionnaires tenus l'an dernier à Papeete par le ministre polynésien de l'environnement, M. Jacqui Drollet, lors de la séance d'ouverture de la 15^{ème} conférence lorsqu'il nous avait dépeint avec passion sa vision transcendante de la nature comme matrice fondamentale du monde Maohi ; je songeais aussi à l'accueil inoubliable que nous avaient réservé le Président Temaru et la population tahitienne grâce à qui nous avons pu mesurer, dans la vallée de la Papeno, toute la richesse d'une culture ancestrale intimement liée à l'environnement.

C'est une succession ô combien symbolique qui m'échoit aujourd'hui. Et je suis au fond heureux et fier de ce symbole qui consiste pour la Polynésie française à transmettre son expérience à la France, à lui passer le témoin ; et pour la France à être un maillon de cette longue chaîne qui relie tous les Etats et territoires de la région au travers du PROE. C'est un instant unique que je ressens très profondément comme un privilège et comme un honneur.

Je voudrais d'autre part remercier le gouvernement samoan des efforts qu'il ne cesse de déployer afin que le secrétariat bénéficie de conditions de travail optimales qui lui permettent de se concentrer sur son action irremplaçable au service de tous les Etats et territoires de la région.

A chaque fois que l'occasion m'est donnée de venir à Apia, je ressens dès mon arrivée toutes ces impressions qui se concentrent au Samoa pour en faire la quintessence du monde océanien : il y a la beauté de la nature et des paysages, bien sûr. Mais il y a aussi l'hospitalité, cette façon inimitable d'être à l'écoute de l'autre, ce mélange de modestie et de gravité qui font de ce pays un havre d'harmonie et de sagesse.

Permettez-moi enfin de saluer le travail remarquable qu'accomplit jour après jour le secrétariat sous la conduite d'Asterio Takesy dans des conditions qui ne sont pas faciles, tant sont nombreux les défis à relever dans le domaine de l'environnement et du développement durable ; mais tant sont écrasantes aussi les charges administratives, la gestion des projets, les contacts avec les bailleurs de fonds, bref tous ces aspects difficiles, ingrats et souvent méconnus qui sont le lot de toute organisation internationale d'envergure comme c'est le cas du PROE.

Nous voici donc arrivé à l'orée de la 16^{ème} Conférence. Et je mesure l'ampleur de la tâche qui attend le néophyte que je suis. Soyez assuré que j'assumerai la responsabilité de cette présidence avec modestie et dans esprit d'écoute. Je veillerai à faciliter l'émergence d'orientations consensuelles qui soient le reflet des préoccupations de tous les membres de cette organisation et des populations océaniques que nous devons servir.

Alors que les Nations Unies vont se pencher au cours ces prochaines semaines sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le PROE est en effet plus que jamais confronté à d'immenses défis.

Le Pacifique se trouve au carrefour de toutes les problématiques de l'environnement et du développement durable. C'est l'une des plus riches régions du monde pour la diversité de son milieu

et par la prodigalité de sa nature. Mais elle est aussi l'une des plus fragiles. Cette vulnérabilité nous invite à y envisager un développement économique qui soit en pleine harmonie avec la nature.

En examinant l'impressionnant dossier préparé pour cette conférence par le Secrétariat, j'ai une fois de plus été frappé par le très large spectre et l'extraordinaire complexité des problèmes à traiter. J'en citerai quelques uns :

- la biodiversité insulaire, à l'heure où ne pouvons plus ignorer les preuves irrémédiables de l'érosion du vivant de par le monde ; souvenons-nous qu'il y a aujourd'hui près de 16.000 des espèces menacées dans le monde et qu'une partie de ce patrimoine se trouve dans le Pacifique ;
- les eaux internationales et la politique régionale de la mer, l'océan Pacifique étant le patrimoine commun de tous les Etats et territoires et la seule ressource véritablement partagée qu'il nous appartient de préserver ;
- la meilleure compréhension des changements climatiques, alors que le tsunami de décembre dernier et la tragédie qui endeuille aujourd'hui l'Amérique après le passage dévastateur du cyclone Katrina – pour laquelle je souhaiterais exprimer toute notre sympathie au représentant des Etats-Unis – nous rappellent l'urgence d'une accélération des prises de conscience : ce déchaînement des forces de la nature nous envoie un message qu'il faut savoir entendre comme nous l'a si justement rappelé hier Asterio Takesy ;
- la lancinante question de la gestion des déchets qui pose un problème majeur à toutes les communautés insulaires et constitue un élément critique du développement durable sur lequel nous sommes tous invités à réfléchir, et surtout à agir, en cette année 2005 déclarée l'« Année du Pacifique pour la lutte contre les déchets ».

La liste est encore longue de ces dossiers auxquels nous allons nous atteler au cours de cette 16^{ème} conférence, avec le souci de faire prévaloir l'environnement qui entre si souvent en concurrence avec les exigences de la survie, avec celles de la pression démographique, mais aussi avec les besoins du développement.

Les problèmes sont d'une telle ampleur qu'aucun de nos Etats et territoires n'est en mesure d'y apporter seul une réponse.

La coopération régionale, l'entraide des Etats, la réflexion commune la mise en commun des énergies et des idées doivent être nos maîtres mots et orienter à tout moment nos délibérations.

Tous ensembles réunis au sein du PROE, nous pouvons et nous devons continuer à jouer un rôle moteur pour vaincre les difficultés auxquelles est confrontée la région, pour contribuer à son développement rationnel, pour faire en sorte que les aspirations des populations soient pleinement prises en compte.

Pour y parvenir, il nous faudra trouver le « juste milieu », ce difficile chemin qui en matière d'environnement permet de concilier la quête légitime du progrès économique et humain, et la conscience de nos devoirs envers la nature et de nos responsabilités envers les générations futures. Je suis persuadé que nous y arriverons.

D'avance je vous remercie pour votre compréhension et votre patience. J'espère qu'au fil des jours vos oreilles s'accoutumeront des accents chantants de la langue française, cette seconde langue de travail de l'organisation ! Et sans plus tarder, je vous propose d'entamer nos travaux. Je vous remercie.

Annexe 6 : Ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture officielle

Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du président et du vice-président

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises en application des décisions de la quinzième Conférence du PROE

Point 5 de l'ordre du jour : Évaluation des performances et bilan de l'année 2004

- 5.1 Présentation du rapport annuel pour 2004 et exposé du directeur sur les réalisations depuis la quinzième Conférence du PROE
- 5.2 Rapport de suivi et d'évaluation des performances concernant le programme de travail et le budget pour 2004
- 5.3 Rapports financiers
 - 5.3.1 *Rapport sur les contributions des Membres*
 - 5.3.2 *Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2004*
 - 5.3.3 *Avis des commissaires aux comptes concernant le règlement financier révisé*

Point 5(a) de l'ordre du jour : Rémunération des cadres professionnels

- 5(a).1 Analyse des données annuelles des marchés de référence pour les cadres professionnels
- 5(a).2 Indemnités de logement et d'éducation

Point 6 de l'ordre du jour : Conventions régionales

- 6.1 Décisions de la Conférence des plénipotentiaires de la Convention de Nouméa devant examiner et adopter les amendements aux protocoles y relatifs

Point 7 de l'ordre du jour : Programme de travail et budget pour 2006

- 7.1 Questions relatives au programme Écosystèmes insulaires
 - 7.1.1 *Programme de travail sur la diversité biologique des îles*
 - 7.1.2 *Projet des eaux internationales*
 - 7.1.3 *Ratification du Cadre d'action stratégique intégrée de la Politique régionale de la mer pour les îles du Pacifique et activités menées par le PROE en lien avec cette Politique*
 - 7.1.4 *Collaboration entre les secrétariats du PROE et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices afin d'assister les pays et territoires océaniques sur les questions relatives aux mammifères marins*
 - 7.1.5 *Programme de conservation de l'avifaune et bilan de la Stratégie régionale*

- 7.2 Questions relatives au programme Avenirs océaniques
 - 7.2.1 *Changements climatiques*
 - 7.2.2 *Stratégie de gestion des déchets solides dans les pays et territoires insulaires océaniques*
 - 7.2.3 *Intégration accrue des territoires insulaires océaniques au programme de travail du Secrétariat*
- 7.3 Démographie et environnement
- 7.4 Examen et adoption du projet de programme de travail et de budget pour 2006 et des budgets prévisionnels pour 2007 et 2008

Point 8 de l'ordre du jour : Questions d'ordre institutionnel

- 8.1 Nomination du directeur du PROE (rapport du président du Comité consultatif de sélection)
- 8.2 Procédures proposées pour le renouvellement du mandat des directeurs en poste
- 8.3 Amendements proposés aux procédures actuelles concernant le recrutement du directeur (document présenté par l'Australie)

Point 9 de l'ordre du jour : Coopération régionale

- 9.1 Plan pour le Pacifique (rapport du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique)
- 9.2 Rapports des sessions des dirigeants du CORP

Point 10 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres

Point 11 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs

Point 12 de l'ordre du jour : Divers

Point 13 de l'ordre du jour : Date et lieu de la dix-septième Conférence du PROE

Point 14 de l'ordre du jour : Adoption du rapport

Point 15 de l'ordre du jour : Clôture

Annexe 7 : Recommandations relatives aux indemnités de logement et d'éducation

	Recommandations de Mercer	Décision
1.	Les organisations du CORP devraient continuer de verser des indemnités de logement et d'éducation.	Approuvée.
2.	Les indemnités de logement et d'éducation devraient à l'avenir être considérées comme des avantages associés aux postes de cadres professionnels (classes I à M).	Approuvée en incluant les cadres professionnels de la classe H.
3.	Le versement des indemnités de logement ou d'éducation ne devrait plus être considéré comme un dédommagement offert au personnel qui déménage pour pourvoir un poste dans une organisation du CORP.	Approuvée.
4.	L'indemnité de logement devrait être versée à tous les cadres professionnels (classes I à M) des organisations du CORP.	Approuvée en incluant les cadres professionnels de la classe H.
5.	L'indemnité d'éducation devrait être versée à tous les cadres professionnels (classes I à M) des organisations du CORP, à condition qu'ils aient des enfants à charge d'âge scolaire.	Approuvée en incluant les cadres professionnels de la classe H.
6.	Aucune indemnité de logement ou d'éducation ne devrait être versée aux agents de soutien (classes A à H) des organisations du CORP.	Approuvée.
7.	La politique qui consiste à fixer la valeur maximale de l'indemnité de logement à 75 % du loyer mensuel d'une maison tout confort de trois chambres devrait rester inchangée.	Approuvée.
8.	Une nouvelle analyse du marché locatif de Suva devrait être effectuée d'urgence pour veiller à ce que le plafond utilisé pour l'indemnité de logement soit réaliste. Elle devrait être confiée à une société immobilière locale ayant pignon sur rue, financée par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et supervisée par un groupe de coordination composé de représentants de la direction et de l'association du personnel de ce Secrétariat.	Sans objet.
9.	Les organisations du CORP devraient être responsables (quelles que soient les modalités d'administration) de verser 75 % du loyer effectivement payé par chaque employé y ayant droit, jusqu'à la valeur maximale fixée.	Approuvée en principe. Le PROE continuera de fixer un montant forfaitaire pour tous ses agents conformément à la recommandation 7 de Mercer et au principe d'une allocation de 75 % et d'une participation personnelle de 25 %.
10.	Il ne devrait pas avoir de relation explicite entre l'allocation de logement versée par une organisation et la taille de la famille ou la position hiérarchique d'un employé.	Approuvée.
11.	Une nouvelle valeur de référence portant sur plusieurs écoles devrait être fixée comme indemnité d'éducation maximale pour éviter d'utiliser l'unique valeur de référence actuelle. Les écoles utilisées devraient être sélectionnées sur les marchés de référence du CORP, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Fidji.	Non approuvée.

	Recommandations de Mercer	Décision
12.	La structure de l'indemnité d'éducation actuelle, qui prévoit une valeur maximale par enfant et par année, avec un plafond annuel par famille égal à trois fois la valeur maximale par enfant, devrait rester inchangée.	Approuvée.
13.	Les employés devraient à l'avenir assumer 25 % des frais de scolarité de leurs enfants. L'indemnité d'éducation maximale devrait être fixée à 75 % des nouvelles valeurs de référence (maximum par enfant, maximum par famille).	Approuvée pour les nouveaux employés ou contrats.
14.	Les différences entre les indemnités d'éducation perçues par le personnel local et les expatriés devraient être abolies. À l'avenir, tous les cadres professionnels (classes I à M) devraient avoir droit à la même indemnité d'éducation (à situation de famille identique).	Approuvée en incluant les cadres professionnels de la classe H.
15.	Le gouvernement des Fidji devrait être contacté pour solliciter l'exonération d'impôt de tous les employés des organisations du CORP, en reconnaissance de leur contribution aux communautés océaniques.	Sans objet.
16.	Une nouvelle « indemnité pour installations de sécurité » devrait être créée, au moins pour les missions de Suva, pour que les nouveaux employés puissent installer des équipements de sécurité de base dans leur logement : verrous et grilles sur leurs portes et fenêtres et, si nécessaire, un système d'alarme.	Non approuvée.
17.	Le groupe de travail devrait examiner plus avant la possibilité d'assumer une partie des coûts associés aux études supérieures d'un enfant à charge d'un cadre professionnel du CORP, en accord avec les meilleures pratiques en la matière.	Approuvée. Pratique déjà en place.
18.	Les organisations du CORP devraient réviser leurs définition et pratiques concernant les « enfants à charge » pour veiller à ce que le versement de l'indemnité d'éducation soit approprié dans tous les cas.	Approuvée. Libellé proposé : <i>Un enfant à charge est défini comme un enfant par le sang ou adopté, célibataire et à charge d'un employé, qui est en outre :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ âgé de moins de 16 ans ; ▪ âgé de moins de 19 ans s'il étudie à plein-temps dans un établissement secondaire ; ▪ âgé de moins de 22 ans s'il étudie à plein-temps dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur ; ▪ infirme mental ou physique de sorte à ne pouvoir trouver un emploi ou étudier dans un établissement d'enseignement.
19.	Les directions des organisations devraient être informées que tant que les plafonds des indemnités d'éducation ne sont pas dépassés, ces indemnités doivent être administrées avec une certaine souplesse, à condition que la proposition contribue à l'éducation de base de l'enfant.	Non approuvée.

Annexe 8 : Déclarations des observateurs

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	116
Whale and Dolphin Conservation Society (WDACS)	118
Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)	121
Conservation International (CI)	123
Université du Pacifique Sud (USP)	127
Fonds international pour la défense des animaux (IFAW)	130
Greenpeace	134
Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS)	136
Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC)	140

Observer statement: United Nations Development Programme (UNDP)

by Ms Joyce Yu, Resident Representative, UNDP Samoa

On behalf of UNDP, I wish to congratulate the SPREP Secretariat and the respective Member countries for a successful meeting.

I wish to express our appreciation to the Director and staff of SPREP for all their efforts in addressing environmental challenges facing the Pacific. This is a daunting mission but one to which we are all fully committed.

I would also like to fully acknowledge the good working relationship that UNDP has fostered with SPREP over the last 14 years. Although the relationship is often seen as mainly through project level interventions, I hope that we are moving toward a more strategic partnership and collaborations with SPREP and the region as a whole.

UNDP is committed to assist countries and CROP agencies including SPREP, in addressing environmental issues in the region at all levels. Sustainable Environment and Energy is one of the key practice areas of UNDP and for UNDP Samoa we serve as the hub for the Pacific. UNDP's universal coverage is delivered through our three Country Offices in Fiji, Papua New Guinea and Samoa. We are continuing to assess the way we do business in the region to ensure the maximum benefits out of our limited resources.

In addition to SPREP, UNDP also recognises the technical support and roles of other CROP agencies. The greater harmonisation and alignment of the CROP agencies working in the wide ranging areas of development and environment would assist donor agencies such as UNDP.

With regard to the SPREP programme of work, last year in Tahiti I noted that UNDP views its responsibility as the largest donor to SPREP not strictly on a project-driven basis. And we hope that the GEF-funded projects are integral to the Pacific vision. The UNDP-GEF International Waters Project is SPREP's largest project and it supports the results under the Island Ecosystem Programme of SPREP. For example, the integration of the IWP into SPREP's core regional programmes, such as the Regional Waste Management Strategy, is an excellent demonstration of how the UNDP-GEF-funded projects support other regional initiatives and work for common goals.

Other new UNDP initiatives for the region through SPREP have been confirmed. For the first time, an MOU between UNDP and SPREP has been signed to provide support to countries for the development of National Action Plans under the United Nations Convention to Combat Desertification. This is the first engagement with UNDP outside the GEF funding and moves SPREP into a closer partnership with UNDP regional programming. Land degradation is one of the critical underlying issues that hinders progress towards sustainable development. Further, on the issue of environmental governance, UNDP is examining through case studies across Asia and the Pacific how traditional environmental governance processes interface with contemporary approaches. Sound environmental governance underpins all our efforts for sustainable development in the Pacific. And this is complemented by the UNDP-GEF Sustainable Land Management MSP in the Pacific.

I am also privileged to inform you that there have been significant developments and progress in facilitating the participation of Pacific Islands in the Small Grants Programme of the GEF. Prior to the SPREP Meeting, the UNDP and the SGP Global Manager and his team have been meeting with representatives from Cook Islands, Niue, Tokelau, Samoa and Vanuatu to discuss arrangements for the expansion of SGP in the Pacific. This is indeed a tremendous achievement for the Pacific and we hope that more countries will join next year. This will bring the potential number of Pacific countries with SGP up to as many as 10 by 2006.

We urge SPREP particularly to strengthen its dialogues with the international community for support towards the implementation of regional environment strategies and plans. The voice of the Pacific must be heard in a great variety of fora. The challenge is to actually implement these regional environment strategies and to make one Pacific vision a reality.

Lastly, UNDP stands ready to work with you as member governments of the United Nations to assist in your national efforts to achieve the MDGS.

In closing, I would like to once again extend our sincere appreciation and congratulations to the Secretariat, the Chair and to all the participating member countries for their achievements this year.

Observer Statement: Whale and Dolphin Conservation Society

by Dr Margi Prideaux, Australasia CEO

Thank you Mr Chairman. I want to thank you for this opportunity to address this important forum and for your excellent and good-humored chairmanship during this meeting. Time is precious and so I will keep my verbal statement brief.

WDCS is relatively new to the South Pacific and we respect that we are not yet well known to the Pacific island countries. Our main contribution has been over the past three years as we have participated in the development of the CMS Memorandum of Understanding that has been under deliberation at this meeting. We want to pledge our commitment to being here for the long term.

WDCS is an international non-governmental organisation with resource and expertise in the area of cetacean conservation. WDCS's varied activities currently span more than 25 different countries around the world. Our expertise crosses the spectrum from science and field research to habitat protection models, policy implementation and legal development covering a wide range of cetacean conservation and protection issues.

WDCS is a partner organisation to CMS and it is through this partnership that we see our most relevant contribution here in the Pacific Region—in underpinning the work that will be necessary to make this CMS MOU a reality. We are committed to working in the region on the development, resourcing, on-ground implementation and all-important promotion of achievement in other regional forums and through international opportunities.

I thank you for your time and will be delighted to speak with anyone that might be interested in further information about what WDCS may be able to offer.

Written supporting statement:

WDCS, Whale and Dolphin Conservation Society, is pleased to participate as an observer this 16th Pacific Island Forum Meeting.

WDCS is an international non-governmental organization with resource and expertise in the area of cetacean conservation. WDCS's varied activities currently span more than 25 different countries around the world. Our expertise crosses the spectrum from science and field research to habitat protection models, policy implementation and legal development covering a wide range of cetacean conservation and protection issues.

WDCS believes that basing conservation initiatives around the ecological needs of migratory flagship species, such as cetaceans, can develop a 'migratory range approach' that is able to address the multiple, cumulative and synergistic impacts faced by these species; effectively protect habitat critical to their survival; and weave a fabric of broader conservation measures across many jurisdictions, coordinating local, regional and international efforts, maximising the marine conservation outcomes for all concerned.

During the Sixth Meeting of the Conference of Parties to the Convention on Biological Diversity (CBD) a Global Biodiversity Challenge was set to "achieve by 2010 a significant reduction of the current rate of biodiversity loss at the global, regional and national levels as a contribution to poverty alleviation and to the benefit of all life on Earth". Specific indicators

proposed by the CBD Conference of Parties that can be used to demonstrate a measurable achievement of this target include:

- trends in extent of selected biomes, ecosystems and habitats;
- trends in abundance and distribution of selected species;
- change in status of threatened species;
- coverage of protected areas; and
- connectivity/fragmentation of ecosystems.

The conservation of species and their habitat and the monitoring of those species and the ecosystems on which they depend is directly applicable to the 'migratory range approach'. The Convention on Migratory Species of Wild Animals (CMS), is recognised by CBD for the delivery of migratory species related targets.

As a Partner organisation to CMS, WDCS is committed to developing effective conservation mechanisms under the framework of CMS.

CMS Memorandum of Understanding for the Conservation of Cetaceans and their Habitat in the Pacific Islands Region (CMS MOU)

WDCS has been privileged to work closely with both CMS and the SPREP Secretariat in the past two and half years on the development of the CMS Memorandum of Understanding for the Conservation of Cetaceans and their Habitat in the Pacific Islands Region (CMS MOU). WDCS has specifically sought to provide technical support to CMS, SPREP and Pacific Island Countries in the negotiation process for the CMS MOU and will be pleased to continue in this role as the MOU develops further.

We regard investment and focus on the activities articulated in the SPREP Whale and Dolphin Action Plan, which now also underpins the CMS MOU, as being of critical importance and believe that it will benefit the region by:

- facilitating deeper region-wide cooperation to address issues of shared responsibility including threat reduction, habitat protection and the establishment of migratory corridors, research, monitoring, and information exchange, regional capacity building, the development of sustainable and responsible cetacean-based tourism;
- increasing international awareness and coordination about the issues and threats to cetaceans in the Pacific Island Region;
- networking the Pacific Island Region with other similar cetacean agreement regions, increasing technical information flow and capacity sharing; and
- providing an effective channel for international funding.

WDCS is very interested to develop a closer working relationship with the South Pacific Region, through the mechanism of the CMS MOU.

WDCS Cetacean Research

WDCS is one of the leading funders of non-invasive cetacean conservation research world-wide. Over the past decade, WDCS has supported over one hundred conservation field projects in over forty countries, spanning all major ocean regions. These projects include scientific work such as population studies, research on threats and threat mitigation, as well as a broad range of conservation initiatives such as working with local law enforcement agencies and development of alternative fishing activities to reduce bycatch. We work closely with recognized experts in the field of cetacean conservation and are very interested to direct significant energy into field research that serves the needs of CMS, its Agreements and MOUs.

From 2006, WDCS will publish an annual research report of the WDCS field research, science and policy work programmes. We intend to make this research and policy data available to CMS, its Agreements and MOUs as a contribution towards the CBD 2010 targets and to assist Governments with national reporting.

WDCS has recently completed a major global review of cetacean protected areas. The research has been widely reviewed by marine protected area practitioners around the world and details over four-hundred and thirty marine protected area systems that work towards cetacean conservation, in domestic and international jurisdictions, in eighteen marine regions. The cetacean protected area dataset contained in this publication will be electronically launched in 2006 where it will be kept current and available as a further data source.

WDCS has developed a body of work surrounding the implementation of the 'migratory range approach' to marine species conservation, action plan development that understands and is responsive to species and ecosystem needs and the role of effective critical habitat protection in cetacean conservation.

WDCS regularly develops technical briefings on threats to cetaceans, the most recent of which have focused on the impacts of global bycatch and noise pollution. We will be soon finalizing a technical briefing on the impacts of climate change.

In the next triennium WDCS will expand our programme of work to harmonize with the CMS Strategic Plan 2006-2011, with the aim of maximizing the effectiveness of WDCS as well as contributing to the work of CMS, its Agreements and MOUs.

WDCS Partnership Pledge to CMS

As a Partner organisation to CMS, WDCS has sought to maximize the work of both organisations and has pledged for the next triennium (2005-2007) to:

- work in partnership with CMS towards the 2010 target and cetacean conservation around the world;
- work in partnership with all current and future CMS cetacean related agreements and MOUs in their development, resourcing, on-ground implementation, and promotion through regional and international opportunities;
- share with CMS our scientific information resource to assist CMS with its commitment to the 2010 target and to report against trends in abundance and distribution of cetacean species and the status of threatened cetacean species, as well as the coverage of effective cetacean critical habitat protection.

In particular, we retain our strong and ongoing commitment to the two existing regional Agreements - the Agreement on the Conservation of Small Cetaceans of the Baltic and North Seas (ASCOBANS) and the Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and Contiguous Atlantic Area (ACCOBAMS) - and are committed to working towards the development of arrangements in South East Asia, the Bay of Bengal and in Central West Africa.

WDCS looks forward the extending our pledge to work with Pacific Island Countries and the Secretariat of the CMS MOU towards our mutually shared goals. We urge the Governments of the Pacific Island Region to:

1. endorse the process proposed by the SPREP Secretariat for the development of the CMS MOU;
2. sign the CMS MOU soon after text finalization; and
3. consider becoming Parties to CMS to increase regional representation in this important biodiversity convention.

Observer Statement: United Nations Environment Programme (UNEP)

by Isabel Martinez, Programme Officer, GPA (Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities)

On behalf of UNEP/Regional Seas Programme and UNEP/GPA Coordinator, Dr Veerle Vandeweerd, I would like to thank SPREP for the opportunity to attend this meeting and the Government of Samoa for a great hospitality.

As indicated by Mr Takesi the first day, SPREP and UNEP have recently signed a framework MOU and UNEP will soon establish a senior management post based in SPREP to improve cooperation with SPREP, with all the governments of the region, with the rest of the UN family and with all relevant actors in the region.

This is a direct follow-up to UNEP's participation in the 15th SPREP meeting, the discussions between Mr Takesi and UNEP's Executive Director during the Mauritius International Meeting, and the Mauritius Strategy lines of action.

The SPREP 2004 report has some 8 direct references to various SPREP and UNEP joint activities. Hopefully, UNEP will feature higher in the next reports. And, hopefully, the "quantity" of UNEP's work will go hand in hand with the "quality" of the work to be delivered, facilitated or supported, which, by the way, is also possible thanks to donor countries around the table.

Finally, I would like to say that after four days of "observation" or, better said, of "listening" from the observer's corner, I would like to congratulate SPREP for their impressive work during the last year, as well as all the delegates for their active and constructive contributions to the meeting, and the Chairperson for a very focused, effective and lively chairmanship.

I have "listened" carefully to your interventions and I have taken due note of issues where UNEP could perhaps be of greater assistance. We will make sure that we pass on these notes to the UNEP relevant colleagues and, most importantly, to the UNEP staff member that will soon be hosted in SPREP and within the UN team in Samoa.

Two final announcements:

- SOPAC, UNESCO and UNEP will hold the first train-sea-coast course on wastewater management adapted to Pacific SIDS Islands from 24 to 28 October 2005 in Suva, Fiji with 20 participants (mainly wastewater managers). In addition, 5 instructors will be trained for future activities.
- UNEP/GPA (Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities) will have its Second Intergovernmental Meeting in Beijing, China from 16 to 20 October 2006 and you are all most welcome to participate in the preparations of the meeting and the meeting itself (further information is available at the UNEP GPA website).

Thank you for your attention.

Observer statement: Conservation International (CI)

By François Martel, Director – Pacific Islands Program and Team Leader – CEPF Polynesia-Micronesia Hotspots, Conservation International

Mr Chairman, on behalf of Conservation International's President, Dr Russell Mittermeier, I would like to congratulate SPREP and its members for a successful 16th meeting.

I take this opportunity to announce officially to the meeting that the Board of Directors of CI just approved the setting-up of the Pacific Islands Program to be based at the SPREP Centre in Apia from July 2005. This newest Regional Program of Conservation International will complement and build synergy with the Melanesia Centre for Biodiversity Conservation established in 2002, but will be fully independent strategically and financially.

Although CI has been much engaged over the last three years in its relationship with SPREP, this will further increase our engagement in partnerships for the conservation of Pacific Islands biodiversity. Please note, Mr Chairman, in this CI has declared its intention to work and support biodiversity conservation in all small countries and territories of the Pacific members of SPREP, all inclusive.

CI is a science-based organisation aiming at biodiversity conservation in hotspots and wilderness areas. We now have offices in 35 countries and work in more than 50 countries on four continents. Its mission is to conserve the earth's living heritage, our global biodiversity, and to demonstrate that human societies are able to live harmoniously with nature. This is very much in line with the mission of the new strategic program on island ecosystems of SPREP for the Pacific Islands—hence the synergy and the strategic importance for CI to be based and work closely with the Secretariat.

Our team's side-event gives a brief overview of key initiatives of significance for biodiversity conservation in the SPREP region led by CI, but I would like to briefly acknowledge here the financial and strategic support provided by the Government of France and the Government of Australia, and in particular in their confidence in CI scientific and technical expertise for the Pacific. These initiatives are:

- 1) The Coral Reef Initiative for the South Pacific (CRISP);
- 2) The Asia-Pacific Regional Natural Heritage Program (RNHP)
- 3) The Critical Ecosystem Partnership Fund for Polynesia and Micronesia Hotspots (CEPF).

Conservation International takes great pleasure in announcing that it has finalised the agreement with the Government of France to coordinate Component 1 of the CRISP focusing on Marine Protected Areas (MPAs) and Integrated Coastal Management.

Implementation of the MPA and Integrated Coastal Management Component is a partnership between CI, Foundation of the People of the South Pacific (FSPI), World Wide Fund for Nature France and South Pacific (WWF), IFRECOR, Proscience–Te Turu ‘Ihi, Centre International de recherche en agriculture et développement (CIRAD Foret), Institut de recherche pour le développement (IRD) and the Aleipata and Safata MPAs in Samoa.

Over the coming three years this partnership will focus on:

1. Marine Conservation Planning.
2. MPA site support (new and strengthening existing sites).
3. MPA Capacity Building, Networking, and Lessons Learned.
4. Integrated Coastal and Watershed Management.

CI will also be working closely with other CRISP partners, particularly SPREP, to maximise use of lessons learnt and to leverage further support for marine conservation in the region. Importantly this work will contribute to the planning and development of national MPA networks as committed to by all parties to the Convention on Biological Diversity.

The CRISP work is part of CI's new Pacific Islands Programme will have a significant marine component to complement the effort in terrestrial conservation in the Polynesia/Micronesia and New Caledonia Hotspots. CI looks forward to developing these initiatives with community, NGO and government partners in the SPREP region.

Following the SPREP meeting in Tahiti last year, CI with the support of the Government of French Polynesia and its Civil Society groups, conducted the final roundtable for the completion of the Ecosystem Profile for Polynesia-Micronesia.

The CEPF Working Group comprising the GEF, the World Bank, the MacArthur Foundation, CI and the Government of Japan reviewed the profile in November 2005 however approval by the CEPF Donor Council has been contingent on additional funding.

CI is pleased to advise that in June 2005, the Regional Natural Heritage Program (RNHP) of the Australian Government agreed to provide AU\$1.5 million to CEPF for a targeted one-year CEPF Invasive Alien Species Program in the Polynesia-Micronesia Hotspot. Invasive species

is the single most important conservation issue in the hotspot: Approximately three quarters of the globally threatened species in the hotspot are threatened by invasive species.

The CEPF Invasive Alien Species Program, for which implementation is now being planned, is a partnership initiative of CEPF and the Pacific Programme of the Cooperative Islands Initiative (PP-CII). PP-CII is a WSSD Type 2 partnership under the Convention on Biological Diversity involving five initial partners (the South Pacific Commission, SPREP, the Invasive Species Specialist Group of IUCN-The World Conservation Union, Conservation International and the New Zealand International Aid and Development Agency). The CEPF Invasive Alien Species Program will complement PP-CII, funded by New Zealand and other existing initiatives by supporting a series of civil society-led demonstration projects to eradicate, mitigate, and prevent invasive alien species.

The new and very targeted funding from the RNHP for the CEPF Invasive Alien Species Program for the Pacific will provide seed money to launch the CEPF investment strategy and is hoped to result in follow-on funding to begin implementing the remaining strategic funding directions in 2006; we would like to congratulate their effort. Thus, the RNHP investment will result in on-the-ground conservation within one year that will leverage a larger multi-million-dollar investment program.

I am pleased to acknowledge that CEPF and CI are currently in negotiation with the Government of France to become the 6th Donor Council member for this investment.

In this context, we would like to seek the support of each GEF Focal Point in the Polynesia-Micronesia countries and territories of the Hotspot, including their “metropolises”, in particular France, New Zealand, Britain and Chili, who speak on their behalf within the GEF, to fully endorse the CEPF Ecosystem Profile, thus paving the way to its full implementation. We would like here to acknowledge the Government of Fiji as the first country to have endorsed with the World Bank, the Polynesia-Micronesia Ecosystem Profile.

Defining conservation outcomes with regional and international significance will remain a priority of CI's on-going work in the region, and we are continuing this partnership to cover the island of New Guinea (in collaboration with CSIRO Australia), the New Caledonia Hotspot (with our New Caledonia partners) and the Melanesia Islands Hotspot comprising the Bismark group, the Solomon Islands and Vanuatu.

The same approach in strategically defining conservation priorities will be applied in the marine and coral reef realms with the support of the Government of France, as part of the Coral Reef Initiative for the Pacific just now being initiated.

In concluding, I would like once again to thank the Director of SPREP and his staff for their support during the past year and congratulate SPREP and its Members, for the adoption of its comprehensive work programme and action plan for islands ecosystems in 2005–2006.

I am pleased to reaffirm Conservation International's full commitment in supporting SPREP and its members towards achieving our common goals and mission, and in looking jointly at innovative ways to collaborate for the benefit of this partnership.

Fa'afetai lava, Merci

Observer Statement: University of the South Pacific (USP)

By Prof. Koshy, Director, Pacific Centre for Environment and Sustainable Development, USP Suva

Thank you very much Mr Chairman. I am indeed very pleased to bring warm greetings and best wishes from USP, and in particular from our new Vice-Chancellor Prof. Anthony Tarr, to all the distinguished participants of the 16th SPREP Meeting. At the outset may I congratulate SPREP Secretariat for a job well done during the reporting period, 2004/05, and to you Director on your reappointment.

Mr Chairman, SPREP and USP share similar visions in the areas of natural resource management, pollution prevention, climate change & variability, waste management, policy and planning, and capacity building for sustainable development. It is USP's firm belief that education, training and research constitute the most important foundation for sustainable development.

Through its 3 campuses and 14 regional Centres linked by our telecommunication network, USPNet, the University continues to pioneer the delivery of a flexible education programme, often reaching out to the remote unreached. In this regard, Mr Chairman, I am pleased to inform this meeting that USP is currently undergoing a restructuring with the creation of 4 new Faculties – Faculty of Science and Technology, Faculty of Arts and Law, Faculty of Business and Economics, Faculty of Oceans and Islands—as opposed to the present School system. I am sure the restructured USP will be better able to work more closely with SPREP in all its Key Results Areas.

Mr Chairman, in a statement like this it is difficult to cover all areas of USP activities relevant for SPREP KRAs; however, I would like to highlight a few of them:

- **Education for Sustainable Development (ESD):** The importance of Education for capacity building for sustainable development (SD) was highlighted many times over during this meeting. I am pleased to inform you that USP has been identified as a Regional Centre for Expertise (RCE-Pacific) for the United Nations Decade of Education for Sustainable Development (UNDESD), 2005–2014. Together with the activities of PACE-SD—the focal point for RCE-Pacific—the USP-based Pacific Regional Initiative for the Delivery of Basic Education, PRIDE, the Department of Education and the Institute of Education, I

am sure we will be able to work closely with SPREP in the promotion Environmental education in our region.

- **Special Training:** As part of ESD and other on-going initiatives, USP is planning to offer special training courses and programs, in addition to the existing programs, in the area of Environmental Management and Sustainable Development, using the distance and flexible learning approaches. It is hoped that this will address some of the capacity needs identified during the course of this meeting.
- **SIDS Universities Consortium (UC-SIDS):** Realising that USP alone may not be able to meet all the capacity needs of the region in a complex field like SD, we have formed a consortium with four other SIDS Universities. It is expected that a variety of Small Island Developing State (SIDS) specific training, research and outreach (with START/APN, COTS) programs will be conducted as part of this initiative.
- **Faculty of Oceans and Islands (FOI):** The main focus of this Faculty will be the sustainable management of island natural resources, both terrestrial and marine. Particular attention will be paid to the sustainable development challenges of Atoll countries in the Pacific. There will be several possibilities for meaningful interaction between SPREP and USP through this Faculty, especially in supporting KRA1.
- **Analytical Services:** The need for environmental monitoring for successful environmental management was highlighted by several delegates during the discussions and I am pleased to report to you that the Institute of Applied Sciences (IAS) at USP has an internationally accredited laboratory capable of providing analytical services for POPs, PCBs, toxic waste and food contaminants. IAS is also promoting conservation activities through the LMMA and the PABITRA initiatives, by providing EIA services and by managing the South Pacific Herbarium.
- **Research:** A structured and systematic approach to understanding nature is essential for planning management strategies. Modern as well as indigenous knowledge play equal roles in providing this knowledge base. The need to engage in targeted research aimed at problem solving to facilitate SD was highlighted during the various discussions; this is an area where USP has a comparative advantage and I am sure USP and SPREP will be able to work together this important area in a synergistic manner.

- **MEAs and Policy Matters:** USP was fortunate to work very closely with other CROP agencies and in particular with SPREP in the lead up to and beyond Johannesburg and Mauritius. Our joint facilitation of the Education based Capacity Building Type 2 initiative is an example of such cooperation. The need for legal assistance in the implementation of MEAs was raised as a major challenge for some countries in the Pacific. May be SPREP and USP should consider sharing their expertise in this area to provide the needed service and hope we could discuss this issue further to work out the modalities of cooperation.
- **Governance:** Mr Chairman, USP and SPREP believe that good governance lies at the heart of sustainable development. USP is committed to our region's efforts to improve governance at all levels through new and innovative programs. It is hoped that USP and SPREP will be able to work together in the 'Governance for Sustainable Development' area through our Pacific Institute of Advanced Studies in Development and Governance (PIAS-DG). In conclusion, Mr. Chairman, may I say that USP is fully committed to working with SPREP, through the Pacific Centre for Environment and Sustainable Development at USP serving as a focal point to support SPREP's vision to improve and protect the environment of the Pacific Island Countries.

I wish SPREP and its Strategic Programmes all the very best.

Observer Statement: International Fund For Animal Welfare (IFAW)

Statement by Ms Denise Boyd, Head of Programs, IFAW

IFAW is pleased to participate as an Observer in the 16th SPREP Intergovernmental Meeting.

About IFAW

IFAW was founded in Canada in 1969 and has grown to become one of the world's leading animal welfare organizations with representation in 15 countries and more than two million supporters around the world. IFAW brings a unique perspective to animal welfare by having a clearly stated aim in its Mission Statement to “promote animal welfare policies that advance the well-being of both animals and people”. IFAW is committed to achieving balanced solutions to conservation challenges - solutions that meaningfully address the needs of both wildlife and people in the world we all share.

IFAW in the Pacific islands region

IFAW Asia Pacific has had a long association with SPREP through collaborative work on the region's marine species programmes. This has included supporting:

- SPREP's Regional Marine Mammal Conservation Programme – including preparation of the 10 year review and collaboration on the current SPREP 2003-2007 Marine Species Action Plans for Whales and Dolphins, Dugongs and Turtles;
- the promotion and development of whale watching tourism widely in the region;
- the establishment and management of national whale sanctuaries and the proposal for a South Pacific Whale Sanctuary;
- the South Pacific Whale Research Consortium (SPWRC) by funding its establishment and supporting its research on whales and dolphins.

This is the second time we have had the opportunity to come to a SPREP meeting and we thank the Secretariat for the warm welcome, excellent documents and the overall way NGOs, like IFAW, are able to work with SPREP and its member governments on matters of mutual interest and concern.

In Tahiti, SPREP announced the agreement of an MoU between IFAW and SPREP with the key objective of providing a framework of co-operation between our two organisations. Under this agreement, IFAW has committed to assisting SPREP develop a strategic vision against agreed strategies for implementation of conservation initiatives, such as the Action Plans for marine species, and to identify possible partners and resources required and investments needed. We will work jointly to develop proposals for financial assistance to provide resources to implement such initiatives.

Marine species conservation

In the last year I am pleased to report that this relationship continues to grow and under the MOU IFAW has worked with SPREP and NGO partners to:

- Facilitate the draft MOU on Cetaceans with the CMS Secretariat;
- Prepare an update on implementation of the regional SPREP Whale and Dolphin Action Plan;
- Produce a field guide to the whales, dolphins and turtles of the region;
- Produce a video – the Giants of Tonga – to promote the wider understanding of the successful development of whale watching in Tonga;
- Prepare proposals for further support of the whale and dolphin action plan;
- Assisted with the preparation for, and participated in, the first regional meeting for dugong conservation in Thailand.

In addition to working directly with SPREP, IFAW also places equally strong emphasis on working directly with governments and NGOs in the region, guided by the priorities of the regional plans. Since Tahiti we have:

- Supported the development of management planning for Niue’s whale sanctuary;
- Supported Samoa’s development of the marine wildlife regulations;
- Supported research with Samoa’s Division of Fisheries to better understand the interaction of cetaceans with the tuna long lining industry and potential mitigation measures;
- Provided critical analysis of whales and fisheries issues in the region and agree with the conclusions of the SPREP report on this issue:
 1. “Large whales have no impact on commercial fisheries in the South Pacific region;
 2. Removal of hooked fish by small toothed whales (depredation) is known to occur in the region, as it does in every other ocean of the world;

3. The impacts of depredation by small whales are generally minor.”
- Continued to support key research undertaken by the SPWRC;
 - Continued to support the development and management of whale watching tourism in Tonga;
 - Undertaken economic assessments of whale watching in NZ and Australia;
 - Designed and funded a project to assess the cultural values of cetaceans in Tuvalu.

Despite this progress, IFAW remains concerned at the lack of resources to implement the SPREP Marine Species Action Plans and is committed to finding ways to access further resources.

In the coming year we look forward to:

- Working with SPREP’s new Marine Species Officer to implement the Marine Species Action Plans;
- The conclusion and early implementation of the CMS MOU for Cetaceans and their Habitats in the Pacific Islands Region;
- Expanding support for turtle and dugong conservation in the region;
- Supporting further in-country work in the region consistent with the priorities from the Action Plans, including targeted assistance for whale watching and sanctuary development consistent with the goal of the Action Strategy for Nature Conservation in the Pacific Islands Region to reach a total area of 20 million sq km by 2008;
- Undertaking an analysis of the economic value of, and potential for, responsible whale watching tourism in the Pacific Islands Region.

IFAW is a strong supporter of research in the Pacific, to inform international, regional and national efforts to improve species conservation efforts and habitat protection.

- IFAW also works at the International Whaling Commission (IWC), and it behaves us as a conscientious working partner in the region to highlight developments that potentially threatens the development of whale watching tourism. Of particular concern for PICTs is the proposal to hunt humpback whales in the Southern Ocean Sanctuary

The SPREP Whale and Dolphin Action Plan notes concern over the impacts of ‘scientific’ whaling. The Government of Japan’s proposals are also contrary to the weight of international opinion and contrary to scientific opinion. There have been, for example, over 40 resolutions made by the International Whaling Commission opposing ‘scientific’ whaling. With the development of new research methodologies, such as genetic analysis to age individual whales and determine whale population structure, killing whales is unnecessary to scientific research.

IFAW hopes that all SPREP members will join in international condemnation of Japan’s expanded ‘scientific’ whaling, particularly as it will include humpback whales in their feeding grounds in the Antarctic. It is possible that humpback whales killed under such a program are the very individuals that travel to their breeding grounds in the Pacific Islands region and which are economically important to countries like the Kingdom of Tonga, the Cook Islands and New Caledonia as a result of commercial whale watch operations.

IFAW notes the increase in the number of Pacific Island Countries that have now acceded to the International Convention for the Regulation of Whaling. We urge members to recall commitments to positive conservation initiatives in the region that are not consistent with support for commercial and “scientific” whaling in the International Whaling Commission, and remind members that there is no logical foundation to support whaling policies on the basis of concern about whales eating fish.

IFAW calls on SPREP members at their 16th meeting to:

- SUPPORT the resourcing and implementation of the 2003–2007 SPREP Marine Species Action Plans;
- SUPPORT the early conclusion of an MOU to conserve cetaceans in the South Pacific under the auspices of the Convention on Migratory Species (CMS);
- CONSIDER membership of CMS as an international framework for conservation efforts;
- STRONGLY OPPOSE the proposals by the Government of Japan to expand ‘scientific-whaling’ in the Antarctic, including beginning a catch of humpback whales.

Observer Statement: Greenpeace

by Ms Valerie Campbell, Pacific Political Liaison Officer, Greenpeace.

Thank you for the opportunity to observe this meeting and for the chance to present this brief statement.

Greenpeace has been advocating for the Environment, for peace and social equity for over 30 years. A global NGO, its energy and strength comes from its connections to the communities with which it engages. Thus Greenpeace can form a valuable link between coordinating organisations like SPREP and people whose hearts and minds must be won to the issues that have been discussed this week.

Very aware of this potential, Greenpeace is always open to dialogue and partnerships to achieve progress on agreed projects. There are a number of such project areas emerging from this week's agenda.

Greenpeace has identified the issues surrounding Climate Change as paramount. The consequences of intensifying weather events, of sea level rise and changing distribution of rainfall are all too familiar to this forum. These will fundamentally affect all other environmental problems, and must underpin decisions made in moves towards sustainable national economies and secure communities.

I have heard delegates articulating that they do not want further evidence, they do not want talk, they sense the urgency for action: and they want that action on the ground. It is clear that leaders in the Pacific Islands have accepted the realities of Climate Change more readily than many parts of the world. Their countries have the potential to become models of positive responses to this ultimate challenge to human intelligence. This is a challenge but an exciting one.

One of the smartest responses in Greenpeace's analysis is for the islands of the Pacific to move away from dependence on imported hydro-carbons to a variety of renewable energy. This is already happening. Clean bio-fuels and alternative generation methods are already being adopted but, used more widely, they have the potential to free island economies from the shackles of rising oil and transport costs and to bring locally generated electricity within the reach of even remote villages. Greenpeace notes with pleasure the work already done by SPREP in this area and would seek liaison in this area.

Greenpeace would also congratulate SPREP on facilitating the training programmes to enable the reduction of ozone depleting substances and urges the continuation of this project.

Another major focus of Greenpeace is directed towards the exploitation of our oceans. With many others from the Deep Sea Conservation Coalition, Greenpeace raised the issue of bottom trawling last year. This fishing practice amounts to destructive mining of oceanic resources. The SPREP Oceans Project is applauded but does not directly address this issue. Greenpeace would repeat its call for action again this year.

Having long campaigned on behalf for the conservation of marine mammals Greenpeace welcomes moves towards a regional arrangement for the conservation of cetaceans. Greenpeace thanks members for the hard work that has gone into this project and urges them to follow through with the recommendations of this meeting.

On a personal note I conclude by thanking Samoa for its hospitality and SPREP staff and other attendees for their assistance in initiating someone new to the process. I have had a delightful stay in this most beautiful of islands in a part of the globe that specialises in beautiful islands. I congratulate SPREP on the smooth running of its 16th Meeting and wish all members a productive year.

Observer Statement: Pacific Islands Forum Secretariat Statement

by Dr Padma Lal, Sustainable Development Adviser, ForSec, Suva

Thank you, Mr. Chairman for giving Pacific Islands Forum Secretariat (PIFS) this opportunity to provide some comments.

First, on behalf of the Forum Secretariat, I would like to congratulate SPREP for a successful year. A year, where many activities were carried out and some have been successfully completed producing some key outputs. In some cases they have made some difference in the lives of local communities and the state of the environment.

This has been achieved despite many odds, limited resources, changing staffing situation and many hurdles it has had to overcome in-country.

We heard this week that SPREP, in partnership with other CROP agencies and development partners, have also held many workshops:

- increasing profile of key issues
- building member country understanding of key environmental and resource issues – at all levels
- translating international agreements and commitments made by our Leaders into regional strategies, plans and policies, including on themes such as Climate Change, Nature Conservation and Solid Waste Management

But, as noted by the esteemed delegate from Vanuatu, the time has come to for us to operationalise these at the national level.

We need practical actions on the ground:

- to bring about real difference to the lives of the Pacific peoples, increase environmental conservation and building resilience
- that are underpinned by robust information and rigorous analysis, yet in the short term making do with whatever information we have and improving on it as time goes on

In the Pacific we need to embrace adaptive management approach to natural resource and environment management, recognizing that we do not have complete information, there is a lot of uncertainty, and global environment is rapidly changing, as are the needs and aspirations of our communities.

Pacific Islands Form Secretariat, like other CROP agencies, will also be judged by the nature and level of impacts on the lives of the local communities, on the environment, on the resilience of the communities and nations to natural disasters, to external shocks from natural and market forces. Such an expectation is consistent with commitments by our Leaders nationally, regionally and internationally, particularly following WSSD and the Mauritius Strategy for Implementation.

These two, and other international multilateral agreements, have emphasized stakeholder based integrated interdisciplinary program of activities, a program of activities that reflects the science- social science- economics – policy and politics continuum. Program of activities that will be needed to:

- improve the well being of our people (economic and social and environmental)
- conserve our resources
- strengthen social harmony and

- build resilience – resilience against natural disasters, resilience against market forces, resilience against diseases etc.

Yesterday, the France delegate had mentioned in the context of biodiversity, I think, that we need to emphasise the direct link between science –policy and politics. That is, we need to develop our collective work programs that reflect the relevance of, and the link, between science, people, decision-making process and governance. It is only through such an approach that real outcomes can be achieved, since management of natural resources and environment is about managing people. To manage people we need to understand what motivates people and how these can be influenced. To do this we need to also focus on people, policy making process, and decision-making enabling – that is people, politics and governance.

The Forum Secretariat, the Secretariat to the Forum Leaders and with its core technical strength in economics, policy analysis and governance, has a critical role in natural resource and environmental management. The Forum Secretariat is, as per the Leaders 2004 decision, expected to provide policy advice to member countries including those that will assist them achieve sustainable development.

The Forum Secretariat plays two main roles:

- I. Coordination and harmonisation of key policies, program sand donor support.

As the Deputy Director of SPREP noted on Tuesday core activities associated with the coordination of sustainable development activities in the region will be carried out by the Forum Secretariat. This reflects the Leaders' Apia decision in 2004.

The Forum Secretariat will build on the work of particularly SPREP and SOPAC in the lead up to WSSD in 2002, and BPOA+10 in 2005, CSD in 2004, 2005 and promote Pacific interests in international fora. It will also continue to work with other CROP agencies to assist member countries to incorporate commitments made in the international fora and in their respective national development plans and regional frameworks, policies and plans.

The Forum Secretariat is looking forward to taking initiatives as necessary as well as working in partnership with SPREP and other CROP agencies in:

1. identifying emerging opportunities in the area of sustainable development in regards to
 - donor support from our traditional partners and emerging development partners. In this regard the Secretariat will be taking full advantage of annual Post Forum Dialogue discussions between the Forum Secretariat and our key development partners;
 - assisting countries and CROP agencies to access new funds through our New York Missions, through our trade offices in strategic locations such as Sydney, Hongkong, China
2. identifying new international and regional fora where Pacific inputs are needed to ensure the unique features, needs and aspirations and unique challenges are appropriately reflected in multilateral environment and trade agreements and appropriate allocation of international assistance is also provided for the Pacific region.
3. coordinating and assisting member countries to report individually and regionally on key sustainable development issues at the international level, including reporting against MDGs. As we know that this can be a very onerous task given the limited size of our member countries and limited technical and financial resources.

4. coordinating reporting on environmental matters, up to the Leaders, through:
- FOC and Forum Leaders Meetings,
 - Forum Economic Ministers Meetings
 - Forum Trade Ministers meetings.

As was emphasised this week, mainstreaming environmental issues in national economic planning and budgetary process is a must. In many countries, Ministry of Environment is often given junior ministerial status, and as a result, environmental concerns are often given lower priorities in the budgetary process.

The Forum Secretariat can be a strong conduit through which environmental matters can be reported to the Forum leaders, particularly when we want some key decisions of critical importance. PIFS will be looking at working in close partnership with SPREP to raise the profile of environmental issues with out Leaders.

II. Economics and Policy Advice

Economics, as many of you know, is a branch of social science that addresses how people make decisions in the face of resource scarcity – limited money, limited fish stock, limited genetic material, limited land resources. It is also about improving institutional decision-making process to improve good governance at all levels. Economics is about rules and regulations that can encourage equitable sharing of benefits from community based IGA projects, from ecotourism, from bioprospecting, from traditional knowledge. It is also about rules and regulation that can help provide the right type of incentives to people to act in a manner such that we can achieve the desired outcome

Therefore economics and policy analysis is critical when designing management strategies and instruments to encourage appropriate decisions at all levels – from communities, government agencies – in each sectoral and thematic areas, such as climate change, disaster management, financing biodiversity, waste management, user charges for marine protected areas. It is also important at national planning and budgetary process.

Of course, as articulated in the Pacific Plan, CROP agencies are expected to become involved at the national levels only where there are

- advantages due to increased economies of scale
- technical backstopping is required to assist member countries and
- cost effective for the region to adopt a regional approach to generate regional and national public good

CROP activities are expected to be country focused but some of the services may be delivered regionally and ensuring that synergy is achieved through our collective efforts.

Towards this goal, as some of you may know, the CROP Heads meeting in August agreed to strengthen joint programming amongst ourselves. In practical terms, this should mean that we collectively develop our program of activities, on each of key themes (such as wastes, energy, climate change, disaster ,e tc).

For PIFS this would mean working with other CROP agencies to identify and develop economics and policy analysis and governance dimensions of key themes. This program of activities will complement biophysical and physical-geoscientific activities of other CROP agencies. It is only through such an analysis that a robust and sustainable decision-making process can be instituted. Let me emphasize country specific activities will be the target – after all SD is a context specific challenge. To be truly effective, we would need

to develop our programs collaboratively to reflect country priorities. Now we have to put this into effect.

TARGET AREAS: 2006

The Forum Secretariat will in 2006 be targeting a few core areas in order to encourage mainstreaming of environment into economic process, mainstreaming economics into environmental conservation, and integrating the three pillars of SD into decision-making at all levels. It proposes (the work program is still to be considered by FOC in October 2005) to assist:

- countries to develop their NSDS or like (NSDS is about improving decision-making process – it is not a blue print)
- in developing Pacific relevant targets and indicators (for each of the three pillars and across each core themes and sectors) to help member countries to measure progress against national plans as well as globally through the MDGs
- countries to develop/ strengthen core statistical databases that can be used for M& E of each of the themes, sectors, and at all levels; and
- countries develop institutional and individual capacity in economic and policy analysis as appropriate to their local situation and local needs at different levels.

As a coordinating body, Forum Secretariat also looks forward to working with SPREP and other CROP agency where necessary to help member countries develop and implement their own national plan of action in the key thematic areas. We have already begun activities in some key areas. PIFS is looking at developing a more strategic program of work in partnership with other CROP agencies and development partners adopting a programmatic approach. In such an approach explicit link between science and policy and politics will be made, reflecting the fact that management is about changing how people behave and what they do, that reflects that we have to target what motivates people be it money, status, morality – whatever works.

In summary, I wish to congratulate Asterio for his reappointment as the Director of SPREP for another term. Forum Secretariat is looking forward to our continued working relationship with the Director and his staff to provide outcome focused integrated and coordinated program of assistance that meets the needs and aspirations our member countries.

Thank you.

Observer Statement: South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC)

By Mr Bhaskar Rao, Deputy Director

Hon. Chair, national delegates and fellow observers

Firstly, let me congratulate the Director on his reappointment for a second term. Having just moved into my new position at SOPAC, and being a newcomer to the SPREP process, I have listened with interest to the deliberations over the past few days noting where possible synergies with our own programmatic areas: Ocean & Island (in areas of ocean and climate observations); Community Lifelines (in terms of energy, water) and the Community Risk Programme.

I certainly note and welcome calls from the floor for greater cooperation between the various CROP agencies including ours. The Regional Framework on Climate Change, the framework for action on disaster management, and the work of the Marine Sector Working group on PIROP are good examples and no doubt can be built upon.

Stronger efforts need to be made, however, to integrated action, avoid duplication and use our collective strengths to assist our member countries—really our tax payers, for they own us—in the best and most effective ways possible. Cooperation and collaboration is of course a two-way street and I trust officials from both agencies in future be quick to provide support to our membership in a constructive manner.

We have to translate these good regional strategies and plans, developed and developing, into effects and results on the ground. In this regard we are only limited by our imagination and the artificial barriers—inadvertent/unintentional.

I wish you all the best in your future endeavours and be assured of mine and my organisation's support.